

FEDERATION FRANCAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENCAL

13 rue Trigance 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80 - Fax : 04 91 90 96 89

Courriel : ffjp.siege@petanque.fr



66e Congrès National

NARBONNE

7 & 8 janvier 2011

Sommaire

OUVERTURE DU CONGRES	- 2 -
INTERVENTION DU DEPUTE MAIRE DE NARBONNE	- 3 -
ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.	- 4 -
INTERVENTION DU PRESIDENT DU PARC NATUREL REGIONAL.....	- 10 -
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 65^{EME} CONGRES D'EPINAL	- 10 -
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES	- 11 -
INTERVENTION DE MADAME LA VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL GENERAL DE L'AUDE.....	- 18 -
RAPPORT FINANCIER.....	- 19 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	- 21 -
COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAOS PROMO-PETANQUE.....	- 22 -
ACTIVITE DE LA DTN	- 24 -
INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR	- 30 -
INTERVENTIONS DES PARTENAIRES.....	- 30 -
DTN – PROJET FEDEDERAL DE DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION	- 40 -
PALMARES SPORTIF 2010 ET TROPHEE BERNARD BRUN	- 42 -
RAPPORT DES COMMISSIONS	- 43 -
BUDGET 2012	- 57 -
GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONAUX.....	- 58 -
F.I.P.J.P.	- 61 -
PRIX KIKI AUSSARESSES ET PRIX BERNARD DUC	- 61 -

ANNEXES :

- * Palmarès sportif 2010
- * Représentants F.F.P.J.P., Ligues et Comités
- * Bilan financier et compte de résultat
- * Budget 2011

OUVERTURE DU CONGRES

M. CANTARUTTI (*Président de la F.F.P.J.P.*). – Au nom de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, souhaite à tous la bienvenue dans l'Aude à NARBONNE pour ce Congrès National. Le quorum étant largement atteint, le chiffre définitif sera communiqué ultérieurement après une dernière vérification des secrétaires à l'accueil. Il déclare ouvert le 66^{ème} Congrès de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (F.F.P.J.P.).

(Mmes et MM. les congressistes se lèvent et écoutent la Marseillaise interprétée par l'Orchestre Philharmonique de Narbonne.)

LE PRESIDENT. – Les années se succèdent à un rythme effréné et la roue tourne suivant la formule consacrée. Cette roue qui nous sépare de nos parents, de nos amis, de nos proches. C'est notre destin, inéluctable, qui devrait nous faire relativiser la portée et le cadre de nos actions, de nos actes, de notre importance au niveau de l'univers. Ma pensée va immédiatement vers Jean CAMPO, notre compagnon de route qui, un sale jour d'avril, est parti sur un nuage vers le paradis. Jean CAMPO a été membre du Comité Directeur fédéral de 1993 à 2009. Il n'avait pas souhaité en 2009 continuer à la Fédération pour embrasser une carrière de politique territoriale. Jean était un homme passionné et au cœur débordant de solidarité, il avait une âme de conciliateur. Jean avait été de l'équipe à l'origine de la Coupe de France des clubs, il était aussi un excellent joueur de pétanque. Je garderais de Jean, l'image d'un homme de grande qualité et le son de sa voix si particulière. J'en profite pour faire un amical bonjour à son épouse du côté de St Astier en Dordogne.

Egalement d'autres anciens membres fédéraux nous ont quittés, Valère FERNANDEZ, le Lot et Garonnais à l'âme sage, un autre sage d'Aquitaine est parti, Maurice ARNAL, ancien Président de la Ligue d'Aquitaine, avec eux Michel BROCC, ancien Président de la Loire, Daniel CHAPLAIN, Vice-président du Comité de l'Allier, Jean BOURGAULT, ancien Président fondateur du Comité des Côtes d'Armor, André CLUZEAU, membre du Comité de la Dordogne, grand joueur de talent, André KRETZ, Trésorier du Comité du Bas-Rhin et ancien Président de la Ligue d'Alsace.

Des légendes de nos sports sont aussi parties vers les nuages : Raoul BONFORT et Marcel SARNITO et tant d'autres champions qui ont écrit les belles pages de notre histoire.

Le départ discret mais tellement douloureux de notre Ami Jean-Claude MEYER pour le paradis des photographes. La liste est cette année bien trop longue pour citer tout le monde malheureusement.

Mesdames, Messieurs, pour toutes ces personnes et celles dont je n'ai pas eu connaissance ainsi que pour toutes et pour tous ceux qui nous et vous étaient chers, je vous demande quelques instants de recueillement.

(Les congressistes se lèvent pour respecter une minute de silence)

LE PRESIDENT. – Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nous voici sur les bords de la via domitienne, au milieu des vignes dans la douceur des Corbières Maritimes entre mer et garrigues.

NARBONNE nous accueille au pied de la Cathédrale St Just St Pasteur sur les bords de la Méditerranée au pays de Charles TRENET.

Nous voici dans l'AUDE dans ce théâtre « rouge » à Narbonne grâce à la volonté d'Alain VALERO, le Président départemental avec son équipe de bénévoles, bien déterminée à dorer le blason des couleurs audoises. Je félicite d'ores et déjà toute cette formation cathare qui réussit un accueil chaleureux dans une ambiance de travail constructive.

NARBONNE est un carrefour important de la Méditerranée depuis les temps néolithiques. NARBONNE est également connu par son équipe orange et noire de rugby avec des noms devenus patrimoine national tels que les frères SPANGHERO, François SANGALI et le petit prince Didier CODORNIU, trois quarts centre devenu depuis un pilier de la région politique de cette région.

Je dois vous révéler un secret, longtemps je suis passé à Narbonne sans plaisir car j'étais dans le club qui a perdu la première conquête du bouclier de Brennus par les oranges et noirs en 1979 au Parc des

Princes à Paris, même si l'arbitre, euh! Vous n'avez rien entendu, même si les fusées de vignes, etc... mais en sport, si vous ne savez pas perdre faut surtout faire autre chose et Narbonne était meilleur. Ensuite, après avoir digéré, j'y suis revenu avec plaisir et notamment pour un Championnat de France triplètes.

Je vous parle de Narbonne et pourtant qui mieux que M. Jacques BASCOU, Maire de Narbonne peut nous parler du dynamisme de sa ville et M. Alain VALERO grand ordonnateur de ce 66^{ème} Congrès nous vanter le potentiel de notre sport dans ce département.

Je passe la parole à Monsieur le Député Maire de NARBONNE. (*Applaudissements*)

INTERVENTION DU DEPUTE MAIRE DE NARBONNE

M. BASCOU (*Député-maire de Narbonne*). – Monsieur le Président, Messieurs les Présidents des Comités Départementaux, des Ligues, Mesdames et Messieurs, malgré un emploi du temps chargé qui ne me permettra pas de partager ce soir un apéritif avec vous, c'est le début de l'année avec les cérémonies de vœux qui se succèdent. J'ai tenu à venir pour vous remercier d'avoir choisi Narbonne pour ce Congrès et également pour rendre hommage au Président VALERO, qui m'a sollicité à plusieurs reprises pour que ce Congrès se situe ici à Narbonne. Ce n'est que justice car cela fait environ 10 ans que le Congrès n'était pas venu ici en Languedoc Roussillon, la dernière fois c'était Montpellier et vous le savez, ici, c'est une terre de rugby mais c'est aussi une terre de pétanque, et c'est vrai qu'il y a une pratique dans la ville de Narbonne mais aussi dans les communes environnantes et le Jeu Provençal et la Pétanque occupent ici un grand rôle.

Vous avez fait allusion à Didier CODORNIU qui est une figure emblématique du rugby et qui, aujourd'hui, a des responsabilités à la Région. Il m'arrive l'été de jouer à la Pétanque avec lui et Pierre Richard qui lui est un fana de pétanque avec Jean-Claude MODRACO qui est originaire de Marseille et qui m'a appris que la pétanque venait des « Pieds tanqués » dans le rond. Depuis 1952 qu'a été créé le Comité de l'Aude à Narbonne, la pétanque est importante à Narbonne, j'aimerais saluer Jo SOULIE qui a beaucoup œuvré pour la pétanque à Narbonne.

Député depuis quelques années, Narbonne vue de Paris et de la France on ne connaît pas forcément. Sans être chauvin, je pense que c'est important de connaître Narbonne, vous allez avoir l'occasion de visiter la ville, c'est une ville chargée d'histoire au carrefour de la via domitienne et via titania entre Atlantique et Méditerranée, c'est une région viticole qui a fait énormément d'efforts, qui est dans une période de mutation et qui connaît des difficultés. C'est donc important de développer le tourisme et nous avons des atouts pour cela. Encore une fois merci d'être venus ici et j'espère que vous aurez l'occasion d'y revenir. Nous allons créer un musée de la romanité, à l'échelle européenne qui, je pense, permettra de faire connaître Narbonne au-delà de sa période médiévale mais aussi l'histoire contemporaine qui est riche puisque Léon BLUM qui était Président du Conseil a été député de Narbonne, c'est là un héritage important que les élus actuels ont à assumer.

Je voudrais simplement vous souhaiter un bon Congrès, je crois que c'est important aujourd'hui de s'investir, même si les gens sont de plus en plus individualistes, c'est important de s'investir dans l'associatif, non seulement parce que c'est important de faire du sport, mais aussi parce que cela crée du lien social et la Pétanque est un sport qui crée du lien. Félicitations à tous pour votre engagement bénévole, je vous souhaite un excellent séjour et bons travaux. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Remet la médaille de la F.F.P.J.P. ainsi que la cravate officielle à Monsieur le Député-maire. (*Applaudissements*)

M. BASCOU. – Remet un livre sur le patrimoine narbonnais ainsi que le sceau des Consuls de la Ville de Narbonne. (*Applaudissements*)

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.

A la suite du pointage effectué par Bernadette TROUBAT, Secrétaire Adjointe et Xavier GRANDE, Directeur Administratif, il apparaît que les 23 Ligues sont présentes ainsi que 99 Comités Départementaux sur les 105 affiliés soit 2004 voix sur un collège électoral de 2072.

LE PRESIDENT. – Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Monsieur le Maire, nous étions l’an passé pour la même raison à EPINAL, mais sous une épaisse couche de neige et Alain VALERO me disait tu verras Président, en janvier prochain tu seras sous le soleil, il nous a menti, direction le Sud, sous les nuages, enfin... on lui pardonne.

Donc, NARBONNE carrefour de la Méditerranée, et Narbonne site du Congrès de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal et carrefour d’un mandat puisque situé exactement au milieu. Chères et Chers congressistes, je vous remercie, nous vous remercions avec mes collègues du Comité Directeur Fédéral d’avoir oublié votre quotidien pour venir participer à la « grand-messe » que représente un Congrès National.

L’occasion pour moi de saluer nos amis les délégués des départements d’Outre-mer présents ou représentés ceux de Martinique, de Guadeloupe, de la Réunion, de Mayotte, de Polynésie Française, de Guyane, de St Pierre et Miquelon. A signaler que 4 de ces départements sont en augmentation du nombre de licenciés, preuve de la qualité de l’accueil dans les clubs de nos amis. La qualité aussi du jeu avec la place de finaliste des mondiaux de tir de précision en Turquie et la victoire, toujours en Turquie de Tahiti dans la Coupe des Nations au cours de ces derniers Championnats du Monde. Félicitations et ils méritent vos applaudissements.

En ce début de Congrès, je souhaite la bienvenue aux nouveaux dirigeants, Présidents de Ligue, de Comités Départementaux. 2010 a vu un bon nombre de Présidents ou membres de Comités et Ligues renouvelés pour différentes raisons : maladie c’est la plus compréhensive, découragement face aux intriguants et enfin malhonnêteté. En effet, 2010 nous a démontré, s’il y avait besoin, que certains de nos dirigeants confondaient finances associatives et finances personnelles. Je pense que cette dernière cause de problème de stabilité dans nos Ligues, Comités ou Clubs est de notre faute. Je m’explique : quand une personne arrive dans notre monde associatif et qu’elle veut tout faire, s’occuper de tout, monopoliser les rôles, c’est bien, c’est souvent ça de moins à faire pour les autres, des déplacements journaliers pour multiplier les fiches de frais journalières. Parfois cela s’avère bénéfique mais la négligence, attention MEFIANCE. De plus, les détournements d’argent, puisqu’il faut parler de cela sont d’un nouveau type : subits, rapides c’est-à-dire faits dans un très court laps de temps, donc exiger les comptes d’un Comité ne servirait pas à grand-chose, ce serait déjà trop tard.

Dès le début de notre mandat, avec mes coéquipiers, nous avons voulu insuffler une démarche qui vise à favoriser les rencontres ouvertes non seulement au public les plus larges, mais aussi à notre territoire d’implantation vers les acteurs économiques, médiatiques et sportifs. Nous avons voulu par une transparence souhaitée, par l’itinérance de tous les membres de la Fédération, par l’itinérance des lieux de représentation, des compétitions, la mobilisation des bénévoles, la diversité des compétitions possibles ou proposées, l’augmentation du panel des compétitions, jouer l’ouverture totale. Nous avons confiance en l’action des dirigeants de terrain que vous êtes mais aussi tous ceux des clubs. Même si nous ne sommes pas arrivés à créer une contamination pour devoir faire appel aux restes des vaccins achetés par notre ancienne Ministre de Tutelle. Nous avons et vous avez réussi une belle opération, faire que notre nombre de licenciés soit en stagnation si l’on peut le nommer ainsi, même avec une perte de 1,44 % (- 4667). Je veux penser que nous sommes au début du renouveau car 34 Comités Départementaux sont en hausse en 2010.

Ce qui me désole profondément, c’est le chiffre du nombre de clubs perdus soit 95 associations qui ont mis la clef sous la porte en 2010. C’est dire le malaise dans les rangs du bénévolat et des bénévoles que nous sommes, notre mal est là, le désengagement. Bien entendu en cherchant les causes, on se tourne immédiatement, pour trouver la racine du mal, vers la crise sociale que vit notre pays.

Une des particules du mal, la lassitude de certains, peut-être. Regardez autour de vous, les autres particules sont devant nous, les esprits chagrins ou frustrés, les passésistes, les pernicious tentent d'ouvrir des brèches et continuent de tromper leurs sports, leurs associations, leurs Comités et Ligues donc leur Fédération. Le profit de l'un est le dommage de l'autre...

Nous sommes en période de consolidation, c'est avec vous que nous allons réussir. Sans vous et en désordre nous ne pourrions rien. 311 284 licenciés, effectif stabilisé, oui !! Mais loin d'être suffisant, les féminines représentent 15,6 %, elles sont bien installées, il faut continuer les actions vers nos plus belles représentantes, ok ! Pourtant pas de gloriole déplacée. Le problème vient des chiffres jeunes. Le défi est là et nulle part ailleurs. Vaincre le challenge de reconquête des jeunes avec toutes et tous les dirigeants Ligues, Direction Technique Nationale mais surtout dirigeants de clubs, de Comités au plus près du terrain.

Faire du sport de masse, il y a longtemps que je ne crois plus aux réunions de jeunes joueurs issus de qualifications quelconques et quelles que soient leurs appellations, souvent pompeuses. Ces compétitions sont belles, vous les organisez parfaitement, elles sont une vitrine, ok !! Mais à mon avis la grande masse des jeunes ne regarde pas les vitrines, les jeunes veulent jouer, point c'est tout. La victoire pour ce défi passe par les clubs, les écoles de pétanque, le contact avec le milieu scolaire dès la rentrée. Benjamins, minimales à 9 ans, 10 ans, 11 ans, 12 ans, ensemble, séparés, le problème n'est pas franchement là, même s'il faut le revoir. Il est seulement dans notre volonté, notre capacité à les recruter, à les accueillir, à nous en occuper à quelque niveau que ce soit. Nous ne sommes pas un sport à la mode, c'est certain. Toutefois, j'ai la prétention de croire que les hommes peuvent changer le cours des choses. Je préfère, au lieu de croire au miracle, « l'utopie plausible » c'est-à-dire en la capacité des individus, des clubs à générer du collectif et de la dynamique.

La Direction Technique Nationale avec Jean-Yves PERONNET à sa tête a vu l'arrivée tardive d'une Conseillère Technique Nationale, Vice-championne du Monde de VTT du nom de Séverine HANSEN devenue très rapidement Madame MAILLET, un beau jeune professeur de mathématiques et surtout cycliste était passé par là. La D.T.N. a travaillé beaucoup dans la formation de cadres, la mise en place de structures de détection, d'entraînement. Dans le cadre de nos accords internationaux, nous avons participé à des formations de cadres pour le développement de nos sports dans les DOM-TOM et dans certains pays émergents. Le duo Séverine et Jean-Yves vous expliquera les actions lors de leurs interventions plus en avant dans le déroulement de ce Congrès.

La D.T.N. et le Comité de sélection ont également construit le cadre de nos victoires internationales. En effet, 2010 est une grande année de maillots arc en ciel et de maillots aux étoiles de l'Europe. Nous sommes très fiers des résultats obtenus : Championnat d'Europe Féminin à Ljubljana, médaille d'or en triplé et au tir de précision, Championnat d'Europe Jeunes à MONTAUBAN, médaille d'argent, Championnat du Monde seniors à Izmir, médaille d'or en triplé et en tir de précision plus Tahiti, médaille d'argent au tir de précision et vainqueur de la Coupe des Nations, la France a donc tout gagné ou presque. Même scénario en équipes de Clubs avec la 3^{ème} victoire consécutive de Nice en Coupe d'Europe des Clubs face à Bassens. Dernièrement au Laos, des victoires féminines dans la Coupe des Confédérations. Je souhaite saluer et féliciter les joueuses et les joueurs tricolores qui ont fait briller nos couleurs par leurs résultats, mais aussi et cela compte encore plus à mes yeux, briller nos couleurs par leur comportement sur et en dehors des terrains.

Les Championnats de France ont été magnifiques, sur le plan du jeu réalisé, des acteurs et des organisateurs, c'est la constatation globale. Je confirme le fait qu'au moment du repas, vous, futurs organisateurs, vous ne devez pas prévoir de banquets. Des repas simples, sportifs à coût raisonnable, voilà ce que nous vous demandons, nous ne sommes pas dans l'organisation de voyages du 3^{ème} âge ou de la kermesse paroissiale. Pour ma mémoire, je garderai le Championnat de France triplé au Jeu Provençal avec sa belle finale sur les bords de Garonne sans alcool aux buvettes, le beau jeu des féminines en doublette et de l'avènement d'un tout jeune prometteur sur le sable landais, le magique Championnat doublette au Jeu Provençal dans la patrie des MARTELLO, quelle promotion !! Tous ces champions, partout de belles rencontres avec, en mémoire, l'émotion de trois champions d'exception dans le magnifique Nikaïa niçois au moment de leur troisième sacre consécutif.

En 2012, nous lançons un nouveau Championnat de France consacré à la catégorie PROMOTION, notre plus grand réservoir. Ce Championnat de France est celui d'une nouvelle ère de Championnats passant par des filtres sportifs tels qu'ils devraient être.

C'est-à-dire, Championnat Départemental qualificatif pour un Championnat Régional qui lui qualifiera pour le Championnat de France à 64 équipes. Vous aurez toutes les modalités d'application par écrit. Le Championnat senior traditionnel ouvert à toutes les catégories seniors est ramené à 192 triplettes.

Un moment exceptionnel pour ma sensibilité, la phase finale de la Coupe de France en Lorraine, BEHREN-lès- FORBACH, cité minière avec des problèmes évidents et avec des bénévoles du club au cœur énorme et à la qualité d'organisation exemplaire. La cohésion sociale, ces gens là, comme vous tous, en font depuis longtemps, nous n'avons pas attendu que les politiques nous en fassent la demande. Donc, Merci à la Boule de l'Est de BEHREN. Cette Coupe de France menée de main de maître par le trio Jean CHARPENTIER, Michel COSTE, Jacques THERON a vu l'hégémonie de la « Dream Team » niçoise s'achever face à des Parisiens survoltés et la victoire finale de la formation attachante et multiraciale de BASSENS dans un élan de fraîcheur intense. L'image même de la Coupe de France.

Les compétitions par équipes de clubs seraient-elles une bouée de sauvetage, un nouveau cadre de compétition prisé par une grande partie de nos joueurs dans des périodes et des horaires bien définis. J'ai tendance à le croire de plus en plus si l'on fait le constat des engagements d'équipes, département par département. Plus proches de la réalité de notre vie sociale pour faire court.

Les Championnats par Equipes de Clubs en remontant les divisions, maintenant installées et en développement connaissent un véritable engouement partout, seuls 4 à 5 départements traînent mais arrivent. Même si nous avons connu quelques forfaits au plus haut niveau, le groupe de travail emmené par Joseph continue son développement qui ne se fera pas sans finances, bien évidemment. Je pense que les clubs doivent commencer à se prendre en charge, à bien appréhender la vie et les besoins d'une formation qui participe à un Championnat de niveau régional voire national. Dans notre Fédération sportive, l'habitude a été prise d'attendre beaucoup financièrement de la Fédération, je pense que les dirigeants doivent avoir une autre vision de la vie d'une association dans ce domaine. Rassurez-vous, le plan global de développement financier de la F.F.P.J.P. est prévu et viendra épauler ce genre de compétition car nous y croyons. Joseph vous parlera durant ces deux jours de l'avenir avec la mise en place des Championnats Départementaux chez les jeunes, féminines et vétérans. Ceci entre parfaitement dans le projet sportif fédéral que nous venons d'écrire et qui donne les grands axes de développement de nos sports. Jean-Yves PERONNET vous en présentera les principales lignes. Nous ne pourrons le mettre en application sans vous, sans vos clubs et je souhaite que dans ce domaine vous soyez nos développeurs, nos porte-parole.

Une belle avancée dans le nettoyage des calendriers sportifs, avec dès 2011 l'unification des dates et des modes de Championnats de Ligues triplettes. Ceci grâce à la compréhension des dirigeants de Ligues, bravo et merci.

Les concours nationaux et internationaux reçoivent également un lifting. Personne n'empêchera le partage en demi voire en quart, même les plus pointus en ingénierie n'y arrivent pas vraiment. Donc, partage rendu obligatoire en demi-finale, quatre prix identiques avec un petit prélèvement et un classement spécifique sur les participants de ces demi-finales en fonction de leurs résultats dans les 2 dernières parties pour une redistribution en fin de saison. Les explications vous seront faites par écrit et présentées par Joseph et son groupe tout à l'heure.

2011 verra les compétitions ou fêtes mythiques de nos sports célébrer leurs anniversaires respectifs de longue durée : 30 ans pour Millau, 50 ans pour la Marseillaise et les 92 ans du Provençal 13. Les dirigeants doivent être fiers de leurs œuvres.

Les arbitres souvent décriés car ils sont la plus simple excuse pour se disculper. Le corps arbitral doit être respecté, l'équipe de Jean-Claude DUBOIS travaille afin de mieux faire passer le message de l'application des règles. Les arbitres sont des personnes au rôle plus que compliqué, ceux qui les critiquent ouvertement ne prendraient pour rien au monde leur place difficile. Pour 2011, la commission de Jean-Claude va prendre son bâton de maréchal pour aller porter la bonne parole au plus près de tous nos directeurs de jeux dans les Ligues. J'ai souhaité arrêter les rassemblements très onéreux pour tous à Paris d'où pas grand-chose sortait sauf une visite des Champs-Élysées ou de Notre-Dame.

Donc, un tour de France pour aller vers tous car je considère que des arbitres départementaux ou de Ligues sont souvent dignes du grade supérieur mais leur vie professionnelle fait souvent qu'ils en sont empêchés, pourquoi n'auraient-ils pas la même formation.

Nos Championnats doivent être une vitrine, donc très bien arbitrés, c'est pourquoi, il va être constitué, c'est en marche, oui constitué dès ce mois de janvier, un pool d'arbitres de haut niveau. Il n'y aura plus de désignation d'arbitres aux Championnats de France pour faire plaisir ou pour services rendus.

A noter la promotion au grade d'arbitres Internationaux d'Evelyne CHAPILLON et de Roland ARMAND grâce à leur examen d'octobre 2010, félicitations. (*Applaudissements*)

Nous avons soutenu nos arbitres tout au long de la saison et leurs rapports ont permis de mettre en discipline des personnages que je dédaigne, qui sont notre longue maladie à nous. Avec les conseils sur les dossiers de Michel DESBOIS et des miens, ces gens ont été sanctionnés par les commissions compétentes pourtant certains sont passés au travers des mailles du filet à cause de laxisme inexcusable de dirigeants de Ligues ou Départementaux lors des appels. Les licences leur ont été rendues, c'est regrettable car une fois de plus les canailles ont gagné et c'est inacceptable, donc soyez plus vigilants.

Puisque je suis sur le domaine discipline, j'adresse mes félicitations aux diverses commissions de discipline pour le travail accompli. Je parle de travail car la législation exige des bénévoles, une fois de plus, du travail de professionnel éclairé. Un peu moins de 300 dossiers ont été traités, les formations données par Michel DESBOIS, Lucette COSTE et Xavier GRANDE ont été bénéfiques, il devra en être fait de même à chaque mandature. Les remises à jour sont indispensables tant l'exercice est complexe. Je remercie et félicite les formateurs pour leur talent. Je félicite Jacques THERON pour son action mais aussi pour les économies qu'il fait faire à la Fédération au niveau des passages devant la Commission de conciliation du Comité Olympique à Paris. C'est devenu malheureusement et légalement le sport à la mode, sauter les instances fédérales pour aller directement au C.N.O.S.F., la loi le permet. Pourquoi ?? Pour rabaisser les bénévoles que nous sommes car derrière, il y a une pensée négative.. Cette commission devrait pouvoir être sollicitée uniquement lorsque tous les recours fédéraux sont épuisés.

Le Jeu Provençal est à notre origine et se trouve mal traité par certains qui se complaisent à écrire des pages dans l'espoir de se faire plaisir, de se faire « mousser » en pensant obtenir le prix « con...cours ».

A mon avis cette méthode n'est pas bonne. Le Jeu Provençal fait partie du plan de développement souhaité. Les premiers résultats sont palpables puisque cette année encore des Comités demandent des équipes supplémentaires aux Championnats. La F.F.P.J.P. travaille pour l'ensemble du territoire et non pour une région. Le Jeu Provençal, magnifique sport, est sous la houlette de la Fédération et y restera car c'est la seule façon de le développer là où il n'est pas né. De plus en plus de Ligues organisent des Championnats, les Comités des concours et même des écoles de pétanque consacrent du temps à l'enseignement du Jeu Provençal, ce sont des victoires. Le Jeu Provençal est un sport merveilleux de beauté dont la F.F.P.J.P. est fière.

La licence carte à puce fonctionne de mieux en mieux, l'informatique est sous contrôle permanent de Claude STIRMEL, Didier SCHMITT, Daniel READ et Eric REBIBO. Je les félicite pour leur surveillance, pour leur travail journalier et pour gérer la dizaine de comités qui a toujours des bugs, j'en arrive à me demander si c'est bien l'informatique qui est en panne ?

Enfin, globalement cela fonctionne, bien entendu il peut y avoir des problèmes comme ailleurs en matière d'informatique.

J'ai engagé au début de l'année avec une quinzaine d'acteurs, venus de toute la France et de positions différentes, une réflexion sur la licence et/ou sur ses déclinaisons possibles. Le travail effectué est de qualité, les réponses au questionnaire ont été nombreuses, les comptes-rendus que j'ai reçus suite à des études sur quelques départements sont intéressants mais aujourd'hui cet axe paraît prématuré. A celles et ceux qui ont participé, le dossier n'est pas enterré bien au contraire, il est en étude par mes soins avant d'aller plus loin.

Une grande nouvelle et surtout une opportunité extraordinaire de publicité et de mise en avant de nos sports, l'obtention des Championnats du Monde en France et à Marseille en 2012, plus précisément du 3 au 7 octobre 2012.

Un Comité de pilotage est en place pour en faire un évènement qui doit fortifier l'image de la pétanque. Nous devons être tous solidaires sur cet évènement et surtout ne pas essayer d'en tirer profit individuellement, ce serait une galéjade. Je viens de faire un tour, non exhaustif, de toutes les actions fédérales faites ou en mouvement, ou en projet.

Tout ceci, ne se fait pas sans finances et la période qui s'annonce va être délicate car il ne faudra plus trop compter sur les subventions d'Etat. Nous avons un Ministre des Sports, sportive en diable, mais j'ai peur que ce soit tout. Les hautes instances nous ont déjà fait savoir, indirectement, que les subventions seront réduites à cause des obligations d'économies dues à la crise. En fait, dues à l'organisation du Championnat d'Europe de football et à la réfection des stades. Normal, le football opium du peuple..... la professionnalisation voilà le grand mot.

Pendant ce temps-là, le temps du sport à l'école diminue, la vie associative souffre faute de moyens et de bénévoles, la reconnaissance unique des têtes de réseaux éloigne le terrain, l'intervention locale ou départementale menacée avec la disparition des Conseils Généraux dès 2014, demain matin, etc....Remarquez, ceci n'émeut personne ou pas grand monde, donc tout va bien mais l'adage, « aides-toi le ciel t'aidera » est de plus en plus d'actualité.

Daniel READ, notre Trésorier Général avec la Commission des finances s'est attaché à respecter la convention d'objectifs signée avec le Ministère, la D.T.N. Il a respecté son budget et les finances de la F.F.P.J.P., comme vous pouvez le constater, retrouvent un équilibre. C'est un gros travail de tous, une énorme remise en question, une rigueur de tous les instants, un travail de tous les jours sous contrôle permanent. Bravo et merci pour cet énorme travail qu'a réalisé Daniel READ. En 2013 et certainement en 2014 la F.F.P.J.P. sera à l'aise si tout va bien. De plus, nous aurons éliminé les dépenses inopportunes. J'espère que vous pourrez et pourquoi pas, nous pourrons en profiter pour mieux aider nos sports dans leur développement les Championnats par clubs, le développement des écoles de pétanque et notre activité en milieu scolaire, par exemple.

Les réunions du Comité Directeur et du Conseil National ont été un vrai plaisir. Les femmes et les hommes de ces différentes institutions travaillent de façon passionnée avec intelligence. La présence à toutes nos réunions du Comité Directeur des 2 représentants des Ligues Yvon DELCHET et Gérard CHEVALIER permet d'avoir en temps réel le sentiment du Conseil National, donc une proximité avec le terrain.

Notre cousine germaine, la S.A.O.S.-Promo Pétanque ne s'est jamais aussi bien portée. Patrice COMBES et Michel DESBOIS, avec l'aide de Gérard BENON et de Xavier GRANDE, avec votre serviteur en marin-pompier de temps en temps, ont bien mené la barque. Le Président de la SAOS vous expliquera, tout à l'heure, les chiffres de l'exercice réalisé sans aide financière de la F.F.P.J.P. et avec un remboursement de sa dette à sa grande cousine en fin d'année.

J'ai insisté pour une plus grande transparence et la création volontaire de la Newsletter avec ses 10 numéros par an est un succès. Si vous avez pris le temps de la lire, mois après mois, la newsletter donnait beaucoup d'explications et de pistes sur la politique menée. Je dois remercier toutes celles et tous ceux qui ont fait du travail sur cette « feuille de chou » de qualité et qui ont permis qu'elle existe avec des accessits à Claude STIRMEL (Fédération) et Sarah PHAM de la Société Quarterback qui n'ont jamais raté la date d'envoi d'un des 10 numéros. Un grand merci également au Comité de relecture très perspicace. Présidents de Comités, plus vous donnerez à Claude les adresses mails de vos clubs, de vos dirigeants, plus la newsletter fédérale sera utile et efficace.

Nous avons renouvelé le contrat avec QUARTERBACK pour 3 ans et je les remercie pour les conseils, le travail qu'ils réalisent en tant que professionnels lors des retransmissions télévisées, lors des évènements, lors des réunions avec les médias, lors de passage de contrats. Nous avons des relations excellentes avec nos partenaires institutionnels : la Boule OBUT, les structures couvertes MATHIS, les assurances M.M.A. très efficaces lors des litiges ou accidents, les boules KTK, SPORT + pour la qualité de ses diffusions même tardives parfois. Merci aussi à M. GOUDEMAN, d'AFONE MOBILE qui ne renouvellera pas pour 2011 car la marque souhaite se tourner vers d'autres formes de publicité et il faut avouer que nous n'avons pas été bons sur le développement, chez nous, de ce produit. Je remercie tous nos partenaires car sans eux ce serait bien compliqué.

La presse écrite qui est un lien indispensable vers nos licenciés est à féliciter. Marc PHEULIN améliore le magazine Boulisme, la revue Rhône-Alpes Pétanque de Patrick CHALENCON continue son admirable parcours, au plus près du terrain et entretient un véritable lien entre les départements de sa zone. Le « 10 Sports » a relaté nos résultats, championnats après championnats, un bel échange de publicité. Je remercie la télévision, SPORT+ bien entendu, TV 5 MONDE qui nous propulse sur tous les continents mais aussi France Télévisions qui a fait un réel effort sur la pétanque cette année grâce à Daniel LAUCLAIR, à Jean REVEILLON et à Denis NAEGELEN.

Les sites du Net sont à féliciter surtout Boulistenaute qui a bien nettoyé chez lui et qui a fait du bon travail. Certains sites sont des parasites, j'ose le dire car ils ne font que déformer ce que colporte la rumeur. Voyez, deux secondes, l'exactitude de leurs propos. Propos de personnes le plus souvent non licenciées et d'après mon enquête à l'écoute plus que très limitée. Faites comme moi, n'allez jamais sur ces sites, ils ne le valent pas.

Des remerciements par bouquets aux employés du siège, à Patricia au charme intact malgré son ancienneté dans la maison, à Régine, revenue de formation très bien formée... et par poignées de mains aux garçons, à Xavier pour sa précieuse collaboration et nos conversations téléphoniques quotidiennes, à Gérard le « SAOSIEN » qui travaille pour le bien de la boutique, au petit dernier Clément enthousiaste par jeunesse avec un vent de fraîcheur. Ils contribuent largement à notre santé tout comme Jean Pierre DUCAR ou de son nom réel DARREOUS, magique pilote du car-podium, le Sébastien LOEB de notre Fédération. Je tiens à ce que vous respectiez absolument ces personnes car si certains dirigeants se croient encore permis de mal les traiter, je deviendrais vite irascible.

Donc, si nous faisons un bilan global, celui-ci est plutôt encourageant voire bon dans certains domaines. Je remercie tous mes collègues sans exception. Un compliment appuyé à Tony JUAN pour notre complicité et à Bernadette TROUBAT pour son expérience, à Michel DESBOIS pour nos concertations sur la discipline et autres, à Daniel READ pour son travail, je veux lui dire toute ma confiance et le respect de son travail, à Claude STIRMEL pour avoir accepté de fermer son ordinateur le temps d'un mirage. Je remercie les membres cooptés des commissions, vous tous les dirigeants de Ligues, de Comités. Que représente la somme de travail de mes collègues, doit-elle se comptabiliser, je ne parle pas de la mienne normale et quotidienne, sans absence, en ma position de Président. Certainement oui, car la somme de travail est en constante progression comme la vôtre. Comptabiliserons-nous le nombre de bénévoles qui restent en fin d'année, nous devrions le faire, le constat serait alarmant.

En véritable conclusion cette fois et en remerciant tous ceux que j'ai oublié et en vous disant toute mon humilité devant l'œuvre accomplie par les années que je contemple en me retournant vers notre icône, Henri BERNARD, 90 ans depuis septembre dernier et vers le Président de la Fédération Internationale, et Président du collège des Fédérations Sportives non olympiques au C.N.O.S.F., Claude AZEMA toujours fidèle à nos invitations. Merci d'être là.

N'oubliez pas, les temps évoluent, nous devons cultiver notre faculté d'adaptation. Le temps passé est derrière nous, il ne reviendra pas, nous devons penser à l'avenir ensemble. C'est seulement dans l'intérêt de nos sports et de nos licenciés car qui peut savoir ce que nous serons personnellement demain.

La Fédération doit se construire sans cesse, nous la concevons avec les ingrédients : force, compréhension, créativité, esprit d'équipe, inventivité, persévérance, etc... et éternellement inachevée tant il reste de progrès à accomplir.

Bousculés par un monde de plus en plus rude, des vies professionnelles martelées par le stress, par des retraites incertaines, des histoires personnelles, l'exercice des vœux est convenu. Les vœux permettent de prendre des résolutions, comme pour repartir d'un nouveau pied. En vous souhaitant les meilleurs vœux de santé pour la nouvelle année, quel mot, en ce début 2011, peut résumer tous les vœux : la sérénité.

(Applaudissements)

INTERVENTION DU PRESIDENT DU PARC NATUREL REGIONAL

M. SEVIQUE (Président du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise). – Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, en vos grades et qualités, Mesdames, Mesdemoiselles les congressistes, bienvenue à Narbonne qui est une des communes du parc naturel régional, c'est un grand plaisir pour moi de participer au lancement de vos travaux. Pourquoi un Président de Parc Naturel Régional pour l'ouverture d'un Congrès de joueurs de boules ? D'abord parce qu'on m'a invité et parce que la pétanque est une activité qui ne pollue pas, je ne pense pas qu'il soit prévu un Dakar de la pétanque, et ça correspond tout à fait aux enjeux que défend le parc naturel régional.

Plus simplement parce que la terre de contraste qu'est la Narbonnaise, contraste entre les milieux lagunaires et les massifs boisés qui l'entourent, contraste entre les milieux secs et milieux humides, simplement parce que la mission de parc est de protéger, de valoriser les milieux naturels mais aussi les paysages et le patrimoine culturel.

Puisqu'on parle de paysage, peut-on imaginer la place d'un village de notre Languedoc, de notre Midi, cette place ombragée, entourée de platanes, peut-on l'imaginer sans ses joueurs de boules ? De l'enfance au 3^{ème} âge ils sont là, ils sont dans le paysage et en plus ils font le spectacle.

Mesdames et Messieurs, votre sport est aussi un patrimoine culturel que j'ai le devoir de défendre et, à ce titre, soyez remerciés de tous vos efforts en sa faveur car c'est un sport magnifique et soyez assurés de mon soutien total.

Avant d'être un sport, votre passion était un jeu et pour ceux qui l'abandonnent comme un sport il redevient un jeu, pour moi, je l'ai toujours perçu comme synonyme de soleil, de vacances, de bons moments passés avec des amis et si je n'ai qu'un seul bémol à souligner ici, c'est que ma femme me bat tout le temps, c'est agaçant. Merci de votre attention, très bonne année et bon Congrès.
(Applaudissements)

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 65^{ème} CONGRES D'EPINAL

LE PRESIDENT. – Nous poursuivons l'ordre du jour par l'approbation du compte-rendu du 65^{ème} Congrès qui s'est tenu à Epinal les 8 et 9 janvier 2010.

*(En l'absence de toutes observations, celui-ci est **adopté à l'unanimité**)*

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

M. JUAN (*Secrétaire Général*). – Mesdames et Messieurs bonjour, soyez les bienvenus dans cette salle "Rouge" du Théâtre National de Narbonne pour une active participation à nos travaux annuels. Merci à vous tous ici présents, d'avoir pu vous libérer afin de représenter vos Comités et Ligues respectifs à notre 66^{ème} Congrès National, avec une mention toute particulière à nos Amis d'Outre-mer qui n'ont pas hésité à franchir les mers et océans afin d'être parmi nous pour nous faire part de leurs problèmes locaux sur les Iles bien loin de la rue Trigance et ce, malgré le coût important du voyage : Ligue Antilles-Guyane, Martinique, Guyane.

Ayons une pensée pour nos amis guadeloupéens sinistrés suite aux fortes pluies qu'ils viennent de subir ayant fait des victimes.

Cette année encore des absents, que nous comprenons bien, mais qui ont, nous dirons "oublié", de prévenir les organisateurs. La procuration existe toujours, elle n'a pas fait l'objet de suppression dans nos statuts.... Alors quelles excuses invoquer ???

De belles "Images d'Epinal" plein la tête, d'excellents souvenirs d'un Congrès réussi dans les Vosges, où la neige et le froid étaient bien au rendez-vous, mais aussi la chaleur de l'accueil vosgien.

Voilà le Pays Cathare qui nous accueille pour la Nième fois dans ce département viticole de l'Aude, à la plaque numérogique n° 11 tout comme le millésime de l'année qui commence, ses "Corbières" et "Limoux" à boire avec modération. Pour beaucoup d'entre nous, ce ne sera pas la 1^{ère} fois depuis 56 ans avec les 13 Championnats de France organisés et à venir cet été encore, à Gruissan... par les dirigeants qui se sont succédés à la tête de ce Comité oh ! Combien accueillant avec entre autre son chaud accent du soleil du bord de la Grande Bleue.

Nous saluons les nouveaux dirigeants responsables dont deux dames à qui nous souhaitons particulièrement la bienvenue, Mme Monique WIEBELSKIRCHER, Présidente du Haut-Rhin – Mme Nicole COULEARD, Présidente de l'Essonne - MM. VERGER Michel, Président du Val d' Oise – BREANT Jacky, Président de la Ligue de Haute-Normandie – SERALINE Edouard, Président de la Ligue Antilles-Guyane – ALINE Jean-Claude, Président de la Martinique – Président de Wallis et Futuna – PYRON Roland, Président des Côtes d'Armor – PARA Laurent, Président des Hautes-Alpes – BALSSA Pierre, Président du Gers – et le dernier connu FLOCH Daniel, Président des Hauts-de-Seine.

Nous remercions les personnalités qui nous font l'honneur d'assister à nos travaux ou de passage : M. le Député Maire de Narbonne, M. le Président du C.D.O.S., Mme la Vice-présidente du Conseil Général de l'Aude, M. Claude AZEMA, Président de la F.I.P.J.P. que l'on ne présente même pas aux nouvelles paires d'yeux dans l'assistance....M. Henri BERNARD, Président Honoraire des Fédérations Internationale et Française qui a fêté ses 90 ans, il y a 4 mois, et qui a tenu à être avec nous malgré quelques ennuis de santé dus à un petit problème "équestre" en novembre...

Egalement des remerciements en direction de :

La Presse audio-visuelle : Sport+, France Télévisions, FR3 Régionale, aux journaux locaux : l'Indépendant, le Midi-Libre et la Dépêche du Midi, aux revues spécialisées : Boulisme, Rhône-Alpes Pétanque, pour leurs reportages, images et articles, sur nos deux disciplines, « Le 10 Sport » pour la presse, bien que le contrat ne sera pas renouvelé en mai.

Nos partenaires privilégiés : "QUARTERBACK" quant à la communication – "MMA" l'assureur – "ERIMA" l'équipementier – les fabricants de boules : OBUT, MS et KTK – "AFONE MOBILE" pour la téléphonie.

Nos très chère(s) conjoint(es) qu'on ne peut oublier avec toutes les heures qu'ils (elles) nous laissent afin d'assouvir notre passion à servir la Pétanque et le Jeu Provençal, à leur détriment... Merci à vous.

Au Président du Comité de l'Aude, tout juste sorti de convalescence suite à une intervention chirurgicale qu'il a subi il y a un mois, et à qui nous souhaitons que cela ne soit qu'un mauvais souvenir, Alain VALERO. Jeune Président qui a su relever les défis lancés par son prédécesseur pour organiser des Championnats et une première : ce Congrès. Bien sûr Alain sans sa formidable équipe de bénévoles ne pourrait et ne serait rien, aussi nous sommes persuadés que tout ce petit monde aura eu à cœur et fait le nécessaire pour que nous tous soyons ravis du séjour mais aussi de leur réussite et savoir-faire.

Xavier, Patricia, Régine, Gérard et Clément, les "locataires" de la rue Trigance, qui tout au long de l'année m'ont apporté aide et assistance avec une grande gentillesse. Mais aussi, ponctuellement à Michel POGGI sur l'historique des Championnats de France lors de ses fréquents passages au siège, il est vrai que, comme l'on dit en cyclisme "c'est le régional de l'étape" / à Jean-Pierre DARREOUS, le chauffeur du car podium, sur les sites des Championnats de France où il est toujours disponible et prêt à rendre service aux organisateurs en allant au-delà de ses attributions / à notre charmante adjointe comme vous avez pu vous en apercevoir à l'accueil, Bernadette TROUBAT pour son esprit de synthèse et ses précieux avis.

Je tiens à saluer la présence dans la salle de deux anciens : M. Joseph SOULIE, avec ses 88 ans, ancien membre de la Fédération, ancien Président de la Ligue Languedoc-Roussillon et du Comité de l'Aude, M. Francis GACHON, ancien Vice-président de la Fédération, ancien Président de la Ligue Languedoc-Roussillon et du Comité de l'Hérault.

Nous voici au "milieu du gué", ne pas confondre : cela s'écrit avec un "é"... à la moitié de la mandature et si pour quelques-uns l'inquiétude première étant leur devenir d'élu... la campagne électorale pour 2013 est déjà ouverte pour eux !!! Pour ma part je ne vois pas d'intérêt à changer la présentation de mon exposé... alors ! ... reprenons les points des années précédentes dans l'ordre.

ADMINISTRATION

▪ Secrétariat :

- . Retour de formation de Régine : la revoilà parmi nous la tête plein de savoirs, ce qui est une bonne chose autant pour elle que pour nous ;
- . Embauche définitive de Clément, jeune passionné de pétanque aux multiples fonctions : secrétariat DTN - SAOS mais principalement la Communication (communiqués de presse avant et après nos Championnats de France, coordinateur de presse...) ;
- . Recrutement de Séverine, notre Conseillère Technique Nationale depuis le 1^{er} mai.

- Chancellerie : cette année c'est 30 % des Comités qui n'auront pas de bénévoles à récompenser (1/4 l'année dernière), "j'y crois pas..." et donc n'ont pas jugé utile de solliciter une quelconque médaille!!! Il est bon de re-rappeler qu'il existe une procédure qui est diffusée tous les ans au début de l'été, aussi nous vous demandons avec insistance de bien vouloir respecter les directives de la circulaire : date d'envoi – délais – imprimés – accord de la Ligue ...

S'il y a des C.D. qui ne demandent rien... il y en a d'autres qui distribuent les médailles comme des bonbons à la menthe ! Parfois même 2 fois la même récompense dans les 3 dernières années !!! Trop, cela risquerait de "dévaluer" nos médailles !! Non ??

▪ Distinctions

- De la D.J.S. :
 - Argent : François DEBONNAIRE, Pdt de la Ligue Hauts-de-France ; Jean-Claude DESMULIE, Pdt du CD du Nord et membre de la F.F.P.J.P.
 - Bronze : Lilian LAVAUULT, Pdt du CD des Deux-Sèvres.

- Du Bureau de la Chancellerie Fédérale :
 Attributions effectuées en fonction des informations en notre possession... certains responsables n'ayant pas jugé utile de répondre à notre questionnaire quant aux distinctions qu'ils auraient reçues...
 - Médaille de Bronze :
 MM. Eric EVRARD, Pdt du Pas-de-Calais/Serge PRIMEROSE, Pdt du CD de Guyane.
 - Médaille d'Argent :
 Mme Bernadette STEINHAEUER, Pdte du CD du Bas-Rhin/MM. Yvon EPAILLARD, Pdt du CD du Maine-&-Loire/François KURZ, Pdt de la Ligue d'Alsace.
 - Médaille d'Or :
 MM. François DEBONNAIRE, Pdt de la Ligue des Hauts-de-France/Willy LACROIX, Pdt du CD de l'Aisne/Gilbert LE MOEL, Pdt du CD de l'Eure /Jean-Christian LERANDY, Pdt de Nouvelle-Calédonie/Patrice MARZAT, Pdt du CD de la Sarthe /Christian REBOUL, Pdt du CD de Haute-Corse/Francis SERRE, Pdt du CD de l'Yonne/Philippe STEPHANT, Pdt du CD du Morbihan.
 - But d'Or :
 MM. Jean-Claude DESMULIE, Pdt du CD du Nord et membre de la F.F.P.J.P./Daniel READ, Trésorier Général de la F.F.P.J.P./Claude STIRMEL, Vice-président de la F.F.P.J.P.

L'ensemble du Comité Directeur, adresse toutes ses félicitations aux nouveaux récipiendaires.

EFFECTIFS

Bravo ! à vous tous qui avez, par vos actions, su sortir du "rouge" : vous êtes 30 CD métropolitains et 4 d'Outre-mer. D'autres ont ralenti "la chute" pour arriver à une perte globale de nos licences d'environ 1 point ½.

Cependant, ne nous enflammons pas, ne crions pas victoire ! trop tôt ni trop fort, car il ne faut pas oublier d'où nous venons... : -10 % l'année dernière !! aussi nous ne saurons trop vous encourager à persévérer dans ce sens.

Avec toutes nos félicitations pour ces succès, nous vous souhaitons de continuer vos efforts afin qu'ils aboutissent, et pour cela pas de satisfecit prématurés : recherchons et mettons en application toutes nouvelles idées d'animation pour atteindre ce résultat, encore et toujours...

A partir de l'état des effectifs nous constatons :

- que nous sommes 311 284 licenciés, répartis dans les 6 216 clubs affiliés et parmi notre "population", les Féminines Eligibles (Seniors + Vétérans) représentent 14,2 % (44 339), en y ajoutant les "gamines", le sexe "dit faible" représente 15,6 % (49 089) de notre "fonds de commerce" : mode de calcul pour l'obtention du pourcentage déterminant la représentativité des Féminines dans un Bureau ou Comité Directeur (Club, Département, Région, National).
- qu'en ce qui concerne nos "Jeunes" cela ne s'arrange pas trop : ils ne sont que 23 152 (7,4 %) !!... Voilà un "chantier" porteur à renforcer et à s'y pencher sérieusement pour l'avenir de nos disciplines ;
- que chez nos "anciens", là on voit que comme tout le monde et sous tous les cieus, nos licenciés vieillissent, ce qui fait que les Vétérans progressent en nombre... : 111 788 (35,9 %), les Féminines représentant 4,2 % (13 348) de cette catégorie, les Messieurs eux : 31,6 % (98 440).
- Que la perte globale est de -1,44 % (- 4 667) et 95 clubs qui ont cessé leur activité soit – 1,50 %.

Les Variations :

* Métropole : -1,69 % (-5 221) / -74 clubs (5 992)

- Seniors Masculins : -3,62 % (-5 272)
- Seniors Féminines : -3,26 % (-1 000)
- Jeunes : -3,88 % (- 912)
- Vétérans : +1,82 % (+1 976)

* Outre-mer : +7,15% (+554) / -21 clubs (224)

- Seniors Masculins : +6,10 % (+301)
- Seniors Féminines : 16,37 % (+152)
- Jeunes : -8,28 % (-56)
- Vétérans : +13,03 % (+157)

Ca bouge dans le Sud, cette année "*ché le Nooord*" qui est à la "traîne" les Sudistes ayant fait moins mal que les Nordistes -1,67 % contre -1,78 % : Zone 6 / -4,19 %/Zone 1 : -3,10 %/Zone 7 : -2,52%/Zone 2 : -1,40 %/Zone 4 : -0,93 %/Zone 8 : -0,48 %/Zone 3 : -0,01 %/la Zone 5 étant positive +0,06 %.

Je ne pouvais clôturer cette rubrique sans rendre hommage à tous ceux qui ont réussi à progresser en licenciés, et me permettre de citer en exemple quelques-uns de par leur pourcentage de variation, en précisant bien que VOUS TOUS qui êtes cette année en progression êtes associés à cet hommage : Ardèche, Oise, Yonne, Loiret, Creuse, Vendée, Haute-Savoie, Haute-Corse, Corse du Sud... etc, etc, etc pour la Métropole. Pour l'Outre-mer : Martinique, Polynésie, Réunion et Saint-Pierre et Miquelon qui a multiplié par 6 ses licenciés... Ne dit-on pas "qu'il n'y a pas de petits profits".... "Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières" alors réjouissons-nous de la moindre licence en plus.



▪ Compétitions Internationales :

La saison 2010 aura été encore plus riche que 2009 : une année à classer comme étant d'un très "bon cru" grâce aux succès remportés par nos représentants.

Nous adressons nos félicitations à celles et ceux qui ont fait honneur au Drapeau Tricolore en accédant aux divers podiums et dont nous aurons l'occasion de découvrir, pour certains, leurs visages dans quelques instants lors de la présentation du Palmarès 2010.

- * Les 2 titres décrochés à IZMIR (Turquie) lors des Championnats du Monde Seniors :
 - en triplètes : le 9^{ème} consécutif avec la même formation ces 3 dernières années,
 - au Tir de Précision : titre qui nous fuyait depuis quelques paires d'années (2003 exactement).
- * Les médailles d'or ramenées de LJUBLJANA (Slovénie), des Championnats d'Europe Féminin en Triplette et Tir de Précision.
- * L'Argent au Championnat d'Europe des Jeunes à MONTAUBAN (Tarn-&Garonne). Une petite déception cependant pour le Tir de Précision battu en 1/4.
- * La Coupe d'Europe des Clubs à NICE : 4^{ème} victoire, et la 3^{ème} consécutive, "le saladier" restera cette année encore, sur les bords de la Méditerranée dans la Capitale de la Côte d'Azur.

Pour être encore plus "cocardier", nous ajouterons à ces bons résultats l'Argent au Championnat du Monde Seniors de Tir de Précision et la Victoire dans la Coupe des Nations à IZMIR pour la POLYNESIE, qui a fait honneur à la F.F.P.J.P.... eh !! oui tous les joueurs étant licenciés à notre Fédération.

On peut applaudir tous ces athlètes qui l'ont bien mérité.

▪ Championnats de France 2010 :

Cette année encore nous pouvons, globalement, être satisfaits des diverses organisations avec, bien sûr et hélas ! Toujours des "accrocs"... mais le parfait existe-t-il en la matière ??

- * Des sites rationnels et fonctionnels : restauration et carrés d'honneur sur le site – parkings en nombre suffisant – qualité de l'organisation / cadres merveilleux, voire historiques : Arènes, Salles de Spectacles, Jardins de Château... nous citerons, entre autres, Fenouillet, Nice, Beaucaire, Mouans-Sartoux, Cahors..... / parties suivies par un nombreux public / qualité des repas à des prix corrects.
- * Bons à Tirer reçus tardivement malgré nos relances avec parfois réponses souhaitées pour la veille !! J'y réponds toujours par retour de courriel. Nous sommes obligés de vérifier que les contrats signés avec nos partenaires sont bien respectés pour éviter toute sanction financière, voire une rupture de contrat, et ce, en liaison avec Quarterback/panneaux de scores manquants/des "embouteillages" pour la restauration/utilisation d'un cercle "fer à cheval" pour le Jeu Provençal : bien perçu par les joueurs et l'arbitrage/ l'absence de quotidiens locaux sur les sites.

- **Attention** sur certains sites, il n'y avait pas d'antenne de secours !! Cela pourrait être grave : là un N° de téléphone des pompiers, ici une simple ambulance, et coûter cher aux organisateurs. Ce qui a eu pour conséquences, et heureusement qu'il était présent, de nombreuses interventions de notre Ami Jean-Pierre qui n'a pas chômé et pas un instant pu "reposer" les paupières pour souffler... Avis et mise en garde aux futurs organisateurs.

- * Protocole : dès la présente saison, il n'y aura plus de passage de flambeau mais un simple relais entre le Comité Organisateur et le futur/tout comme il n'y aura plus de remise de drapeau de Champion de France, remplacé par un fanion souvenir.
- * 2012 devrait voir le jour d'un Championnat de France Seniors réservé à la catégorie "Promotion" à 64 équipes. Un règlement assez strict et rigoureux, afin d'éviter les "tricheries", vous sera diffusé rapidement, qualificatifs via les Ligues. Le Triplette Masculin, lui, passant de 256 à 192 équipes.

COMMISSIONS

Quelques points qui devraient être abordés et développés par les intervenants responsables des dossiers.

Je demande à ceux-ci de bien vouloir m'excuser d'avoir dévoilé partiellement leurs sujets voire peut-être même annoncé des sujets dont ils n'avaient pas prévu de traiter mais je leur fais confiance : ils sont suffisamment "costauds" pour rebondir.

▪ Direction Technique :

La doublette Séverine/Jean-Yves vous présentera le bilan de la saison écoulée, les actions et projets pour les années à venir : Haut-Niveau, Formation, Politique Sportive, Diplôme d'Etat... 3^{ème} Colloque des Educateurs du 28 novembre à Paris.

▪ Compétitions :

* Coupe de France des Clubs :

Compétition toujours très appréciée par les participants bien que nous enregistrons une baisse, qui pourrait être due au coût des déplacements.

- 2 583 clubs inscrits pour la 12^{ème} édition (2010/2011), soit -255 clubs (-9 %).
- Phase finale à NYONS (Drôme) du 24 au 26 mars.

* Championnats des Clubs : Joseph vous dira tout Sur les Championnats Départementaux des Clubs "C.D.C.", Championnats Régionaux des Clubs "C.R.C." et du Championnat National des Clubs "C.N.C.", sigles à retenir.

La finale du "C.N.C." 2010 a eu lieu les 13 et 14 novembre à Chalon/Saône (71) avec les mêmes clubs aux 2 premières marches.

- * Nationaux : à compter de 2011 figurera sur les calendriers des Nationaux une colonne pour les montants des dotations.

>Sport en Entreprise

- Comme nous vous l'annoncions à Epinal, la 8ème et dernière édition du "Trophée de France Interentreprises par Equipes" a eu lieu à Sedan. Cette compétition est supprimée à compter de 2011 faute de compétiteurs.
- Projet de convention à l'étude avec la Fédération Française de Sport en Entreprise "F.F.S.E."

>Informatique

- Claude, Daniel, Didier et Eric, vous avez de quoi être satisfaits car grâce à votre pugnacité en expliquant, re-re-expliquant tout l'intérêt de la licence "carte à puce" et sa gestion par GESLICO pour l'avenir : tirage au sort des concours "vicinaux", comme dirait Jacques/les Championnats de France depuis les qualificatifs départementaux jusqu'à la finale nationale est un vrai succès. La preuve, les demandes de lecteurs et l'équipement en matériel informatique par de plus en plus de clubs via leur CD vous donnent raison.

Bien sûr par certains côtés, c'est un peu contraignant mais avec de la discipline et de la patience, cela ira en s'améliorant. Soyez-en félicités.

- Nous insistons pour demander aux Comités de bien vérifier leurs fichiers dans GESLICO afin d'éviter tout désagrément à leurs représentants lors des Championnats de France où faute des informations essentielles, ceux-ci pourraient être refusés : validation du certificat médical. En 2010 beaucoup trop d'équipes avaient modifié leur formation. Nous attirons votre attention sur toute équipe qui ne serait pas conforme à l'inscription lors des qualificatifs, et dont le Délégué Fédéral du Championnat n'aurait pas été informé préalablement à la compétition, celle-ci sera purement et simplement refusée.
- Une formation de "graphiqueur" sera effectuée par nos amis READ, SCHMITT et STIRMEL dès cette année afin de mettre en place un diplôme de la fonction.
- Important : bien saisir, dans les meilleurs délais, les résultats de vos Nationaux.

Pour clôturer cette rubrique, il m'a été demandé de rappeler, bien que nous l'ayons fait « moult » et « moult » fois et même écrit..., les opérations d'initiation de carte et la validation des licences de fin d'année, qui sembleraient ne pas avoir été bien comprises par certaines/certains responsables de licence, voire mal retransmises... :

- La carte d'initialisation d'un lecteur (s'il est connecté par prise de courant) est à mettre à jour APRES le 1^{er} janvier 2011 ;
- Les licences 2011 validées sur GESLICO peuvent être mises à jour sur Gestion Concours et le lecteur à cartes depuis le 20 novembre dernier A CONDITION d'avoir mis le logiciel Gestion Concours à jour (suivant la version du 14 novembre 2010). Merci de bien vouloir répercuter cette information aux personnes concernées par cette tâche au sein de vos Comités et bonne chance à elles (et je ne suis pas sûr que ceci ne sera pas repris lors de l'atelier informatique de demain matin...)

>Médical

- Tous les Championnats 2010 ont fait l'objet de contrôles anti-dopage, à l'exception des Vétérans, par des Médecins de l'A.F.L.D. à raison de 6 personnes par Championnat. Les résultats sont pour la plupart négatifs mis à part 2/3 dossiers pour prise de médicaments interdits non signalés préalablement, mais aussi 2 prises de produits interdits avec à l'appui des dossiers disciplinaires....

- Des contrôles d'alcoolémie, une quarantaine, ont été effectués sur la plupart des Championnats par Jean-Pierre, notre toubib qui se sont avérés négatifs.
- A compter de la présente saison les contrôles d'alcoolémie se feront également sur les Délégués des équipes désignées. Le règlement sera modifié en ce sens.

>Discipline

- Dorénavant il sera possible de délocaliser les dossiers "difficiles" à instruire localement ;
- Blocage de la licence pour un joueur pas encore suspendu et ne renouvelant pas sa licence ;
- Formation : le tour de France est presque bouclé : bilan positif où ont pu être mesurées les lacunes de certains membres de Commissions de Discipline, malgré toute la bonne volonté des intéressés.
- Michel vous sensibilisera sur les nombreux cas de disfonctionnement relevés par lui et les 2 autres formateurs que sont Lucette COSTE et Xavier GRANDE.
- Notre mise en garde d'Epinal est toujours d'actualité, soyez vigilants en matière de finances, mettez donc en place des contrôles "croisés" pour parer les tentatives de malversations...

>Arbitrage

- Création d'un "Pool d'Elite" les Arbitres qui en feront partie officieront dans les compétitions majeures.
- Terminée la "Grande Messe" annuelle, plus de colloque. Il est vrai que le but recherché par ces rassemblements n'avait pas été atteint. Il sera remplacé par une formation "itinérante" au niveau des Ligues et dispensée sur place.
- Code d'Arbitrage : une nouvelle version vient d'être diffusée de façon sélective mais disponible à la SAOS.
- Une vingtaine de contrôles de boules furent effectués sur des Championnats de France : tous se sont avérés négatifs. Il est à noter que ceux-ci furent très bien accueillis par les joueurs et délégués des équipes désignées par tirage au sort.

>Règlements Administratif et Sportif

- A défaut de pouvoir présenter son support de licence à un concours, un joueur, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un certificat médical sera autorisé à y participer si, et SEULEMENT SI il est possible de vérifier sa fiche via le logiciel GESLICO. En l'absence d'informatique sur le site, le joueur ne pourra être admis. Après vérification, s'il est effectivement licencié, celui-ci devra s'acquitter d'une amende de 10 € au profit du C.D. organisateur et destinés au développement de la politique de nos disciplines chez les "Jeunes" (modification de l'article 4).
- Mutations juniors : toutes payantes.
- Catégorisation :
 - le rendement de points est supprimé à compter de 2011.
 - à l'étude la refonte de la catégorisation : classement des "Elites" et "Honneur" pour 3 ans. Prise en compte de la participation. Catégorie "Promotion" à moins de 7 pts...

Quelques « Rappels aux Règlements », participation aux concours officiels/fédéraux :

- Vétérans = concours réservés aux licenciés de cette catégorie
- Mixtes = présence obligatoire d'une personne de sexe opposé
- Joueur dûment licencié = autorisé sur tout le Territoire Français en fonction des possibilités que leur donnent les licences (catégorie, homogénéité, qualifs....). Il ne doit pas y avoir

d'interdit pour appartenir à un secteur ou district dans un Comité Départemental, différent de celui de l'organisateur - Licencié d'un autre C.D. – Licencié à une Fédération étrangère affiliée à la F.I.P.J.P. pour ces derniers les joueurs étant classés automatiquement, et au minimum « honneur ».

Voilà Alain, Cher Président et Ami, j'en ai fini et pense avoir été raisonnable quant à la durée de mon intervention. Je remercie toute l'assistance pour sa pleine attention en espérant ne pas avoir été trop "raseur"....

Merci à tous ceux qui m'ont gentiment adressé leurs vœux auxquels je n'ai pas pu répondre à tout le monde. Un grand merci à vous.

2011 déjà ! Que le temps passe ...A cette occasion je vous présente à toutes et tous ainsi qu'à vos Familles, vos Proches, Administrés et ceux qui vous sont Chers, mes sincères Meilleurs Vœux : que cette Nouvelle Année soit faite de Bonheur, Joies, Prospérité, Réussites et de Réalisations de vos projets tant familiaux que sportifs, mais surtout la SANTE sans quoi nous ne pourrions rien entreprendre.

Et comme dirait un Grand Serviteur de la Pétanque en France et dans le Monde « à l'année prochaine et si nous ne devons pas être plus ne soyons pas moins » Merci (*Applaudissements*)

*(En l'absence d'opposition, celui-ci est **adopté à l'unanimité**)*

INTERVENTION de MADAME la VICE-PRESIDENTE du CONSEIL GENERAL de l'AUDE

Mme GANCIA (*Vice-présidente du Conseil Général de l'AUDE*). – Bonjour à tous Mesdames, Messieurs les Présidents, merci de m'avoir invitée et c'est avec un grand plaisir que je voulais venir vous saluer.

Lorsque le Comité de l'Aude est venu me rencontrer et m'a parlé de ce Congrès national, j'ai répondu sans hésitation pour être présente aux côtés du Comité pour l'accompagner pour que ce Congrès puisse se dérouler aujourd'hui et demain sur notre ville de Narbonne et aussi pour que vous puissiez apprécier notre joli département, alors pour ces deux jours, je sais que vous n'avez pas beaucoup de temps, mais j'espère que cela vous donnera envie de revenir pour visiter le reste du département. Nous avons un petit département rural, mais un département merveilleux, avec son littoral, la haute vallée, les Corbières, le Minervois. Dans le département nous avons 58 Comités départementaux avec 88 disciplines, dans notre département, il y a plus de licenciés à la pétanque qu'au rugby. Je vous remercie et vous souhaite un bon Congrès à Narbonne. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Nous allons revenir dès 2011 dans votre département, plus particulièrement à Gruissan pour le Championnat de France Triplette Jeu Provençal. Il demande s'il y a des questions sur le rapport moral.

Tout ce que vous a annoncé le Secrétaire Général a été rapporté dans les comptes-rendus des Comités Directeur jusqu'en septembre.

RAPPORT FINANCIER

LE PRESIDENT. – Nous passons maintenant au rapport financier qui vous est présenté par M. Daniel READ, notre Trésorier Général.

M. READ (*Trésorier Général*). – Bonjour à tous, quelques recommandations que l'on m'a suggérées, le Président et mes collègues m'ont dit soit Zen, mon épouse m'a dit soit diplomate, je vais essayer de relever les challenges. Il précise que le budget est bien réalisé par la Commission des Finances malgré les doutes de certains.

Il remercie le Trésorier adjoint, Michel DESBOIS, le Vice-président des finances, Michel SIGNAIRE qui l'ont beaucoup aidé pour la réalisation des finances ainsi que les gens du siège qui collectent toutes les informations et les lui transmettent. Egalement tous ses collègues du Comité qui ont fait l'effort nécessaire pour faire en sorte d'être dans le budget. Il remercie également Jean-Luc MARELLI, pour l'aide qu'il apporte au niveau du contrôle rigoureux et de ses conseils.

Il présente le bilan financier, le compte de résultat et le budget réalisé. Il s'étonne de ne pas avoir eu de retour après l'envoi du bilan financier et du compte de résultat. (*Applaudissements*)

(Voir documents en annexes)

M. GAFFET (*Président Ligue Ile de France*). – Comme l'an passé, il est stupéfait qu'il y ait 80 000 € de licences encaissées non payées. La Fédération établit des traites à 150, 160 voire 180 jours ce qui n'est pas courant sur le marché. On parle des Territoires d'Outre-mer, mais cela ne fait pas 80 000 € et on oublie de citer les Alpes-Maritimes. Les Alpes-Maritimes, c'est un peu la Californie de la France, 10 000 licenciés qui représentent la population des deux Ligues de Normandie, si effectivement un département à 10 000 licenciés ne paie pas des sommes encaissées tout au long de l'année, il y a de quoi s'inquiéter. Il est surpris que rien ne soit fait et trouve cela inquiétant.

M. READ. – Il n'a pas, pour l'instant, envisagé de solution de rétorsion. Le trésorier du Morbihan M. STEPHANT m'a fait quelques propositions ce matin comme par exemple de payer les fiches financières par prélèvement automatique, par un montant fixe. (*Applaudissements*). Il faut creuser cette idée.

M. BLANC (*Président du Comité de Haute Savoie*). – Il félicite M. Read pour la présentation du rapport mais trouve inadmissible que des gens paient et d'autres non, il faudrait prendre des sanctions immédiates, parce que c'est scandaleux (*Applaudissements*)

M. READ. – Ce n'est pas une décision qui se prend facilement, il faut y réfléchir en Comité Directeur. Le besoin de trésorerie est pour les années 2012 et 2013 en 2014 et 2015 ça s'arrangera.

LE PRESIDENT. – Le problème est qu'à ce jour le Comité des Alpes-Maritimes n'a pas réglé ses licences. Cela a été discuté en Comité Directeur hier, ce Comité est en retard, il doit régler au 30 janvier 2011 ou les licences informatiques seront bloquées.

M. MUSCAT (*Président Comité des Alpes-Maritimes*). – Le chèque concernant les licences est en votre possession et vous pouvez l'encaisser dès maintenant. Il n'aurait jamais pensé que l'on puisse parler des Alpes-Maritimes en Congrès, parce qu'il explique qu'il y a eu des problèmes avec les collectivités territoriales et a dû provisionner les licences et la partie télévisuelle sur le remboursement de celles-ci.

LE PRESIDENT. – Les petits Comités font des efforts pour payer dans les délais, il n'y a pas de raison que les autres ne le fassent pas.

Mme COSTE (*Présidente Ligue PACA*). – Aimerais des précisions sur la nature des dépenses de la DTN relatives au développement de la pratique en milieu scolaire et sur le projet de développement sportif de la Fédération.

M. READ. – Pour les dépenses scolaires, il a été acheté un fascicule à l'EPS qui a été imputé en totalité en dépense pour pouvoir arriver à hauteur de ce qui est prévu dans la convention d'objectifs. Ce livre sera distribué aux éducateurs et aux écoles.

M. PERONNET (*DTN*). – Sur le projet de développement sportif, c'est la partie CNC concernant le développement au niveau national.

M. READ. – Le CNC monte en puissance, l'année passée nous avons remboursé à hauteur de 20 000 €, cette année 42 000 €. Toutes les actions, qui seront faites par les Comités ou les Ligues pour l'introduction du sport dans les écoles, seront remboursées sur présentation des justificatifs par les éducateurs

M. RAMPIN. – Demande si l'endettement ne vient pas de la carte à puce ?

LE PRÉSIDENT. – Aujourd'hui cette carte à puce est bien gérée par la plupart des Comités, on a par ailleurs des retours très favorables. Dès 2013-2014 vous verrez que la tendance sera inversée au niveau des finances. De plus, il sera beaucoup plus simple pour les générations à venir de se servir d'informatique et ils diront qu'avec nos cartes à puce on était au moyen âge. Il ne faut pas refuser le progrès même si pendant un ou deux ans nous sommes en difficulté ce n'est qu'une situation provisoire. (*Applaudissements*)

Mme COUPAS (*Trésorière du Comité de la Côte d'Or et Ligue Bourgogne*). – Au niveau des aides et cotisations diverses, elle aimerait savoir quelle cotisation est versée et par rapport à quoi ? et au Niveau de la lutte contre les incivilités et la violence, quels moyens sont mis en place ?

M. READ. – Dans les aides au DOM/TOM sont compris les remboursements des Championnats de France pour les équipes qui ont participé plus une partie d'aides qu'impose le Ministère qui est de 8 000 €, les 14 000 € de remboursement d'aides correspondent aux remboursements Championnats de France et aides apportées au DOM/TOM du fait de leur éloignement.

Concernant la lutte contre les incivilités, la DTN travaille dans ce domaine, elle monte des dossiers comme les contrôles anti-dopage, les réunions faites dans le cadre de la lutte contre la violence.

M. LE BOT (*Président du Comité de la Haute Garonne*). – Emet un souhait concernant les erreurs faites au niveau des licences, il aimerait qu'on lui dise quelles erreurs sont faites, pour ne pas avoir à les refaire et qu'il y ait un référentiel commun pour l'ensemble des départements. Il aimerait comprendre ce qu'on lui facture.

M. READ. – On répond aux questions, même dix fois s'il le faut. Les erreurs sont faites par les personnes qui manipulent GESLICO. Cette année, on a tenu compte de ces erreurs, il n'y aura donc plus 3 € de facturation de corrections d'erreur. Il cite l'exemple d'un licencié qui reprend une licence et qui ne dit pas que sa licence est en mauvais état, il est fait un renouvellement sans reprise de carte, 15 jours plus tard, le licencié vient et dit que sa licence est cassée, l'année passée cela faisait l'objet d'une correction d'erreur ou d'un duplicata. Cette année il y a la possibilité suivante : un certain nombre de jours après on s'aperçoit que la licence est en mauvais état et que la demande de carte de licence est forcée, il n'y aura pas de facturation supplémentaire.

M. LE BOT. – Donne l'exemple du joueur senior qui passe vétérans, c'est simplement une manipulation informatique au niveau de la licence, le support change, il faut payer un nouveau support mais également une correction d'erreur.

M. READ. – C'est une mauvaise manipulation car s'il y a un renouvellement avec un forçage de carte en demandant une nouvelle carte, vous payerez 5,70 €. La secrétaire a dû faire un renouvellement et demander un duplicata mais pas une correction d'erreur ni demander une carte forcée.

Un **représentant du Comité du Tarn**, demande de revenir sur la présentation, sur la gestion de la carte à puce et plus particulièrement sur la ligne remboursement d'emprunt. Il lui semble que lorsqu'on souscrit un remboursement d'emprunt l'écriture à passer c'est un compte de la classe 5 à la classe 1. Quand on rembourse on débite le compte de la classe 1 et on débite un compte de la classe 6 intérêt ? Il se demande où figure l'emprunt qui a été souscrit ? Il ne comprend pas la présentation.

M. READ. – La gestion de la carte à puce est particulière, effectivement dans la pratique comptable on affecte les dépenses au fur et à mesure, en 2009 il a été acheté 5 000 lecteurs et 315 000 licences ont été faites, ce qui a coûté 1,4 million, il a été emprunté 1,3 million, pour éviter la confusion d'être trop technique, il affecte la dépense au moment où il rembourse les emprunts.

Mme PIERRISNARD (*responsable informatique au Comité de la Vienne*). – Revient sur le forçage de carte, quand la carte est cassée on peut forcer mais quand le certificat est validé on ne peut plus. La correction d'erreurs est imputée au Comité et il n'est pas possible de la reporter sur les petits clubs, l'imputation ne devrait-elle pas être faite en amont ?

M. READ. – Quand les cartes arrivent de chez Paragon, elles doivent être vérifiées quand elles sont remises aux licenciés. Si 15 jours après, le licencié la ramène comment peut-on prouver que la carte était défectueuse ?

Mme JEANJEAN (*Présidente du Comité des Bouches du Rhône*). – Demande s'il y a une garantie sur le produit des Etablissements Paragon.

M. READ. – Il y a une garantie dès l'instant où il est constaté que la carte est mal imprimée ou qu'elle ne fonctionne pas.

M. LACROIX (*Président du Comité de l'Aisne*). – Il précise que lorsqu'il reçoit les licences à renouveler, il ne peut pas savoir d'avance si elles sont défectueuses ou non. C'est lorsque le certificat médical est enregistré que la licence est renouvelée. Ensuite si la carte est passée sur le lecteur et qu'il y a un défaut il n'y a plus de forçage possible, alors comment faire ? C'est donc soit le Club ou le Comité qui paie.

LE PRESIDENT. – Arrête le débat sur la carte à puce en précisant que samedi il y a un atelier informatique pour débattre des cas particuliers où seront données les réponses.

M. ROBERT (*Président du Comité de la Meuse*). – Revient sur l'augmentation prévue des licences de 1,20 € en 2012, il demande si il n'est pas préférable d'augmenter les frais de mutations.

M. READ. – C'est une excellente idée qui ne pénalisera pas tous les Comités et qui fera en sorte que les licenciés restent dans les clubs.

M. PRIMEROSE (*Président du Comité de la Guyane*). – donne une précision sur les subventions. Sur la partie bénévolat, un gros travail est mis en place par le gouvernement entre le C.N.D.S. et des C.R.O.S. par lequel il est recherché des solutions pour la rémunération des bénévoles, un chantier qui a démarré il y a un mois en Guyane.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. MARELLI (*Commissaire aux comptes*). – Mesdames, Messieurs bonjour, l'audit a été effectué selon les normes professionnelles en vigueur en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Cela consiste à apprécier les principes comptables qui ont été suivis et les estimations significatives retenues pour présenter l'arrêté des comptes et pour apprécier leurs présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions, sans réserve, que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la F.F.P.J.P. à la fin de cet exercice.

LE PRESIDENT. – Demande s'il y a des personnes contre la présentation faite par le Trésorier Général.

1 seul voix contre : Comité du Tarn – pas d'abstention

Il est précisé que M. Jacky SILVESTRE, du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aude, vu la longueur et la passion de nos débats, a dû quitter la salle.

(Pause 30 minutes)

COMPTE-RENDU FINANCIER de la S.A.O.S. PROMO-PÉTANQUE

LE PRESIDENT. – Donne la parole à M. COMBES et précise que celui-ci est en exercice jusqu'à ce jour, il a souhaité pour des raisons de santé, arrêter la présidence de la SAOS et il a laissé sa place à Michel DESBOIS, suite au Conseil d'administration de la SAOS qui a eu lieu ce matin.

M. COMBES (*Président de la SAOS*). – Monsieur le Président Honoraire des Fédérations Internationale et Française, Monsieur le Président de la F.I.P.J.P., Monsieur le Président de la F.F.P.J.P., Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs les Présidents.

Pour la deuxième année, nous sommes heureux, le Conseil d'Administration, Michel DESBOIS et moi-même, de vous présenter le bilan annuel de la SAOS-PROMO PETANQUE.

Cette société comme son nom l'indique a pour objet principal le développement et la promotion de la Pétanque et du Jeu Provençal à travers des organisations comme la Coupe de France, les Championnats de France, mais aussi par la réalisation de brochures de promotion et par la vente de produits dérivés.

L'année 2010, je ne vous le cacherai pas, a été grâce à une gestion rigoureuse et à une maîtrise des coûts, une très bonne année.

Il présente le compte de résultat :

- Le total des produits d'exploitation s'élève à 467 403 €

Ventes de marchandises :

Les ventes s'élèvent à 225 568.07 € dont plus de 100 000 € réalisés avec la Fédération dans le cadre des lots attribués aux joueurs participant aux Championnats de France 2010.

La partie Service représente 261 690 €, elle comprend la partie partenariat :

AFONEMOBILE qui, outre la fourniture de 30 portables avec un abonnement de 3 heures mensuel, a versé la somme de 12 000€ HT en numéraire.

MMA : 79 431€ HT

OBUT : 33 500€ HT (dont 3 500€ pour l'achat des sacoches pour les Championnats de France)

VMS : 4 000€ HT

SPORT + : 52 000 € dont 24 000€ pour la finale de la Coupe de France et 28 000€ pour la finale du Championnat Triplette.

ERIMA : 56 240€ TTC + 13 000 € de crédit d'achat le tout payé en fourniture textile.

KTK : 3 040€ HT

Mathis : 5 200 € HT.

Il remercie tous les partenaires

Les partenariats des villes pour les Championnats de France et la Coupe de France s'élèvent respectivement à 15 000 € et 16 000 €

Prestations diverses pour le Car Podium et les déplacements, La poste : 33 614 €

Charges d'exploitation: 447 222 €

Achats : 119 837 €

Variation de stock : 42 374 €

Un stock de 138 921€ en 2009 pour un stock arrêté cette année à 96 274 €. Le montant du stock est encore bien trop élevé, il faudra ramener le stock en proportion du montant de nos ventes.

Les charges externes : 275 845 € (frais de personnel, fournitures administratives, entretien, assurances du Car Podium, maintenance du système informatique, du photocopieur et de la machine à affranchir), le montant de l'organisation télévisuelle de la Coupe de France et des Championnats de France : 104 800 €, la revue Boulisme : 60 000 €, différents frais de missions et déplacements : 10 409 €, les honoraires du commissaire aux comptes, les impôt et taxes pour 602 € à noter qu'avec le calcul de la nouvelle taxe professionnelle le montant a diminué de moitié (1 235 € en 2009)

Les dotations aux amortissements pour 5 520 € (groupe électrogène, stand)

Une dépréciation de stock pour 2 726 €.

Le résultat d'exploitation est de 20 181 €

Charges exceptionnelles : 12 468 € (fournisseur défaillant)

Le Résultat de l'exercice comptable est de **+ 7 713 €**

Disponibilités au 30 novembre 2010 : SICAV : 9 461 € ; Société générale : 18 654€ ; Caisse : 480€

Précisions : la Fédération a bénéficié de 10% supplémentaire soit 20 082 € pour un chiffre d'affaires dépassant 100 000 €

A noter également la diminution substantielle de la dette due par la SAOS à la Fédération : 58 512,07€

Déduction de 63 194 € de TVA somme que la F.F.P.J.P. devrait payer si la SAOS n'existait pas.

Le montant des créances clients se monte à 63 281 € ce qui représente une augmentation importante par rapport à 2009.

Il y a une réactualisation auprès du Tribunal de Commerce des documents nécessaires à la bonne marche d'une société (Banque, Statut, Publication)

Le Conseil d'Administration conformément à l'article 8a des statuts de la SAOS a entériné l'entrée au capital des Comités et Ligues : Aude, Cantal, Dordogne, Gard, Haute Loire, Hautes Pyrénées, Tarn et Garonne et la Ligue d'Auvergne.

Il remercie les nouveaux entrants et précise que le capital de la société est ouvert à toutes les Ligues et Comités qui le souhaitent. Le minimum étant de 381,10 Euros correspondant à 5 actions. Devenir actionnaire permet de bénéficier d'une remise de 10% sur tous les achats faits à la SAOS.

Remerciements sincères à tous ceux qui ont œuvré à la bonne marche de la SAOS, notamment à Gérard BENON pour le commercial et Xavier GRANDE qui assure le suivi. Merci également à Jean-Luc MARELLI, merci à Alain CANTARUTTI qui nous fait confiance pour la gestion de la SAOS.

J'ai souhaité quitté la présidence de la SAOS pour raison personnelle, lors de l'année 2010 j'ai dû m'absenter plus de deux mois et en 2011 je dois également m'absenter pour plus d'un mois. De plus je ne pense pas qu'il soit bon que le Vice-président de la Fédération soit aussi le Président de la SAOS. Je reste toutefois au Conseil d'administration. Je continuerai à œuvrer comme je l'ai fait jusqu'à présent pour défendre notre société et travaillerai en collaboration avec le nouveau Président Michel DESBOIS.

Je vous souhaite une très bonne et belle année 2011, 2010 a été une année exceptionnelle puisse 2011 en être de même. Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements*)

ACTIVITE DE LA DTN

(Présentation du diaporama effectué par C. STIRMEL)

M. PERONNET (*Directeur Technique National*). – Présente la synthèse des travaux et résultats effectués durant la saison et donne les orientations que l'on souhaite prendre qui sont en droite ligne avec, les informations du colloque des éducateurs qui a eu lieu fin novembre.

Je remercie le Comité Directeur qui nous fait confiance et la Direction Technique ainsi que M. READ pour le travail au niveau des finances et de la convention d'objectifs puisqu'on avait des refontes à faire pour pouvoir réorganiser nos comptes comme vous l'a exposé Daniel.

Nous avons eu le renfort de Séverine MAILLET qui est arrivée en mai dernier ce qui nous a permis de mettre en place des actions. Elle va se présenter.

Mme MAILLET (*Conseillère Technique Nationale*). – Arrivée récemment, le 1^{er} mai 2010, elle tenait à se présenter personnellement. Avant j'étais en Direction Départementale Jeunesse et Sport dans les Hauts-de-Seine, maintenant passée Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Mon arrivée a été tardive, à cause du Ministère, je remercie toutes les personnes et les membres du Comité Directeur qui ont fait le nécessaire pour me permettre de venir.

De Nanterre, je suis passée Conseillère Technique Nationale placée auprès de la F.F.P.J.P. pour participer au développement de la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal.

Cela fait 8 mois, je suis très fière d'avoir ce poste, c'est un honneur d'aider au développement de ces pratiques. Je ne viens pas de la Pétanque, j'étais sportive haut-niveau de cross-country, je connais beaucoup le milieu fédéral. J'ai déjà beaucoup appris durant ces 8 mois. J'ai pris connaissance des dossiers.

J'ai fait un gros travail auprès de Jean-Yves pour apprendre la Pétanque et les dossiers en cours. Je vous remercie pour les mots d'encouragements que j'ai eu de la plupart d'entre vous soit sur le terrain soit par téléphone. Je sais qu'il y a énormément de travail, je suis prête à relever le défi et j'espère que je vais arriver à mener les missions qui m'incombent. (*Applaudissements*).

M. PERONNET. – Je vous rappelle l'organisation de la Direction Technique Nationale pour que vous puissiez mieux vous représenter ce que je veux impliquer au niveau de vos structures dans les départements et dans les Ligues.

Les structures :

Bureau Technique National : Patricia, Séverine et moi-même, auxquels s'ajoutent les responsables de chacune des catégories suivantes

- Seniors Masculin : Alain BIDEAU
- Espoirs Masculins : François GRANGE
- Jeunes : François Galvez et François GRANGE

- Seniors Féminines : Alain BIDEAU et toute une équipe : Jean-François GAS, Florence TRELLU, et Marcel COSTES qui sont actuellement en stage avec l'Equipe de France Espoir qui préparent le Championnat d'Europe Espoir.
- Formation : Marcel COSTES avec un Groupe de formateurs : Léon CARONNE, Jean-Christian EVRARD et toute une équipe : Béatrice COURAUDON, Michel RIPPET, Jean-Paul PEROTTO, Hubert CERVANTES, Daniel LEGUET, qui sont des gens des zones et qui viennent nous aider à mener nos actions sur le terrain, non seulement au niveau national mais qui peuvent également vous aider au niveau départemental et régional pour mettre en place vos formations.

On gère tout cela avec les coordinateurs de Ligue et de département.

Au niveau d'un département : un certain nombre d'écoles de pétanque avec des responsables œuvrent pour mettre en place des actions pour les jeunes au quotidien (entraînements, compétitions).

Nous préconisons la mise en place d'une Equipe Technique Départementale, instance ou commission qui permet de gérer les actions au niveau du département qui devrait être composée des responsables de chacune des écoles de pétanque avec un responsable technique qui serait l'interlocuteur unique et qui nous permettrait de récupérer les informations selon les besoins, également les conseiller, les aider et leur procurer de la documentation en fonction des projets.

Au niveau d'une Ligue : fonctionne avec les Equipes Techniques Départementales, ce qui permettra de faire redescendre les informations au niveau des départements quand il y a des décisions ou des mises en place par la Région.

Pour ensuite former une Equipe Technique plus large qui proviendrait de tous ces départements.

Ce n'est pas la DTN qui va nommer les responsables des départements, des ligues et des zones, c'est vous qui décidez de la manière dont vous fonctionnerez. Nous nous prendrons acte de ces directives et nous travaillerons avec ces gens-là pour les former et leur donner des informations.

Nous vous avons envoyé une fiche qui permettait de recenser ces personnes et ainsi d'avoir des contacts directs pour animer un réseau de formateurs.

A l'heure actuelle, seulement 60% des Ligues et 30% des Comités ont répondu. Je referai une relance après le Congrès afin que nous ayons des interlocuteurs. C'est vraiment important, il faut que les réflexions de la base nous parviennent pour qu'on puisse donner des directives.

Le colloque organisé en novembre allait dans cette logique. Nous avons présenté un certain nombre de projets sur lesquels nous souhaitons travailler pour avoir les informations des gens de terrain qui gèrent au quotidien vos problèmes dans vos Départements et dans vos Ligues. C'est dommage qu'un certain nombre d'entre-vous n'ait pas répondu et que l'on n'ait pas de réponses à ce genre d'invitation même négative.

Le Haut-Niveau : cette année au Championnat du Monde nous n'avions plus qu'une équipe ce qui a rendu plus difficile la sélection de l'équipe. L'Equipe de France avait envie de montrer que nous étions capables de remporter ce titre de champion du monde. Souvent il était dit qu'avec deux équipes, c'est plus facile. Nous avons donc gagné malgré une forte opposition en face. En effet, les Malgaches auraient mérité de gagner aussi. Bruno LEBOURSICAUD a remporté le Tir de Précision.

Chez les Féminines cela faisait longtemps que l'on n'avait pas gagné de grande compétition. En moyenne nous avons fait cinq mènes par partie avec un niveau de tir exceptionnel des joueuses qui ont permis de faire la différence. Angélique PAPON a son titre de Championne d'Europe ce qui confirme les 3 titres de Championne du Monde qu'elle avait acquis précédemment. C'est vraiment un exploit, parce que cette épreuve est très exigeante et n'est pas facile. Il n'y a que de grands champions comme Philippe QUINTAIS qui ont pu rééditer ces exploits et elle en fait partie.

Un peu moins positif la finale perdue par nos Juniors. Il est vrai qu'avec deux équipes sur le territoire français, on pouvait légitimement s'attendre à gagner le titre de Champion d'Europe.

Malheureusement nos joueurs n'ont pas démontré tout ce qu'ils ont fait tout au long de la saison. Ce titre de Vice-champion d'Europe démontre que nous avons encore du travail à faire et cela nous permettra une remise en cause de notre encadrement qui souhaite travailler différemment.

La Coupe des Confédérations regroupait initialement tous les Champions et Vice-champions dans le monde. Le bilan est très positif : 6 médailles d'OR, 1 médaille d'argent 1 médaille de bronze, 1 seul joueur sans médaille.

La sélection pour les prochains Championnats d'Europe, annoncée au Comité Directeur hier, ira à Göteborg au mois d'août et sera composée de : Dylan ROCHER, Kevin MALBEC, Jean-Michel PUCCINELLI et Michel LOY. Cette équipe participera également aux MASTERS pour se préparer tout au long de la saison.

Liste de haut niveau

Liste de 52 joueurs pour les seniors, les espoirs, les féminines et les juniors.

Inscrire les meilleurs joueurs qui font les meilleurs résultats et dont les performances sont intéressantes...

Renouvellement annuel au 1^o novembre (travail préparatoire en octobre)

Aides personnalisées

On a réussi à négocier 6 000 € de plus entre l'année 2009 et 2010. Le Ministère a demandé de changer notre méthode de répartition qui était sur 4 axes : les aides sociales, le manque à gagner, le remboursement de frais, les primes à la performance.

Convention Insertion Professionnelle

Elle permet l'aménagement des jours de congés : c'est une convention signée entre l'employeur, le joueur, la Direction Régionale Jeunesse et Sport et la Fédération.

Actuellement il y en a 14 et 2 en négociations (augmentation de 4 par rapport à 2009)

Subvention des DRJSCS s'élève à 42 945€ contre 27 600€ en 2009 soit + 35%

471 jours de congés payés contre 354 jours en 2009 soit +25%

Pour le suivi du Haut Niveau, on a développé deux outils : un logiciel *pétanque performances*, formation en cours pour les éducateurs et le logiciel *pétanque analyse* (dans la prochaine formation BF3).

La Formation :

Nous avons maintenant un contenu type pour les formations et nous allons cette année former le réseau des formateurs. Séverine aura pour mission de faire un listing de tous les éducateurs ainsi nous pourrons assurer une formation de formateurs.

Mme MAILLET. – Présente les différentes démarches administratives. La CTN a délégué aux Comités Départementaux la formation initiateur, la formation des BF1 et l'examen sont délégués aux Ligues.

Pour la formation initiateur : le Comité fait une demande de formation à la DTN, (pour 2010 36% des Comités en ont fait la demande). Quand on la reçoit, la DTN envoie les contenus et le Comité peut ainsi contacter les candidats qui devront faire parvenir leur fiche individuelle de formation aux Comités puis adressent le tout à la DTN. Une fois le dossier complet, le Comité fait la formation et ensuite la DTN envoie les cartes d'initiateurs et les diplômes aux Comités.

Pour la formation et l'examen BF1 : les Ligues font la formation selon leurs choix par contre l'examen a lieu une fois par an pour tous, il aura lieu le 5 février 2011.

Le dossier : la Ligue fait une demande auprès de la DTN qui lui envoie le contenu de la formation. La Ligue fait une information aux Comités puis les Comités aux clubs ou directement aux candidats. Le candidat fait un retour de sa fiche individuelle au Comité (le Comité vérifie le dossier du candidat (PSC1...) et si le dossier est valable, le Comité transmet ces fiches avec les chèques à la Ligue. La Ligue fait ensuite un envoi à la DTN de la liste des candidats, et des pièces du dossier (photos, enveloppe timbrée, PSC1, photocopie de la licence, ...). Pour le BF1 la formation coûte 20 € en contre partie nous envoyons le livre « Les bases de l'Initiation ». Nous avons eu environ 50% de demandes de formation.

Ensuite nous envoyons les sujets avec les corrections pour que les Ligues puissent mettre en place l'examen. Après l'examen, la Ligue nous adressera les résultats et la DTN envoie directement aux candidats leurs cartes, diplômes et écussons. Les diplômes sont scannés et envoyés aux Comités et Ligues respectifs.

Nous allons ainsi pouvoir répertorier tous les BF1 et les initiateurs à partir de 2010.

Pour la formation BF2 : l'information est faite aux Ligues et aux Comités qui informent les candidats. Le candidat doit passer par le Comité pour donner son dossier complet. Le Comité le transmet à la Ligue qui nous l'adresse. La formation BF2 coûte 40 €. La DTN envoie le « Classeur de la Pétanque » aux candidats et fait la formation : en 2010 elle a été faite à Mâcon (12 et 13 octobre 2010) et l'examen a eu lieu début novembre. Les résultats ont été transmis pour information aux Comités, aux Ligues et aux candidats. Pour les deux premiers nous avons uniquement adressé le tableau des admis et refusés, et à chaque candidat admis, nous lui avons adressé sa carte, son diplôme et l'écusson BF2. Les documents sont scannés et envoyés à chaque Comité et Ligue concernés.

Pour la formation BF3 : au niveau du Ministère cette formation est une UC3 et UC4 (Unité Capitalisable 3 et 4) du Diplôme d'Etat (DE) pétanque. A savoir qu'il est représenté par une UC1, UC2, UC3 et UC4. Le Ministère a donné équivalence de l'UC3 et 4, au BF3.

Notre objectif est de former tous les membres de l'ETN pour avoir le BF3. Ceux qui l'ont déjà devront faire une formation qualifiante complémentaire et pour les BF2 une formation diplômante. Dans l'objectif d'enrichir les connaissances des cadres, nous voulons rajouter une formation de tuteur. Pour 2012, il est envisagé une formation du DE avec des responsables formés au tutorat.

Pour 2011, les membres de l'équipe ETN passeront l'UC1 et l'UC2 ce qui leur donnera le diplôme d'Etat pétanque, reconnu par le Ministère des Sports.

Par la suite on pourrait prendre des gens de l'extérieur qui ont déjà un Brevet d'Etat dans une autre discipline voire un Brevet Professionnel et leur permettre d'obtenir le DE Pétanque.

La première partie serait prévue de février 2011 à novembre 2011 : obtention du BF3 et éventuellement obtention du DE JEPS Pétanque pour les membres de l'ETN.

La deuxième partie à partir de novembre 2011 jusqu'à juin 2012 : formation au DE JEPS Pétanque ouverte à tous.

L'objectif est de dispenser de la formation, donner de la compétence aux encadrants et favoriser l'obtention du DE d'abord pour nos éducateurs fédéraux et ensuite à tout le monde.

Ainsi nous dynamiserons nos réseaux de formation pour former nos relais au niveau des Ligues et des Départements.

La différente hiérarchie des Diplômes :

- Initiateur
- BF1
- BF2 ou UCC Pétanque (Brevet Professionnel)
- BF3
- Diplôme d'Etat
- Diplôme d'Etat supérieur

En conclusion, l'objectif est d'arriver à la hiérarchie des diplômés suivants :

- L'Equipe Technique Nationale (ETN) est pilotée uniquement par des BF3
- L'Equipe Technique de Zone (ETZ) est pilotée par un BF3 qui coordonne des BF2
- L'Equipe Technique Régionale (ETR) est pilotée par un BF2 qui coordonne des BF1
- L'Equipe Technique Départementale (ETD) est pilotée par un BF1 qui coordonne un réseau d'initiateurs.
- L'Ecole de Pétanque peut être gérée par des initiateurs.

Mme NOEL (*Présidente Comité du Calvados*). – Explique le cas d'une personne licenciée en 2010, qui s'est inscrite en BF2 sans avoir l'accord ni du Comité Départemental, ni de la Ligue de Basse Normandie, de plus elle n'a jamais encadré une équipe, ni aux Championnats, de France, Départemental ou Régional.

M. PERONNET. – Vous êtes l'organisme qui enregistre la demande mais vous ne pouvez pas interdire à des personnes de se former.

Vous pouvez ne pas les prendre dans vos équipes techniques, ne pas les impliquer, vous pouvez ne pas les financer. C'est une formation générale. Votre mission est de former l'équipe technique, vous en êtes responsable. La DTN est uniquement une cellule d'enregistrement mais vous êtes décisionnaire.

LE PRESIDENT. – On ne peut pas refuser aux gens de se former mais il est certain que la F.F.P.J.P. par le biais de la DTN doit informer les Comités Départementaux et les Ligues.

M. PERONNET. – Ne privons pas les gens qui veulent prendre de la compétence même s'ils n'ont pas de projet immédiat mais qui pourront peut-être par la suite rendre service à des structures départementales.

Mme COSTE. – Il faut être respectueux des procédures que vous mettez en place, à partir du moment où vous demandez des rapports d'activités pour le BF1, il faut les exiger sinon il faut les supprimer.

Concernant l'Ecole de Pétanque vous avez autorisé les initiateurs à être des coachs pour les équipes aux Championnats de France. Ne devraient-ils pas être titulaires de l'attestation PSC1 car vous engagez votre responsabilité s'il arrive un problème ?

M. PERONNET. – Auparavant, il y avait des délégués de la Fédération qui encadraient sans aucun diplôme, si ces gens-là n'étaient pas assurés pourquoi les éducateurs maintenant ne le seraient pas ?

Nous avons proposé que ce soit des éducateurs qui encadrent les jeunes ce qui est déjà une première démarche. Dans certains départements il n'y avait pas encore de structure pour mettre en place les BF1 et donc d'encadrement. Quand le réseau de formateurs sera en place et que nous aurons un réseau fonctionnel avec un bon contenu, nous pourrons lancer pour les initiateurs la formation BF1.

On ne peut pas aller trop vite et certains petits départements risquent de n'avoir personne pour encadrer, ils seraient désavantagés par rapport aux autres.

En ce qui concerne la politique jeunes, dans un premier temps, il faut faire un référencement de toutes les écoles de pétanque et savoir combien d'associations sont rattachées à ces écoles et leur fonctionnement.

Dans un deuxième temps, voir quel est l'encadrement technique (nom du responsable, coordonnées) et quelles sont les personnes qui viennent aider pour mettre en place des actions.

Ensuite on leur demandera leurs effectifs pour voir comment ils évoluent en masculin et féminin, les entraînements, les activités, la fréquence des entraînements.

Dans un troisième temps, voir comment ils s'intègrent dans la politique fédérale que l'on souhaite mettre en place avec les activités en triplettes, par équipes, animations, sélection,... toutes les actions qui peuvent être posées dans la politique du département. Egalement des actions de recrutement avec des centres aérés, des actions scolaires avec le primaire, des actions avec l'USEP, etc.

Système compétitif au niveau des jeunes (*présentation de diaporama par M PERONNET*)

Analyse sur la réforme des 3 ans et 2 ans par tranche d'âge :

On se rend compte quand on passe de 2 ans à 3 ans, automatiquement au niveau des Juniors, nous avons une chute de 41% du nombre de licenciés potentiels, perte de licence dans la catégorie.

Au niveau des Cadets, une perte de 35% et au niveau des Minimes 35% ce qui explique l'apparition des 8 000 Benjamins environ (voir tableau ci-dessous)

SAISON 2009			
	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
JUNIORS	6227	1356	7583
CADETS	6872	1609	8481
MINIMES	6187	1882	8069
BENJAMINS	0	0	0
TOTAL	19286	4847	24133

SAISON 2010			
	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
JUNIORS	3655	815	4470
CADETS	4564	950	5514
MINIMES	4147	1040	5187
BENJAMINS	6034	1947	7981
TOTAL	18400	4752	23152

En 2009, nous avons une répartition homogène entre les 3 catégories, les Benjamins n'existaient pas, en 2010 les catégories Minimes, Cadets, Juniors ont environ 5 000 licenciés, et l'on se rend compte que

ce sont les Benjamins qui sont les plus importants. C'est donc avec eux qu'on peut faire le plus d'animations.

Il propose pour les différentes catégories les compétitions ci-dessous :

Championnats de France

La première orientation de la réforme des Championnats de France triplettes était d'avoir 128 équipes Cadets/Juniors et de diminuer la partie Benjamins-Minimes qui pour certains était moins intéressante sportivement et posait plus de soucis au niveau des déplacements. Lors du colloque, les échanges avec les responsables techniques ont fait pencher vers des championnats à 96 ;

Il propose le déroulement ci-dessous :

- 16 groupes de 6 équipes
- 5 parties de groupe (Partie en 11 points/13 Points) + 1/16 le samedi

8^e/quart/demi/finale le dimanche

Objectifs : Toutes les équipes font au moins 5 parties, arrêt de la Coupe de l'avenir qui ne motive pas tout le monde, 1 partie en plus pour les vainqueurs

Modalités de qualifications au niveau de la Ligue :

- répartition par rapport au nombre de joueurs par catégorie
- répartition différentes dans les 3 catégories

La réforme sur ces Championnats permettra d'avoir moins d'équipes (-25%), une réduction du nombre de terrains, un accueil facilité, une qualification par Ligue et évitera que certains départements n'envoient des équipes directement. Cela permettra aussi une répartition plus équitable au niveau des régions par rapport à la représentation des licenciés et surtout une augmentation du nombre de parties et un aspect plus compétitif.

En ce qui concerne les Compétitions par Clubs, l'idée est de partager les deux catégories : Juniors-Cadets avec une équipe de 4 joueurs sur un programme sportif très similaire à celui qui est fait actuellement en ajoutant un tir de précision. L'objectif est de faire jouer les écoles de Pétanque sans trop de restrictions au départ (plusieurs associations d'écoles de pétanque, de plusieurs clubs)

Pour les Minimes-Benjamins : 2 tête à tête, 2 épreuves de combiné, 2 doublettes, 1 triplette et des ateliers points et tir. L'idée est de fidéliser les plus jeunes en transformant la compétition pour que l'on puisse, selon le niveau, faire des ateliers individuels pour certains et le passage des brevets pour d'autres.

Un document fait avec la revue EPS reprendra tous ces jeux d'une manière pédagogique en mai prochain. Le financement a été fait en partie par le Ministère des Sports et la Fédération, il sera distribué gratuitement.

En vue, l'élaboration d'un Kit pédagogique qui permettra d'intervenir dans les milieux scolaires.

Pour conclure, nous souhaitons pouvoir échanger comme lors du colloque pour voir les problématiques, prendre d'autres orientations. Nous avons besoin de former nos intervenants, leur donner des compétences pour que le réseau se constitue, progresse et ainsi arriver à professionnaliser certains par des vacances et ensuite travailler sur le projet fédéral. A nous la DTN de mettre en place un suivi, une évaluation dans le respect des directives du Ministère.

M. BLANC. – Il y a des innovations qui sont bonnes d'autres moins bonnes, le colloque sera là pour analyser le tout. Au niveau de la Fédération est-ce qu'on ne peut pas faire des CD avec tous ces documents ?

M. PERONNET. – Il vous suffit de les graver ou de les mettre sur clé USB. Vous retrouverez tous les documents sur le portail de la F.F.P.J.P. en téléchargement.

LE PRESIDENT. – Annonce l'apéritif offert par la municipalité de Narbonne et donne la parole à Alain VALERO, le Président du Comité.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR

M. VALERO (*Président du Comité de l'Aude*). – Je suis un Président heureux, parce qu'organiser un Congrès ce n'est pas facile, on sait faire les Championnats de France, mais on n'avait jamais fait de Congrès.

Je remercie le Président des Vosges qui m'a aidé, ces jours-ci. Tout à l'air de bien se passer. En 2011, nous organisons un Congrès, un Championnat de Jeu Provençal à Gruissan et on finira par une étape des Masters à Port Leucate le 28 juillet. 2011 est une année importante pour nous.

Vous êtes les bienvenus dans la Ligue Languedoc Roussillon. Bon Congrès. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Remercie Alain VALERO et toute l'équipe de bénévoles. (*Applaudissements*)

(La séance est levée à 20h et reprise le lendemain matin à 8h30)

INTERVENTIONS DES PARTENAIRES

(Présentation à l'aide d'un diaporama)

M. BARTHELEMY (*Chef projet Quarterback*). – Bonjour à tous, nous allons effectuer une présentation des Masters de pétanque et du Trophée des villes puis un bilan marketing puis ce seront les partenaires qui interviendront : la Boule OBUT, la Société MATHIS, Boulisme, MMA, puis l'intervention de Laurence DUPONT de l'A.R.J.E.L. et on terminera avec les relations presses de la Fédération.

Les Masters de Pétanque : Organisés par Quarterback depuis 1999, l'an passé nous avons remercié toutes les villes, les clubs, les Comités Départementaux, les Ligues qui ont accueilli les Masters de Pétanque depuis leur création. Cette année nous avons pensé qu'il était important, et ce, avant la 13^{ème} édition, de vous montrer des diapositives qui vont vous permettre de voir avec précision comment se fait la répartition par région, par département, par ville, du feuillet estival de la Pétanque.

Les régions du Sud de la France accueillent plus souvent que celles du Nord parce que les Masters se déroulent souvent en bord de mer.

Au niveau des départements : c'est le département de l'Hérault qui arrive en tête (il y a beaucoup de stations balnéaires dans ce département).

Au niveau des villes : c'est une ville de Loire-Atlantique, Pornichet, qui a accueilli les Masters 7 fois, Palavas-les-Flots, Nice (6 fois), Contrexéville (5 fois), Millau (4 fois), Béziers, Canet-en-Roussillon, Oloron-Sainte-Marie (3 fois), Castelnaudary, Chambon-sur-Voueize, Limoges, Saint-Galmier, Sète, Nogent-sur-Marne, Roanne, Risoul, Istres, La Baule (2 fois), Ytrac, Lunéville, Paris, Belfort, Montpellier, Nîmes, Firminy, Marseille, La Grande Motte, Blangy-sur-Bresle, Chalon-sur-Saône, Serre-Chevalier, Hyères les Palmiers, Saint-Raphaël, Sarlat La Caneda, Val d'Isère, Beaucourt, Maastricht (Pays-Bas), Mâcon, Ax-les-Thermes, Chartres, Sainte-Maxime, Pegomas, Dax, Vieux Boucau, Cannes, Valmeinier, Autrans, Bandol, Carcassonne, Nérès-les-Bains, La Ciotat, Beaucaire, Agen, Saint-Etienne, Dreux (1 fois).

Les Masters de Pétanque sont un événement de Sport et c'est un événement très porteur pour les villes, car nous leurs offrons via l'exclusivité sur Sport+, un clip de présentation de leur ville de 30 secondes en début d'émission. Les Masters de Pétanque, une fois sur deux, sont considérés comme une opération de communication pour les communes.

Les villes étapes 2011 : Agen (47), Wissembourg (67), Port-Leucate (11), Beaucaire (30), La Baule (44), Finale à ISTRES (13) le 9 septembre, il reste à finaliser une ou deux étapes avant fin février

Les équipes : l'équipe de France : MM. MALBEC, PUCCINELLI, LOY et ROCHER seront sur la tournée des Masters de Pétanque, nous avons souhaité continuer, suite à une expérience qui a été menée depuis 3 ans, inviter deux équipes étrangères : l'équipe thaïlandaise et l'équipe malgache. Nous allons leur organiser une tournée sachant que ces deux équipes arriveront vers le 15 juin et repartiront en septembre.

Il revenait à Henri LACROIX de choisir ses partenaires pour les Masters, il a choisi : MM. SUCHAUD, CORTES et QUINTAIS.

Le Trophée des Villes : aura lieu à Nevers cette année et en 2012 à Montauban (les dates ne sont pas encore fixées).

Le Trophée des Villes c'est :

- > 32 équipes représentant 32 villes françaises
- > Une sélection des meilleurs joueurs de chaque Comité Départemental
- > Une inscription de 800€ qui comprend et permet de régler :
 - l'hôtellerie (3 nuitées pour 5 personnes)
 - la restauration (5 services pour 5 personnes)
 - 2 jeux de polos pour 5 personnes floqués au nom de la ville
- > Une compétition comprenant :
 - un concours principal
 - un concours complémentaire
 - un concours de tir de précision

Nous sommes l'agence de la Fédération, nous gérons leurs droits télévisuels et marketing, Quarterback a largement développé la commercialisation des droits de la F.F.P.J.P. :

Bilan marketing :

- Recette financière annuelle de plus de 200 000 €, depuis 2008.
- Progression régulière
- En 2010 : 224 800 € HT
- 15 % du budget annuel de la F.F.P.J.P.

A cela s'ajoute l'échange de marchandises :

- ERIMA : 73 000 € TTC
- AFONEMOBILE : 30 lignes téléphoniques : (se retire en 2011)
- LE10SPORT : Valeur brute 90 000€, valeur nette 47 500 €
- STAR'S SERVICE : Mise à disposition d'un véhicule utilitaire pour la SAOS : 4 000 € TTC

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à tous une bonne et heureuse année
(*Applaudissements*)

Mme DAURES (*Responsable Société FULL CONTACT, agence communication de la Boule OBUT*). –

Elle souhaite une bonne année à tous, tant au niveau personnel, professionnel que sportif. Elle est présente pour dire que la Boule Obut sera de nouveau partenaire de la F.F.P.J.P. pour l'année 2011. Nous sommes également partenaires de tous les événements majeurs de Pétanque : les Masters de Pétanque, le Trophée des villes et avons également pour mission de développer la Pétanque en dehors du milieu de la Pétanque que nous connaissons tous (nationaux,...).

Pour ce faire on essaie d'être présent sur du Golf, du Tennis et sur d'autres manifestations qui n'ont a priori rien à voir avec la Pétanque mais qui ont des points de similitude au niveau sportif : de la concentration et on s'aperçoit que cela fonctionne très bien.

Je profite de l'occasion pour vous présenter un projet architectural pour la Boule Obut.

(Présentation du projet de boulodrome)

L'objectif est de rassembler le musée et le magasin sur le site de Production Obut, nous avons donc créer un nouveau magasin, un espace d'accueil où il y aura une borne dédiée à la F.F.P.J.P.

Nous allons créer un boulodrome à côté du site de production. Nous organiserons dans ce boulodrome des stages de formation pour des entreprises, nous sommes agréés organisme de formation. Il y aura un lieu de restauration et des salles d'accueil pour faire par exemple le matin une partie formation théorique et l'après-midi la partie pratique ou plus ludique. (*Applaudissements*)

M. VIDAL (*Directeur de la revue Boulisme*). – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les dirigeants et chers amis, c'est avec plaisir que je me trouve avec vous en ce début d'année. C'est l'occasion de vous souhaiter une belle année 2011, riche en victoires mais surtout une année pleine de bonheur et de réussite.

C'est également pour moi l'occasion de vous rendre des comptes sur ce que « Boulisme » a fait tout au long de l'année et à ce sujet-là je dois vous dire que de Congrès en Congrès, l'équipe de *Boulisme* se félicite des très bonnes relations qui existent maintenant entre la rédaction et la Fédération. Je remercie son Président Alain Cantarutti qui a beaucoup œuvré dans ce sens là. Rien ne se serait fait sans le travail des équipes de Xavier Grande ainsi que de Quarterback.

Au nom de ma rédaction je remercie tous les Présidents de Ligues, Comités, de Clubs, tous ceux qui toute l'année nous accueillent et nous donnent des informations qui nous aident à faire notre travail.

Bravo, ce qu'est Boulisme aujourd'hui c'est ce que vous en avez fait !

Le résultat aujourd'hui, *Boulisme* représente une gamme complète de publication, du numérique avec un site qui est visité par 200 000 personnes chaque mois, une newsletter hebdomadaire qui est lue par 20 000 personnes chaque mercredi après-midi et le magazine Boulisme qui tire à 12 000 exemplaires.

L'objectif était de doter votre Fédération d'une publication capable de la mettre en valeur, cet objectif, à mon sens, est parfaitement atteint.

Si j'avais un vœu pour 2011, c'est que nous continuions dans la même voie et que nous puissions aller plus loin. J'avais proposé l'année dernière un test de diffusion très spécialisée de Boulisme sur des décideurs publics et je remercie les deux Ligues (Haute-Normandie, Hauts-de-France) et le Comité de Haute-Garonne. Ce test était d'adresser Boulisme durant un an (à nos frais) aux élus locaux, aux conseillers municipaux en charge du sport, de la jeunesse, des manifestations, de façon plus générale aux députés, sénateurs, conseillers régionaux, départementaux et également à un certain nombre de chefs d'établissements.

Le bilan est assez positif : Michel LE BOT nous a écrit : « suite au routage du magazine *Boulisme* dans les collectivités, je puis vous assurer que cela a un impact très positif et un accueil très favorable » pour lui deux indicateurs :

- premièrement en tant qu'élu dans ma commune lors de diverses réunions de travail, mes collègues maires qui connaissent mes responsabilités au sein du Comité Départemental abordent dorénavant plus facilement les questions inhérentes à la Pétanque et au Jeu Provençal ;

- deuxièmement sur le plan professionnel au sein du Conseil Général, je suis en contact avec les collectivités et donc avec des agents et des élus de celles-ci, là encore le fait d'avoir un magazine qui leur rappelle l'existence du sport Pétanque suscite de l'intérêt et des questionnements, le regard change, on passe du sourire en coin, lorsqu'on essaie de dire la Pétanque c'est un sport à ce moment-là l'écoute est plus attentive et on peut répondre à des questions concernant par exemple : les boulodromes ou les possibilités de partenariat avec les collectivités.

En conclusion, *Boulisme* permet aux Maires d'aborder plus facilement les questions concernant la Pétanque et le Jeu Provençal, ce magazine permet de faire changer le regard sur ce sport, il favorise la communication et donc l'intérêt pour notre discipline.

Personnellement, je pense que c'est là toute l'utilité d'un magazine de cette nature dans le cadre d'une Fédération.

Je précise que nous parlons d'une cinquantaine de clubs dans chaque numéro de *Boulisme*.

Ce n'est peut être pas le rôle d'un magazine comme *Boulisme* d'aller parler de chaque club mais il est intéressant d'illustrer le fait qu'il se passe des choses dans les clubs en choisissant les sujets.

Je pense au contraire qu'un magazine comme *Boulisme* se doit de mettre en avant des sujets de fond : la pétanque et le handicap, la pétanque en prison, les jeunes, les femmes, ce sont des sujets qui remettent la pétanque à un niveau de réflexion et de présentation qui est celui auquel il devrait être perçu par les décideurs publics.

Je renouvelle l'offre qui est d'orienter cette diffusion parce que la Fédération a un package d'abonnements, pour l'instant ils sont servis dans les clubs c'est votre choix, il me semble qu'une partie de ces abonnements devraient être dirigés vers des décideurs publics.

Il faut des magazines comme *Rhône-Alpes Pétanque* très proche des clubs et un magazine comme *Boulisme* pour faire du National pour une Fédération nationale.

Boulisme doit être utilisé comme ambassadeur pour favoriser la reconnaissance de la Pétanque et concrètement faire avancer vos projets de partenariats, de subventions, d'autorisation, vous faire reconnaître. On a créé une rubrique spécifique pour cela cette année, qui s'appelle : « rendez-vous avec M. le Maire » où dans chaque numéro on met la réussite d'un partenariat avec une municipalité.

Il renouvelle ses vœux de bonheur et de réussite au nom de toute son équipe. (*Applaudissements*)

M. CHEVALLOT (*Président Comité Départemental de l'Aude*). – Vous dites que vous nous faites connaître ? Moi vous m'avez fait connaître avec un article sur les handicapés. Mais avant de publier un article il serait bon de contacter le Comité parce que vous nous avez fait mal étant donné que nous n'avons qu'un handicapé dans le Comité !

M. VIDAL. – Un journal c'est une caisse de résonance, et c'est d'abord une organisation humaine, on peut se tromper, l'essentiel c'est de dialoguer. Lorsque ce genre de chose arrive, appelez la rédaction et dites que nous nous sommes trompés. Vous avez un droit d'expression.

LE PRESIDENT. – Si un article ne vous convient pas, il faut intervenir de suite, il y a la newsletter toute les semaines et il y a possibilité de rectifier immédiatement ou de faire un démenti.

Mme LERICHE (*Commerciale Région Sud-est de la Sté MATHIS*). – Bonjour Mesdames et Messieurs, tout d'abord je vous présente tous mes vœux, je remercie M. le Président ainsi que M. CANTARELLI qui nous a aidés dans cette collaboration. C'est la deuxième année que je suis parmi vous et vous allez constater que nous avons beaucoup travaillé pour essayer de mettre en place quelque chose de cohérent. Je vais insister sur notre façon de travailler et je vais vous présenter la Société MATHIS.

La Société MATHIS est en Alsace à Muttersholz qui existe depuis 1875. C'est une société ancienne, qui n'a pas été rachetée par un groupe, c'est la 5^{ème} génération, c'est un M. MATHIS qui tient les rênes. 200 personnes actuellement, 3 activités principales :

- Leader européen du *lamellé-collé* vendu aux charpentiers.
- Plusieurs agences en France qui vendent *la charpente en lamellé-collé* (travail également dans le monde (Canada, Chine, ...), on fait des complexes sportifs, des centres commerciaux, Nous avons remporté le projet du stade de Furiani
- *L'Eco construction* : ce sont des bâtiments clés en main, c'est de la pré-industrialisation de bâtiment. Nous travaillons beaucoup avec les Fédérations de sports pour les gymnases, salles de tennis, boulodromes : Saint Paul Trois Châteaux (26), Neuville sur Saône (69), L'Arbresle (69), La Tour de Savigny (69) également sur des projets de groupes scolaires, crèches, de centres de loisirs....

Je dois être sur le projet en amont pour présenter le package au Maire et vous aider sur votre projet. Ce concept englobe des architectes qui connaissent notre matériel, ce sont des architectes sur la France entière avec lesquels nous travaillons régulièrement et qui connaissent particulièrement notre produit.

Je peux intervenir auprès de M. Le Maire et ses élus avec des plans, un projet complet, un prix pratiquement ferme et définitif, c'est un concept qui s'appelle l'Eco-construction (écologique et économique).

Nous avons eu quelques contacts cette année, nous avons beaucoup travaillé sur les plans, maintenant nous sommes capables de présenter aux maires des plans pour des boulodromes de plusieurs pistes.

Mon but aujourd'hui, c'est de rencontrer les Comités et de leur présenter notre projet.

M. AUBERT (*Membre du Comité de Guyane*). – Est-ce que vous travaillez sur l'Outre-mer ?

Mme LERICHE. – Oui, nous y avons travaillé avec le projet de charpente, pas avec l'Eco construction pour le moment mais pourquoi pas, nous avons un service export également.

LE PRESIDENT. – Précise que Mme LERICHE connaît bien le milieu sportif, elle est ancienne Championne de France d’Athlétisme du 400 mètres en 1973 et Vice-championne d’Europe.

(Applaudissements)

M. DAIROU (Agent M.M.A). – Bonjour à tous et meilleurs vœux. Beaucoup de succès dans vos Clubs, Comités et Liges. Je vais essayer de vous donner quelques précisions, qui sont rappelées dans les guides qu’on vous a fait passer.

Nous avons apporté quelques modifications dans la réédition du guide pour cette nouvelle année.

Nous avons adressé à chaque Comité départemental une dotation équivalente au nombre de clubs affiliés, et une quantité équivalente à l’effectif des licenciés pour la notice d’information des garanties accordées aux licenciés, et permettant pour ceux qui le souhaitent de souscrire l’option Avantage.

Ce guide page 11/20, précise notamment l’obligation pour un club affilié à la F.F.P.J.P., de licencier tous ses membres pratiquant la Pétanque et/ou le Jeu Provençal.

Nous avons insisté l’année dernière **sur les risques encourus de délivrer des cartes de membres actifs par un club à des non licenciés**. Depuis notre intervention, nous avons été sollicités par de nombreux dirigeants de clubs. Un nombre important de clubs ont arrêté de délivrer ces cartes à des non licenciés.

Certains souhaitent connaître les risques encourus, les démarches à effectuer, ou trouver une solution intermédiaire pour se garantir vis à vis de ces membres non licenciés.

Nous vous rappelons donc qu’il n’y a pas d’autres solutions que de licencier tous les membres d’un club, tant à la fois pour respecter l’obligation qui en est faite par le Code sur le sport, qu’afin de faire bénéficier à tous les pratiquants d’un club de garanties équivalentes, dont un minimum de garanties est aussi imposé par le Code sur le sport pour tous les clubs affiliés à une Fédération sportive.

Au cours de ces nombreux échanges, il s’avère que certains clubs ont malgré tout souscrit des assurances complémentaires responsabilité civile pour se garantir et garantir les membres non licenciés.

Cette solution ne fait qu’apporter une preuve supplémentaire d’une situation illégale, et peut mettre les dirigeants de ce club en situation délicate.

Pour vous dirigeants de Comités, la nouvelle rédaction de ce guide remis à chacun de vos clubs, vous permet donc de répondre à votre devoir d’information sur les assurances dont bénéficient les clubs et leurs licenciés et/ou bénévoles dans le cadre de leurs activités.

L’Option Avantage (page 12)

Nous vous rappelons que le club doit informer à la délivrance/renouvellement de la licence des garanties d’assurance dommages corporels dont bénéficie le licencié. Il doit également l’informer de la possibilité de souscrire des garanties plus importantes s’il le souhaite.

La remise de la notice répond donc à cette obligation d’information, la souscription de l’option Avantage se fait individuellement au prix de 7.50 € et est accessible pour tout licencié ou dirigeant.

Les déclarations de sinistres (pages 16, 17, 18)

Deux grandes catégories de sinistres :

- Les accidents causés à autrui et engageant la responsabilité d’un club, Comité, dirigeant, ou licencié/bénévole dans le cadre des activités garanties. Un imprimé « RESPONSABILITE CIVILE ET RECOURS » a été créé.
- Les dommages corporels subis par un licencié/bénévole ou dirigeant, un autre imprimé « DOMMAGES CORPORELS » a été créé.

Quelle que soit la catégorie d’accident, la déclaration de sinistre devra transiter par votre Comité départemental qui doit attester de la validité de la licence concernée et/ou l’affiliation du club.

Les assurances à souscrire par les clubs/comites. (page 15)

Nous avons également modifié le texte explicatif, en effet il y a encore un grand nombre de clubs qui sont assurés localement en responsabilité civile ce qui est inutile, l’assurance de la F.F.P.J.P. assurant les clubs pour toutes leurs activités sportives et extra-sportives.

L’assurance fédérale couvre également l’occupation de locaux à titre provisoire et/ou intermittent.

Un club doit donc souscrire **UNIQUEMENT** une assurance pour les locaux occupés à titre **PERMANENT** et ses biens personnels quelle que soit sa qualité d'occupant (propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit).

M. MALLET. – Une question concernant les joueurs des Fédérations étrangères : notre Fédération oblige les organisateurs de concours internationaux à avoir des joueurs de Fédérations étrangères, si on prend l'article 2 pour la couverture de ces joueurs participants étrangers non licenciés, est-ce bien non licenciés F.F.P.J.P. ?

M. DAIROU. – Oui si vous avez un joueur étranger licencié dans une Fédération étrangère qui participe à une compétition française, l'assurance de la F.F.P.J.P. le couvre. Par contre si vous avez des joueurs étrangers qui ont décidé de venir participer à une compétition, ils sont licenciés par exemple en Suisse, ils bénéficient à titre personnel des garanties qu'ils ont avec leur licence suisse, mais vous, en tant qu'organisateur, vous êtes assuré.

M. MALLET. – En responsabilité Civile si un joueur étranger cause un tort ?

M. DAIROU. – C'est votre assurance, à partir du moment où vous organisez un concours vous êtes assurés pour votre responsabilité civile en tant qu'organisateur du concours et vous êtes couvert pour les sinistres que les participants à ce concours peuvent faire à autrui.

A l'inverse j'en profite car des concours fleurissent à l'étranger, notamment des concours commerciaux en Espagne, en Grèce,... il faut faire très attention, quand des dirigeants français prêtent leur concours à ces hôtels. MMA ne garantira jamais la responsabilité d'un dirigeant qui va prêter son concours à un concours commercial.

Lorsque vous participez vous avez une licence qui vous garantit, lorsque vous vous entraînez, participez à toutes les compétitions en France. A partir du moment où vous allez à l'étranger et que vous participez à une compétition Internationale officielle pas de problème. Par contre si vous allez participer à un concours dans un hôtel espagnol qui vous propose la semaine complète et qui n'a aucun label, votre licence ne vous garantit plus du tout. Vous êtes assuré à titre personnel, c'est votre assurance personnelle que vous avez avec votre habitation qui va vous couvrir et non pas l'assurance de votre licence de Pétanque.

Si vous allez dans des clubs de vacances et que vous jouez aux boules ou au volley, vous n'avez jamais été assuré en tant que licencié, mais vous êtes assuré à titre personnel avec votre Assurance Responsabilité Civile de la vie privée. Dès que vous êtes dans le cadre privé vous n'êtes plus couvert par la licence.

J'insiste parce que comme avec les cartes de membres, c'est dramatique pour les dirigeants, les gens sont très procéduriers aujourd'hui, le Président de club sera mis en examen pour défaut d'information parce qu'il aura délivré une carte de membre, et le membre actif de club qui joue aux boules qui va se croire membre de ce club dira qu'il n'a jamais demandé qu'on lui donne une carte de membre et qu'il ne savait pas qu'il n'était pas assuré avec cette carte. La responsabilité du club est engagée, on sera obligé de payer si effectivement il y a des dommages causés à autrui mais le membre non assuré, va attaquer le Président de son club. Vous êtes tous des bénévoles, il faut être bénévole serein, ce n'est pas la peine pour 10€ d'écart entre le prix d'une licence et une carte de membre de s'amuser à ce jeu-là.

Si Vous prenez une licence de golf, à chaque fois que vous mettez les pieds sur un terrain, il faut repayer pour faire le parcours.

Or avec une licence de Pétanque, avec 30€, vous allez dans le monde entier pour jouer aux boules, tous les clubs vous ouvrent leurs portes et vous n'avez jamais à payer un centime de plus. Il y a des arguments faciles à employer. Ce serait dommage de voir un Président de club condamné à verser 16 000 €uro pour le décès ou la mort subite d'un joueur comme cela arrive tous les ans parce qu'il a une carte de membre au lieu d'une licence.

M. MALLET. – Une question sur l'assistance juridique, lorsqu'un joueur, un club ou un organisateur nous emmène devant la commission de conciliation du C.N.O.S.F., est-ce que l'assistance juridique nous aide financièrement pour prendre un avocat ?

M. DAIROU. – Aujourd'hui le contrat d'assistance juridique est uniquement au profit de la Fédération Nationale, des Ligues, des Comités et des arbitres. Les clubs ne sont pas assurés en protection juridique. On est en train d'y réfléchir pour l'étendre aux clubs par contre les licenciés ne bénéficieront jamais de cette assurance protection juridique, on ne peut pas faire de garantie entre assurés.

M. GARCES. – 9 fois sur 10 quand nous allons en conciliation, il n'y a pas eu de sinistre, on y va parce que les joueurs font appel.

M. DAIROU. – L'assurance protection juridique intervient en dehors de toute notion d'accident, si vous avez un litige avec la commune par exemple.

LE PRESIDENT. – Arrête les questions et précise que M. DAIROU est présent au stand MMA pour répondre à toutes les interrogations. Il le remercie pour toutes ces explications. (*Applaudissements*)

M. BARTHELEMY présente ses deux collaborateurs : Sarah et Julien.

(Projection d'un diaporama par M. BARTHELEMY)

Mme DUPONT (*Autorité de Régulation des Jeux En Ligne.*) – Bonjour à tous et à toutes, je suis ravie d'être là parmi vous aujourd'hui, je tiens à remercier le Président de la Fédération qui a invité l'A.R.J.E.L. à venir vous présenter les dispositions qui vous intéressent le plus dans la loi qui a été votée le 12 mai 2010, et je remercie l'équipe de Quarterback qui m'a réservé le meilleur accueil.

Depuis plusieurs années, il existe 2000 sites de jeux et paris en ligne accessibles depuis la France qui représentent environ 3 milliards d'euros. Sous la pression de la Commission Européenne, il a fallu que la France organise et régule ce marché pour éviter les risques en terme de protections des mineurs, de lutte contre l'addiction, d'intégrité, d'éthique des compétitions sportives, de la garantie de la sincérité et de la transparence des opérations de jeux et de blanchiment d'argent.

Les législations sont en pleine évolution et il faut que tous les pays européens se mettent en harmonie avec la décision européenne. Pour que cette loi apporte un maximum de protection elle s'est limitée à certains jeux : 3 catégories de jeux et paris : les paris hippiques, les paris sportifs sous forme mutuelle à cote fixe et en direct et poker pour les jeux de cercle.

La loi prévoit la création de l'A.R.J.E.L. qui a un important rôle de contrôle et un renforcement des moyens de lutte contre les sites illégaux grâce à la mise en place de procédures civiles et pénales.

L'A.R.J.E.L. est constituée :

- d'un collège de 7 membres qui se réunissent tous 15 jours à l'A.R.J.E.L. pour prendre les décisions et adopter des délibérations.
- D'une commission des sanctions qui réunit 6 membres qui sont magistrats à la Cour des Comptes,
- De 3 commissions spécialisées constituées d'un minimum de 4 membres, elles sont là pour réfléchir à l'évolution de la loi et son application. Elles vont aider à l'adaptation de la loi qui est prévue dans une année.

Les missions de l'A.R.J.E.L. :

- Délivrer les agréments : l'A.R.J.E.L. délivre des agréments renouvelables et incessibles pour une durée de 5 ans aux opérateurs. Ces opérateurs sont obligés de respecter le cahier des charges mis en place par l'A.R.J.E.L. Elle établit et tient à jour la liste des opérateurs agréés. Aujourd'hui elle a délivré 46 agréments à 33 opérateurs ;
- Contrôler les opérateurs agréés : l'A.R.J.E.L., une fois l'agrément donné, exerce un contrôle sur les opérateurs, ils sont sous surveillance directe. L'A.R.J.E.L. a accès à tout le système informatique ;
- Sanctionner : la commission des sanctions peut prononcer des sanctions à l'encontre des opérateurs agréés en fonction de la gravité des manquements : avertissement, réduction d'une année de la durée de l'agrément, suspension de l'agrément pour 3 mois ou plus et retrait de l'agrément ;

- Lutter contre l'addiction et veiller à la protection des populations vulnérables ;
- Lutter contre les sites illégaux : lutte contre les sites illégaux avec possibilité de bloquer les sites par les hébergeurs et fournisseurs d'accès internet, l'A.R.J.E.L. peut demander au Parquet le déréférencement des sites sur les moteurs de recherche, le blocage des transactions financières ;
- Assurer la prévention de la dépendance aux jeux par différents moyens comme la mise en place d'un message de mise en garde sur les publicités et sur les sites des opérateurs agréés. Mention obligatoire d'un numéro d'appel national qui est souvent collé à la mention publicitaire. Obligation de présenter à l'A.R.J.E.L. un rapport sur leur politique de jeux responsable ;
- La publicité est encadrée pour protéger les populations vulnérables par le CSA et l'ARPP (Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité) qui évaluent les conséquences du développement de la publicité. Les opérateurs doivent proposer des modérateurs de jeux (limite le montant des mises, limite l'approvisionnement du compte du joueur, le joueur peut s'auto exclure du jeu) ;
- La loi prévoit également un prélèvement fiscal affecté à l'INPES (Institut National de la Prévention de la Santé), il existe un plafonnement du taux de retour au joueur qui est de 85% ;
- Les mineurs sont interdits de jeux : les publications et les sites Internet réservés aux mineurs sont interdits, en TV interdiction de faire de la publicité pendant les programmes enfants et 30mn avant et 30 mn après ces programmes. Dans les cinémas, interdiction de diffuser des publicités lors de diffusion de films accessibles aux mineurs ;
- Obligations aux opérateurs de contrôler systématiquement l'âge de leur client à chaque ouverture de compte joueur ;
- L'A.R.J.E.L. est en coordination permanente avec les services d'enquête de l'Etat ;

Les objectifs de la loi sont multiples :

- Garantir la sincérité et l'équité des compétitions sportives : une liste des événements supports de paris a été établie par l'A.R.J.E.L. en collaboration avec le mouvement sportif dont la F.F.P.J.P. est membre.

L'A.R.J.E.L. a déterminé les catégories de compétitions supports de paris et pour chaque compétition les paris autorisés et les types de résultat, pour la Pétanque et le Jeu Provençal, la Fédération a donné sa liste et le collège a adopté les compétitions répondant aux critères établis. Les compétitions sont les Championnats de France Triplette, Doublettes hommes et mixtes, l'Individuel, les phases finale de la Coupe de France des Clubs et le Championnat du Monde triplettes. Les types de résultats et phases de jeu correspondants qui peuvent être supports de paris, c'est le podium : vainqueur, finaliste, demi-finaliste, la place de l'équipe de France, nombre de mènes jouées dans la partie, 1^{ère} équipe qui a atteint le score de 7 points, score final de la partie, nombre de médailles par pays, les stades de résultats atteints par une équipe hors poule.

Les paris sous la forme mutuelle, à cote fixe et les paris en direct sont autorisés.

- Assurer un juste retour économique et financier au sport (prélèvement obligatoire pour le sport amateur : CNDS), une autorisation encadrée des contrats de partenariats entre les sociétés sportives et les opérateurs de paris sportifs a été prévue par la loi.
- Doter les organisateurs et les Fédérations sportives de moyens de lutte efficace contre la corruption par la mise en place de règlements disciplinaires par les Fédérations nationales et internationales
- Reconnaître aux organisateurs d'événements un droit de concept

La prévention des conflits d'intérêts : il s'agit pour les Fédérations d'intégrer des dispositions ayant pour objet d'empêcher les acteurs de la compétition sportive d'engager directement ou par personnes interposées des mises. Les dirigeants, les acteurs, les joueurs, le staff ne peuvent pas jouer sur internet, les organisateurs privés également. Ils doivent aussi édicter les obligations et les interdictions imposées aux sportifs ou équipes qui participent à leurs manifestations. Un opérateur agréé ne peut pas proposer de paris sportifs s'il détient le contrôle directement ou indirectement de l'organisateur de cet événement.

Le droit d'organiser des paris : en 1992 le législateur français a consacré un droit de propriété sur les manifestations qu'organise la Fédération. Chaque Fédération est propriétaire des manifestations qu'elle organise et des droits sur cet événement.

Depuis la loi du 12 mai 2010, le droit d'exploitation d'une manifestation sportive inclut le droit de consentir à l'organisation de paris sur les manifestations ou compétitions sportives, c'est donc un droit supplémentaire dont disposent les Fédérations, que vous pouvez concéder aux opérateurs par le biais de contrat. Ce contrat doit répondre à un certain nombre de conditions qui garantissent le respect du droit de la concurrence. Dans un premier temps la Fédération doit mettre en place une consultation sur la base d'un projet de cahier des charges notamment pour la fixation du prix qui doit s'exprimer en % des mises. Interdiction de consentir un droit d'exploitation exclusif, l'attribution du droit d'organiser des paris doit être consentie à tout opérateur agréé qui en fait la demande dès lors qu'il remplit les conditions et qu'il accepte le prix résultant de la consultation.

Une fois cet appel d'offres terminé la Fédération met en place le projet de contrat de concession du droit des paris et doit le soumettre à l'A.R.J.E.L. et à l'Autorité de la concurrence pour avis avant la signature du contrat définitif.

L'A.R.J.E.L. publie sur son site la liste des saisines pour avis dont elle a fait l'objet. Ce sont les membres du collège qui adoptent l'avis. Conformément au Code du sport aucune offre de paris ne peut être proposée par un opérateur agréé sur les compétitions sportives se déroulant en France tant qu'un tel droit d'exploitation ne lui a pas été préalablement concédé.

LE PRESIDENT. – Remercie Mme DUPONT pour son intervention.

(Applaudissements). Nous travaillons sur la mise en place des textes disciplinaires et nous sommes également en train de proposer le Trophée des Villes et les Masters de Pétanque, c'est en cours de finalisation.

M. TASTET (*membre du Comité de la Gironde*). – Aimerais connaître le gain espéré par la F.F.P.J.P. ?

LE PRESIDENT. – Pour l'instant c'est confidentiel, le volume en % s'approche de 1 %.

Mme DUPONT. – Dans les autres sports c'est en moyenne 1 % des mises que l'opérateur agréé doit reverser à la Fédération à l'issue du contrat.

M. TASTET. – Est-ce que ce pourcentage peut compenser de façon significative les risques de dérive qu'il pourrait y avoir ?

LE PRESIDENT. – Oui, nous avons limité les compétitions et le type de paris.

M. BARTHELEMY. – Il est espéré deux types de recettes pour la F.F.P.J.P. à savoir un pourcentage mais également des droits marketing. Si nous avons deux ou trois opérateurs qui deviennent partenaires d'événements spécifiques cela peut générer un volume important pour la Fédération.

M. CHAMBRUN (*membre du Comité de la LOIRE*). – L'ARJEL c'est quoi exactement ? Mon sentiment personnel : la Pétanque est un sport où l'argent est en place, pour parier sur des joueurs ce seront des gens qui connaissent la Pétanque, ce sont également ceux qui se plaignent que les licences sont trop chères, etc... cela me pose un problème personnellement !

LE PRESIDENT. – On n'a pas besoin de proposer des paris pour que les gens jouent, ils jouent sur le football, dans les casinos, au P.M.U., ce serait dommage pour nous de passer à côté d'une recette qui nous tend les bras.

Mme DUPONT. – L'Autorité de Régulation des Jeux En Ligne est une autorité administrative indépendante. Il y a deux ans elle avait une mission de pré-configuration de l'A.R.J.E.L. qui dépendait du Ministère du Budget, la loi votée, nous sommes maintenant une autorité administrative indépendante financée par l'Etat, en deux ans nous sommes passés de 6 à 50 personnes.

(Interruption de séance : 20 minutes de pause)

M. BARTHELEMY. – Revient sur ce qui s'est passé en 2010 en précisant que Quarterback est en charge de la Newsletter mensuelle de la Fédération. Cinq thèmes différents sont abordés et traités : résultats, partenaires, actualité fédérale, de la pétanque et du Jeu Provençal en général, grandes compétitions et toujours une rubrique consacrée à la DTN.

L'évolution de cette Newsletter : depuis sa création, en février elle a été envoyée à 3 925 personnes, en décembre à 7 804 personnes. Notre objectif était fixé entre 8 000 et 10 000 personnes. Il est important aujourd'hui de récupérer le maximum d'adresses mails. Pour la recevoir c'est très facile, vous allez sur le site de la Fédération, inscrivez-vous puis c'est automatique. Nous avons 312 000 licenciés on devrait avoir 200 000 adresses mails, quand on démarque un annonceur et qu'on nous demande combien d'adresses mails ? Nous avons un peu honte.

Je remercie le Comité de relecture de la Newsletter composé de Bernadette TROUBAT, Alain CANTARUTTI, Jean-Claude DESMULIE, Clément MENEGHIN et Claude STIRMEL.

Nous avons mis en place un partenariat avec le *10 Sport*, alors que *L'Equipe* ne considère pas nos deux disciplines comme un véritable sport. Il y a eu 13 encarts publicitaires pour la Fédération dans cet hebdomadaire sportif. Tous les Championnats de France ont fait l'objet d'annonces.

En 2011, Quarterback enverra tous les communiqués de presse de la F.F.P.J.P. à sa base de données de près de 1 700 contacts. Sur ces 1 700 contacts, 1 350 sont des journalistes de presse nationale, presse régionale, presse sportive, sites Internet, TV, radios ...

Pour les Championnats de France, les communiqués de presse seront rédigés par Clément MENEGHIN (F.F.P.J.P.) et envoyés par Sarah PHAM (Chargée des relations presse chez Quarterback), 2h après la fin de la finale de l'évènement concerné.

Prévision de diffusion TV 2011

- Finale de la Coupe de France des Clubs à Nyons les 25 et 26 mars 2011 : 3 émissions de 90 minutes sur Sport + : 1^{ère} 1/2 finale le dimanche 3 avril, 2^{ème} ½ finale le dimanche 10 avril et la finale le dimanche 17 avril. En attente de réponse de France 3 ;
- Finale du Championnat de France Triplettes le 26 juin 2011 : émission en direct sur Sport + Dimanche 26 juin vers 16h 30 ;
- Provençal 13 du 24 au 29 juillet 2011 : 1 émission de 90 minutes sur Sport + Dimanche 31 juillet
- Euro pétanque d'Azur à Nice du 23 au 25 juillet 2011 : 1 émission en direct sur Sport + Lundi 25 juillet vers 21h00 ;
En attente de confirmation de France 3
- Masters de Pétanque : 9 émissions de 90 minutes sur Sport +, entre début juillet et mi-septembre
Finale sur France 3 le 11 septembre, 1/2 finales sur France 3 Régionale ;
En négociation avec les antennes régionales de France 3 pour la diffusion de certaines étapes ;
- Trophée des Villes : 10 émissions de 90 minutes sur Sport + : Entre décembre 2011 et janvier/février 2012.

Merci de votre attention, toute l'équipe de Quarterback est à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions

LE PRESIDENT. – Nous allons parler des Championnats du Monde, il invite la Présidente de la Ligue PACA et la Présidente du Comité 13 ou un représentant à venir le rejoindre.

M. BARTHELEMY. – Au nom du Comité d'Organisation de la F.F.P.J.P., de la Ligue PACA, du Comité Départemental des Bouches du Rhône et de Quarterback, je tiens à vous exprimer notre satisfaction de pouvoir organiser tous ensemble, ce Championnat du Monde 2012 à Marseille. C'est l'évènement de la Pétanque, de la F.F.P.J.P., j'espère que nous pourrons faire des actions dans la France entière, dans les quartiers de Marseille, dans la Région PACA... Sachez que c'est un évènement que l'on veut festif, grandiose, pour que nous puissions y arriver, il faut que l'on soit tous ensemble. J'espère que vous serez tous à Marseille du 3 au 7 octobre 2012.

LE PRESIDENT. – Le Comité d'Organisation est donc formé de la Fédération, la Ligue PACA, du CD13 et de la Société Quarterback. Nous espérons qu'en terme d'images nous aurons des retombées comme nous n'en avons jamais eu jusqu'à ce jour. Il remercie le Comité d'organisation

PROJET FEDERAL DE DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION

(Présentation à l'aide d'un diaporama)

M. PERONNET. – On espérait la présence d'une personne du Ministère pour appuyer le projet fédéral de développement et de structuration. Malheureusement notre interlocuteur n'a pas eu l'autorisation du Ministère pour venir, les directives pour la nouvelle saison et les nouvelles conventions d'objectifs n'ont pas encore été écrites.

Je vais vous présenter le travail qu'on a initié depuis deux mois qui va perdurer tout au long de cette année pour la rédaction de notre projet fédéral qui servira de feuille de route.

En préambule, la mission du DTN est de concourir à la définition de la politique sportive fédérale, de veiller à sa mise en œuvre et de contribuer à son évaluation. Le DTN dirige et anime la direction technique nationale de la Fédération. Le rôle du DTN est global et porte sur 4 niveaux à la fois, sur le développement de la pratique, sur le haut niveau, sur la formation, ainsi que sur le management des CTS. Il ne saurait se dessaisir d'aucun de ces domaines d'intervention, même si, dans les Fédérations les plus importantes, il peut s'appuyer sur des adjoints spécialisés dans l'un de ces domaines.

En tant que fonctionnaire de l'Etat nous avons différents documents à rédiger qui sont : le P.E.S. (PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE), la Convention d'Objectifs qui nécessite d'avoir des orientations budgétaires de notre plan d'actions. Ces documents sont la feuille de route du Directeur Technique National, dont la mission principale est CONCEVOIR, METTRE EN PLACE, SUIVRE et EVALUER ces projets.

Cet ensemble de règles fait du DTN le garant de la cohérence entre la politique nationale fixée par le Ministre chargé des sports et la stratégie sportive de la Fédération.

Les grands axes de la convention d'objectifs sont : *la formation, la politique de développement des pratiques, la politique sportive et de performance, le Projet Médical qui est très subventionné par le Ministère et le rayonnement de la Pétanque* parce que c'est un sport français qui se développe dans le monde entier. Notre convention se termine en 2012, en même temps que le cycle olympique. Ces deux prochaines années serviront à mettre en place ces projets pour que dans la prochaine olympiade, nous puissions être plus pertinents dans notre exposé de plan d'actions et nos demandes de subvention.

Le développement de la pratique c'est :

→ **La Formation : le Centre de Formation centralise toutes nos formations :**

- Educateurs :
 - Initiateurs → Elle a été déléguée aux Comités mais avec un contenu clairement identifié
 - BF1 → Elle a été déléguée aux Ligues avec des prises en charges financières des responsables
 - BF2 → Elle demeure la responsabilité de la DTN
 - BF3 → Elle avait été abandonnée depuis plusieurs années. Une nouvelle session aura lieu en 2011 avec l'objectif d'amener certains candidats au DE. Une formation au tutorat aura lieu pour une plus grande pertinence dans son rôle de conseil.
 - DE / DES (coût +/- 1 700€)
- Arbitrage :
 - Constitution d'un « groupe arbitres élites » (nationaux + internationaux)
 - Formation « itinérante » initiale et continue
 - Jeunes arbitres
- Dirigeants :
 - Discipline
 - Administratif : gestion, connaissance des textes fédéraux en vigueur
 - Suivi des clubs → CD + Suivi des CD → Ligue avec présence aux Assemblées Générales Départementales
 - Présence F.F.P.J.P. aux AG de Comités / Ligues

- Informatique : Connaissance des outils spécifiques (Geslico + gestion concours....)
 - **La politique sportive :**
 - *Développement de la pratique Jeunes*
 - Initiations en milieu scolaire & périscolaire
 - Education Nationale : Formation d'instituteurs
 - Collectivités territoriales : Educateurs territoriaux
 - Associations Scolaires : USEP, UNSS, UFOLEP..., Aide en matériel documents pédagogiques, kit, boules, Encadrement : Vacances
 - Pratiques dans le cadre fédéral
 - Ecoles de pétanque : Inventaire (responsables, planning, actions)
 - Labellisation des structures (écoles, section de club)
 - Création d'un Trophée National des Ecoles de Pétanque
 - *Développement de la pratique féminine*
 - Création d'un CEC
 - Offres diverses de pratiques / Championnats (3X3, 2X2, TàT, Tir/Pt simplifiés)
 - Apprentissage et perfectionnement
 - Suppression de la catégorisation → rendement de point
 - *Handicap*
 - Création d'une fiche retour actions / Recensement du handicap, du nombre de personnes concernées, durée de l'action,
 - Aides : Encadrement, matérielle, financières
 - *Sport en Entreprise* : nouvelle convention en rédaction
 - *Autres publics* : milieu carcéral contacts avec la Région PACA
 - *Equipements sportifs*
 - *Lutte contre les incivilités*
- **La politique de performance**

C'est toute la mise en place au niveau des stages, de la structuration pour donner une partie plus importante aux départements et Ligues afin que les jeunes puissent faire de la compétition de haut-niveau. Au niveau des seniors, voir adaptation à la hiérarchisation sportive, pour qu'on n'ait qu'un système de qualifiés au CDF et pas d'autres.

- **Projet Médical**
 - Prévention : Alcool, tabac, drogue.
 - But : Sensibilisation
 - Modalités : Stand médical sur Championnats, affichage, contrôles.
- **Rayonnement de la F.F.P.J.P. :**
 - Communication avec les médias : message à faire passer à l'interne comme la newsletter par exemple, développer les outils de communication : création d'affiches pour le recrutement (éducateurs, arbitres, licenciés...), mettre de la vidéo sur le site internet, suivi plus important des manifestations (interview, photos,) via la newsletter, avec des actions nouvelles à définir et à mettre en place avec l'agence de communication QB, entrer dans les réseaux sociaux (face book...)
 - Organisation d'événements internationaux : tournoi des 4 boules à Mâcon, les Championnats du Monde en 2012, pour avoir des retombées.
 - Maintenir la présence française à la CEP et FIPJP / CMSB

Les échéanciers :

- 1°) Exposer les idées au Comité Directeur.
- 2°) Priorités à fixer pour 2011 → budget orienté sur le prévisionnel.
- 3°) Rédaction de la partie « objectifs » → fin décembre.
- 4°) Présentation de 5 ou 6 grands thèmes : modes de qualification, politique sportive pour les jeunes, recrutement scolaire, politique pour les Féminines, handicap, formations, recensement des écoles de Pétanque.

(La séance est levée et reprise à 14h30)

PALMARES SPORTIF 2010 ET TROPHÉE BERNARD BRUN

(Projections / Animations sur écran géant effectuées par Claude STIRMEL)

M. JUAN (Secrétaire Général). – présente le Palmarès 2010 International et National. (Cf. annexe)

Classement des Ligues (20 Ligues/23)

1er	- AUVERGNE	22 points
2ème	- MIDI-PYRENEES	15 points
3ème	- PROVENCE -ALPES- COTE -d'AZUR	11 points
4ème	- HAUTE-NORMANDIE	9 points
5ème ex-æquo	- ALSACE/ ILE-DE-FRANCE / PICARDIE	8 points

Classement des Comités (78 Comités classés)

1er	- 46 LOT	23 points
2ème ex-æquo	- 13 BOUCHES - du - RHONE	20 points
"	- 63 PUY - de - DOME	"
4ème	- 81 TARN	19 points
5ème	- 83 VAR	15 points
6ème ex-æquo	- 03 ALLIER	14 points
"	- 30 GARD	"
8ème	- 06 ALPES-MARITIMES	13 points
9ème	- 27 EURE	10 points
10ème	- 67 BAS-RHIN	8 points

(Ces classements feront l'objet de diffusion aux Ligues et/ou Comités Départementaux dans les jours à venir.)

Sont appelés successivement à la tribune les Présidents des Comités et Ligues suivants : Comité du Puy de Dôme, M. ROUSIER – Ligue Auvergne, M. ROURE / Comité des Bouches du Rhône, Mme JEANJEAN – Ligue PACA, Mme COSTE / Comité du Lot, M. RAYNAL – Ligue Midi-Pyrénées, M. GARCES afin de recevoir les Trophées Bernard BRUN des mains de Mme BRUN accompagnée de M. BERNARD. (Applaudissements).

LE PRESIDENT. – Félicite toutes les Ligues et Comités ainsi que les joueurs pour leurs performances. Il remercie également Mme BRUN de sa présence.

RAPPORT DES COMMISSIONS

(Présentation accompagnée d'un diaporama dirigé par M. STIRMEL, durée 15mn)

EQUIPEMENTS SPORTIFS

M. CANTARELLI (*membre du Comité Directeur*). – Présente les équipements sportifs inscrits dans la Politique Fédérale.

Le développement de notre discipline est indissociable du déploiement de nos Equipements Sportifs.

⊙ **Constats :**

L'interruption hivernale de notre saison sportive nuit à la pratique régulière de notre discipline, à la fidélisation de nos licenciés surtout dans le domaine des jeunes et donc au développement de nos écoles de pétanque.

Le manque de structures couvertes « normées » et adaptées à l'organisation de stages et de manifestations de grande envergure.

⊙ **Objectifs :**

- Développer la pratique régulière, sans interruption saisonnière / climatique, de notre discipline ;
- Développer les Ecoles de Pétanque ;
- Organiser des manifestations d'envergure et de qualité ;

⊙ **Propositions :**

- Structurer l'approche fédérale en matière d'Equipements ;
- Etablissement de la Réglementation des Equipements Sportifs (RES) ;
- Soutenir les projets de boulodromes en veillant à une répartition équitable dans les régions ;
- Suivi de l'implantation des structures (cartographie) ;
- Priorité donnée aux bassins de vie non équipés ;
- Priorité aux projets conduisant au développement de la discipline ;
- Priorité aux projets capables d'accueillir des manifestations nationales ou internationales.

⊙ **Planification de la mise en place : échéancier :**

- 2011 : Certification de la Réglementation des Equipements Sportifs (RES) ;
 - ⊙ Boulodromes extérieurs
 - ⊙ Boulodromes couverts
- 2011 : Politique fédérale en matière de RES
- 2011 – 2012 : Accompagnement des projets, gestion et suivi de ceux-ci.

⊙ **Conséquence technique :**

- Réalisation de structures d'accueil permanentes des Ecoles de Pétanque ;
- Organisations de stages, et manifestations encadrées par nos éducateurs sportifs ;
- Organisation de manifestations promotionnelles.

⊙ **Réglementation des Equipements Sportifs (RES) :**

- Elaboration de la RES : terminée en interne
 - ⊙ Joseph CANTARELLI
 - ⊙ Xavier GRANDE
 - ⊙ Lucien THOMES (MATHIS)
- Etat d'avancement
 - ⊙ En cours de finalisation pour dépôt au CERFRES

(Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements Sportifs du Ministère)

⊙ **Accompagnement des projets 2009 / 2010**

- Les Clubs, CD, Ligues, les collectivités par tél et par mail
- Réunions avec les Mairies et Maîtres d'Ouvrage
- Demandes traitées : 44
 - Dossiers aboutis avec soutien
 - SARCELLES 32 pistes (95) – RUMILLY 16 pistes (74) – CHANGE 32 pistes (53) – BLOIS 20 pistes (41) – YFFINIAC 8 pistes (22) – VAL d'AMOUR 38 pistes (39)
 - Dossiers aboutis sans soutien
 - FEVES 4 pistes (57) – CASTANET TOLOSAN 16 pistes (31) – OLONNE / MER 5 pistes (85) – BREST 18 pistes (29)
 - Dossiers « avancés » en cours
 - ALGRANGE 16 pistes (57) – MONTBELIARD 32 pistes (25) – LEOGNAN 64 pistes (33) – ARGENTAN 32 pistes (61) - SOUPROSSE 64 pistes (40) – BASSENS 16 pistes (33) – QUIBERON 10 pistes (56)

⊙ **Partenariat (rappel) :** MATHIS Eco Constructions (67)

- 15 000€ à raison de 5 000€ / an pour 2010, 2011, 2012
- Intéressement de 1 % sur les réalisations MATHIS
- Mise sur site Internet de modèles de base « Boulodromes types modulables »
- Ces modèles comprendront surtout le descriptif financier
- Renégociation du contrat au terme des 3 ans
- Engagement principal de la F.F.P.J.P.
 - Participation de MATHIS à nos Congrès F.F.P.J.P.
 - Faire remonter à MATHIS tous les projets de Boulodromes Couverts à notre connaissance : **IMPORTANT de me contacter ainsi que MATHIS dès le début du projet !!!**
 - Dernière réunion de bilan le 19/10/2010
 - Recommander à tous les Maîtres d'Ouvrage et Collectivités d'insérer MATHIS dans tous leurs appels d'offres.

⊙ **Domaine d'intervention de la F.F.P.J.P.**

- **La F.F.P.J.P. ne subventionne pas les constructions**
- Elle conseille et soutient évidemment toutes les demandes auprès des Collectivités Territoriales et Maîtres d'Ouvrage
- Elle soutient et porte avis sur les projets suivant critères uniquement dans le cadre de l'obtention possible d'une subvention dans la part des EQUIPEMENTS SPORTIFS du CNDS.

⊙ **Critères fédéraux : classement F.F.P.J.P.**

- | <u>Nombre de pistes</u> | <u>Utilisation</u> |
|-------------------------|----------------------------|
| Inférieur 16 pistes (*) | Locale |
| 16 pistes | Départementale / Régionale |
| 32 pistes | Régionale / Nationale |
| 64 pistes | Nationale / Internationale |

- (*) Pas de prescription du minimum de pistes pour favoriser les petites structures locales
- Le soutien F.F.P.J.P. auprès du CNDS commence à 16 pistes
- Le nombre de pistes ne conditionne pas l'organisation de manifestations de niveau supérieur si le nombre de pistes est suffisant
- **Prescriptions principales (rappel)**
 - Piste pour les compétitions nationales : 15 x 4 m (autorisé 12x3m pour les autres compétitions)
 - Hauteur : 7m libres min au-dessus des jeux
 - Tout le périmètre de la surface de jeu doit être pourvu de couloirs de circulation d'une largeur min de 1.5 m
 - Couloirs d'accès aux jeux pour les PMR
 - Bureau technique (table de marque)
 - Local sanitaire (contrôles médicaux)
 - Eclairage : 300 Lux au sol
 - Chauffage : 12°C

◎ **CNDS**

- Les équipements sportifs supérieurs à 500 000€ sont décrétés de « niveau national » et sont financés pour :
 - La construction
 - La rénovation lourde (intervention globale sur l'ensemble de l'équipement en fin de vie pour l'amener au comparable du neuf)
 - Mise en conformité avec les règles techniques fédérales
 - Mise en accessibilité
 - La remise en état d'équipements sinistrés (incendies, tempêtes, inondations etc...)
 - NB : toute autre obligation de réparation ou de mise aux normes de conformité n'est pas éligible.
- Les bénéficiaires : Collectivités territoriales et leurs groupements, les associations sportives agréées, les associations et groupements intervenant dans les APS.
- Budget prévisionnel
 - Les porteurs de projets doivent s'engager à prendre en charge au moins 20 % du coût total ;
La demande de subvention ne peut excéder 20 % sachant que le taux moyen d'attribution actuel est de 13 % avec un objectif de 15 % pour 2011 !
- Montage d'un dossier :
 - Associer la F.F.P.J.P. et ses organes déconcentrés dès le début du projet
 - Impérativement avec les structures déconcentrées du C.N.D.S. et/ou D.R.D.J.S. et Cohésion Sociale
 - Les délais de dépôts des dossiers au C.N.D.S. : 2 sessions annuelles
 - **30 juin**
 - **30 décembre**

NB : mieux vaut déposer au moins 2 mois avant ces dates butoirs pour cause des comités d'études et programmation qui précèdent !
- Cheminement « simplifié » du dossier :
 - La F.F.P.J.P.
 - Classe le projet et fixe les priorités
 - Renseigne la base S.E.S. (Subventions Equipements Sportifs) du C.N.D.S. et y porte avis et commentaires
 - Adresse copie au C.N.O.S.F.

- Le C.N.O.S.F. et les Fédérations nationales confrontent les projets et font part de leurs priorités dans la base SES ;
- Le Directeur du C.N.D.S. soumet les demandes au Comité de Programmation (C.N.D.S., C.N.O.S.F., A.N.D.E.S.* et Ministère des Sports) qui rend son avis.
(*) Association Nationale Des Elus en charge du Sport

◎ **Prescriptions** : « Modèles types »

- La RES va constituer une référence « Boulodromes Couverts » établie en commun avec MATHIS Eco Constructions ;
- Cette référence sera disponible début 1^{er} semestre sur la page d'accueil de notre site Internet avec différents modèles de base de boulodromes couverts incluant le descriptif financier et livrables « clés en main » par MATHIS ;

◎ Sites Internet utiles pour les EQUIPEMENTS SPORTIFS :

- C.N.O.S.F. www.cnosf.fr
- C.N.D.S. www.cnds.info
- Liste des services déconcentrés en charge du sport www.sports.gouv.fr
- MATHIS Eco Constructions : www.mathis.eu

M. DESSAY (*Président du Comité Loir et cher*). – Il s'aperçoit que dans son département, la ville de Blois a fait une demande pour un boulodrome couvert et que le Comité n'est pas au courant.

M. CANTARELLI. – Nous-mêmes n'étions pas au courant. Nous l'avons découvert dans la base SES du gouvernement, le dossier a été déposé par la Structure Omnisports de la Ville. C'est en fait un complexe multi-sports qui comprend une partie pétanque. Le projet a donc été soutenu par toutes les autres Fédérations impliquées.. J'ai appelé M. CHAUVIN, le Président du projet pour lui indiquer qu'il aurait été important qu'il se déclare auprès de notre Fédération.

LE PRESIDENT. – Remercie Joseph et donne la parole à M. DESBOIS pour faire son compte-rendu sur la discipline.

DISCIPLINE

M. DESBOIS (*Président de la Commission Nationale de Discipline*). – Nous avons mis en place, ce matin, avec Lucette COSTE et Michel POGGI un point accueil discipline pour pouvoir traiter des dossiers un peu plus complexes et aider les Comités dans ce domaine. L'an prochain, nous aimerions reconduire cette façon de travailler puisque ce matin nous avons reçu 7 Comités avec des dossiers délicats.

Je tiens à vous rappeler que malgré le domaine parfois difficile à traiter, et que nous ne soyons pas des professionnels de la Justice, la discipline est un rouage important voire indispensable au bon fonctionnement de nos sports.

L'occasion m'est donnée de rendre hommage à tous ces bénévoles qui tout au long de la saison mettent tout en œuvre afin de permettre une pratique sportive et conviviale pour toutes et tous, n'hésitant pas pour cela à exclure de nos terrains des sujets qui ne méritent pas d'y entrer pour y installer le désordre et la violence.

En 2009, je vous avais demandé de bien vouloir répondre à une enquête, cela va nous permettre de vous donner quelques chiffres et de répéter que nos comportements ne sont pas si mauvais, ils ne nous permettent pas de dire si facilement qu'il y a trop de problèmes sur les terrains, que cela devient ingérable.

Pour l'année 2009, 21 935 concours ont été enregistrés sur Geslico. 288 dossiers disciplinaires ont été comptabilisés à Marseille, 199 cas dans les catégories de 1 à 3 et 89 dans les catégories les plus graves.

Cela représente entre 1.3 et 1.4%. Nous retiendrons 1.3%.

Vous qui suivez certainement le football, regardez combien sont distribués de cartons par match de Ligue 1 et Ligue 2 et vous verrez que nous ne sommes pas à montrer du doigt, loin de là.

Tout cela pour vous dire qu'il faut continuer ce travail d'équipe qui, comme nous le rappelons lors de nos passages de formation, est indispensable si nous voulons atteindre ce résultat et permettre une pratique sereine à l'ensemble de nos licenciés.

Parlons un peu de la formation justement. Merci encore pour l'accueil qui nous a été réservé dans vos régions. Que ce soit Lucette COSTE, Xavier GRANDE ou moi-même, sachez que nous avons apprécié.

Cela nous a permis, c'est une évidence, de nous connaître un peu plus, de nous rendre compte que finalement, ce n'est pas parce qu'une hiérarchie est en place, que nous ne faisons pas le même boulot.

Nos échanges téléphoniques ou électroniques sont réguliers, lorsque nous avons la chance de nous rencontrer, nous échangeons, nous étudions certains cas particuliers qui se présentent. C'est un grand pas en avant dans la mise en place de ce travail d'équipe qui rappelez-vous était un des sujets forts de mon intervention d'Epinal l'an dernier. Dans ce domaine, la palme revient au Comité de l'Hérault qui a su se remettre en cause après une saison 2009 difficile. La barre est redressée, bravo à l'ami VEYSSIERE et à son équipe.

Concernant maintenant le tour de France de formation, à ce jour, les Ligues du Centre et de Corse ne se sont toujours pas manifestées, la Ligue d'Alsace est prévue courant du 1er trimestre 2011 et les DOM/TOM 1er semestre 2011.

Quelques remarques toutefois : certaines affaires sont délicates à juger, j'en conviens. Par contre, ne pas les traiter risque de porter le discrédit sur un Comité ou une Ligue. En effet, si le laxisme s'installe, certaines personnes mal intentionnées mais fort bien renseignées vont se glisser dans le système et à ce moment-là, cela devient vraiment difficile car le précédent est créé. Enfin nous sommes au courant que certains individus perturbent en métropole ainsi que dans les DOM/TOM. Sachez que le moindre faux pas sera sanctionné.

Je vais maintenant vous donner connaissance des mesures nouvelles entérinées par le Comité Directeur cette année. Je vous rappelle qu'il n'y a aucune modification qui sera apportée en cours de saison. Ce sera uniquement lors de nos Congrès qu'elles seront présentées avec application le lendemain de ce dernier. En effet, trop d'informations nuit à l'information et ça, nous ne le voulons pas. Ces nouveautés vont vraiment dans le sens des Ligues et Comités afin de faciliter au mieux le travail des commissions de discipline. De plus, elles sont le fruit de problèmes mis en avant par les dirigeants lors de nos formations. La politique d'écoute de la Fédération est donc respectée, les bonnes idées ont été retenues par le Comité Directeur. Voici donc les changements et améliorations.

Bien entendu, ces nouveaux points sont applicables à compter du 10 janvier et seront disponibles sur le portail à cette date.

Attention, les dossiers en cours se traitent avec les anciens textes.

Les modifications sont les suivantes :

- Cas du joueur non encore suspendu qui ne renouvelle pas sa licence : la licence sera bloquée sur Geslico. Ainsi, lorsqu'il souhaitera reprendre sa licence même plusieurs années plus tard, il devra s'expliquer devant la Commission de Discipline.

- Code de sanctions :

Catégorie N° 9 : rajouter falsification de documents et modification des maximums :

1^{ère} comparution : avertissement à 3 ans

2^{ème} comparution : au-delà de 3 ans à 6 ans

3^{ème} comparution : au-delà de 6 ans à radiation à vie

Catégories 4 et 5 :

Propos racistes contre un joueur cat 4

Propos raciste contre un dirigeant cat 5

Nouvelle catégorie : Elle sera liée aux paris en ligne et prochainement communiquée au niveau de son contenu.

- Précision concernant la partie: SURSIS : Il ne peut y avoir que sanction ferme ou une sanction avec sursis ou une sanction ferme accompagnée de sursis, ce dernier ne pouvant être supérieur à la peine ferme et à 3 années
- Code de Procédure :Page 14 fin : - Doit tenir à jour un fichier disciplinaire et transmettre au siège de la Fédération la fiche signalétique du joueur sanctionné
- Code de discipline et de sanctions :
 - ART 5 : l'engagement des poursuites doit parvenir au Président de l'organe concerné (échelon départemental / au Pdt départemental, échelon Régional/ au Pdt de la Ligue, échelon National : au Pdt de la Fédé
 - Un exemplaire doit être transmis à l'organe supérieur parce qu' en cas d'Appel il est bien évident que la première chose que nous regardons c'est la date d'engagement des poursuites pour mettre en place les délais.
 - ART 8 REPORT : La demande de report n'est pas de droit. La commission de discipline avec accord du Président du Comité Directeur est souveraine pour apprécier la pertinence de la demande au regard des faits et des pièces justificatives.
 - ART 13 : rajouter : accompagné de la fiche signalétique du joueur suspendu.
 - ART 22 : « ne peut être appliqué que dans la cas d'une 1^{ère} comparution.
 - ART 27 : Délocalisation d'une affaire : dans cette hypothèse, le délai de 3 mois pour statuer, à compter de l'engagement des poursuites, sera suspendu entre la demande et la décision du Comité Directeur.
 - En cas d'acceptation de la demande par le Comité Directeur Fédéral, la Fédération désignera l'organe concerné.

Concernant les Compétences :

- Commission Fédérale : traitera tous les concours inscrits au calendrier de la F.F.P.J.P., soit les concours nationaux, Internationaux, propagandes
- Commission Régionale : traitera des cas qui se sont déroulés sur les concours régionaux
- Commission Départementale : traitera des concours départementaux et les promos.
- Le Président de la Commission de discipline doit vérifier sur la liste des joueurs suspendus la situation exacte du joueur par rapport au délai de mise à l'épreuve fixé à 3 ans.
- Communiquer à la F.F.P.J.P. les fiches signalétiques même dans l'hypothèse d'un simple sursis.

Avant de terminer, merci à Lucette COSTE, à Xavier GRANDE pour leur travail à mes côtés.

Permettez-moi d'associer à mon compte-rendu, Jacques THERON, Président de la commission fédérale de discipline. En vous rappelant que nous restons à votre service afin de continuer le travail mis en place. A vous et vos familles je présente des vœux de joie, bonheur et santé. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT.- Annonce qu'à partir du 6 janvier 2011, la présidence de la Commission Fédérale de Discipline est assurée par M. Claude CARBONNIER qui succède à M. Jacques THERON.

M. MALLET. – C'est maintenant la Commission Fédérale qui va se charger des dossiers disciplinaires concernant les nationaux, lorsqu'un accident arrive dans un Comité même sous l'égide de la Fédération, à qui le rapport d'incident doit-il être adressé ? Au Président du Comité Départemental où a lieu l'incident, qui lui va ensuite le transmettre ou bien directement à la Fédération ?

M. DESBOIS. – Sur les nationaux et internationaux, il y a un délégué de la Fédération, c'est lui qui partira avec les éléments et les transmettra à la Fédération à Marseille comme c'est déjà le cas.

M. BLANC. – Concernant une affaire qui a été jugée à la Ligue Rhône-Alpes, la confirmation de la sanction a été faite. La personne a fait appel au CNOSF. La personne étant un Président de Club jugé pour insulte raciale qui a engendré des polémiques sur une finale de National, nous avons été obligés de lui

rendre sa licence... Je me demande si nous sommes assez forts dans nos commissions de disciplines ou si l'instance supérieure a droit de veto...

M. DESBOIS. – Nous avons mis en place des modifications notamment dans les catégories 4 et 5 : propos raciste et insulte raciste, avec une nouvelle codification des sanctions. Aujourd'hui on pourra traiter ce dossier plus facilement. Il est bon de rappeler que dans cette affaire, en 1^{ère} instance on s'était trompé de catégorie et c'est là la difficulté, si nous ne restons pas dans les catégories qui sont celles de nos textes on ne s'en sortira pas.

M. THERON (*Vice-président*). – Il faut vous rappeler que la conférence des conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français **n'est pas un organe qui a un pouvoir de décision**, il a un **pouvoir de proposition**, rien n'empêche un Comité ou une Ligue voire la Fédération qui n'est pas satisfait de la proposition du conciliateur de la refuser, à ce moment-là la sanction initialement prononcée reprend immédiatement son plein effet, et il appartient, éventuellement, au requérant de saisir le Tribunal Administratif. Le pouvoir de décision appartient aux commissions de disciplines et aux tribunaux.

M. DESBOUYS (*Président de la Ligue Rhône-Alpes*). – J'aimerais préciser par rapport au dossier évoqué, plusieurs semaines avant la séance de conciliation au CNOSF, qui a été, elle, repoussée 3 fois, tous les joueurs concernés savaient déjà qu'ils allaient retrouver leurs licences. Nous sommes des bénévoles et se déplacer à Paris en semaine ce n'est pas toujours facile surtout quand les réunions sont décalées.

M. GAFFET. – Le conciliateur du CNOSF est un magistrat de très haut niveau, l'expérience nous prouve que quand on arrive au CNOSF son rôle c'est de moyenner. Si vous proposez 3 ans il va vous proposer 1 an et demi... c'est leur rôle, ce n'est qu'une force de proposition vous l'acceptez ou non. Si vous ne l'acceptez pas vous allez au Tribunal Administratif. Jacques a oublié de vous dire que quand vous allez au Tribunal Administratif, globalement, dans deux cas sur 3 on confirme l'avis du CNOSF. Ce qui nous a choqué nous pour le CD92 c'est que le requérant n'est pas passé par l'Appel mais directement au Comité Olympique.

Mon avis, il faudrait peut-être inclure dans les commissions de discipline les travaux d'intérêts généraux pour les peines minimales pour la catégorie 1 ou 2, on sera peut-être mieux vus.

M. DESSAY. – Vous avez fait un gros travail en vous déplaçant dans toutes les Ligues et pourtant il y a encore des joueurs qui en étant sanctionnés pour 5 ans ont récupéré leur licence au bout de 6 mois...

LE PRÉSIDENT. – Remercie Michel DESBOIS et son équipe pour le gros travail qui a été fait.
(*Applaudissements*)

COUPE DE FRANCE des CLUBS

M. CHARPENTIER (*membre du Comité Directeur*). – Mesdames, Messieurs, Chers Amis, tout d'abord, je voudrais vous remercier de votre collaboration, assurant le bon déroulement de cette belle manifestation qu'est la Coupe de France des Clubs qui, cette année, est dans sa 12^{ème} édition. Chaque année le nombre de clubs augmente, ce qui prouve que celle-ci montre un intérêt particulier pour la sportivité, par contre cette année est différente puisqu'il y avait un droit d'inscription pour chaque club. 2 571 clubs ont participé contre 2 818 l'an dernier soit 247 en moins ce qui représente en réalité pour les 96 Comités y participant 2 ou 3 clubs en moins par Comité, c'est quand même peu et nous y avons retrouvé comme toujours la convivialité sur la très grande majorité des terrains de rencontres.

Concernant cette saison, il n'y a pas eu de nombreux problèmes de report de dates avant ce dernier 3^{ème} tour qui, avec les très mauvaises conditions météorologiques, nous ont conduit à reporter le tirage des zones 5, 6 et 7. Mais malgré tout, sur les 62 rencontres de ce 3^{ème} tour, 56 se sont déroulées à la date butoir dont une quarantaine bien avant cette date. Merci à eux.

Le Comité de Pilotage avait prévu cette saison de ne pas organiser de rencontre en janvier à cause de la neige de début 2010 qui nous avait conduit à reporter la date de rencontre et cette année c'est décembre qui nous a joué des tours, aussi peut-être faudrait-il voir à supprimer les rencontres en

décembre et janvier ! Le Comité de Pilotage devra se pencher sur ce problème afin de satisfaire au mieux tous les clubs concernés sans exception.

Bravo et merci aux Présidents de Comités qui motivent leurs clubs pour participer à cette belle et grande manifestation sportive et amicale. Comme la saison dernière, le tirage intégral sera effectué au siège : pour les 16^{ème} et 8^{ème} de finale, après le 13 février, pour les quatre équipes de chaque site avec la répartition sur les huit sites retenus.

Pour ces 16^{ème} et 8^{ème} de finale qui se dérouleront les 26 et 27 février, nous avons reçu les candidatures suivantes :

Groupe A : aucune candidature à ce jour, après plusieurs rappels aux Présidents de Ligues concernés, celles du Grand Ouest

Groupe B : St Pierre les Elbeuf (76) et Compiègne (60) -

Groupe C : Mont sous Vaudrey (39) et Pont à Mousson (54)

Groupe D : Seyssins (38) et Colomiers (31)

J'en profite pour remercier au passage mes deux collègues du Comité de pilotage, Jacques THERON et Michel COSTE pour leur aide précieuse et nécessaire.

Je ne dois pas non plus oublier de remercier également le Président CANTARUTTI de la grande confiance qu'il nous accorde en nous laissant toujours le champ libre pour la bonne gestion de cette belle et grande manifestation.

Je terminerais en vous souhaitant une très bonne année 2011 à vous et vos familles et merci de votre grande attention. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – M.THERON me rappelle que le tirage pour les 1/8^{ème} et 16^{ème} de finales qui se fera au siège de la Fédération sera public.

CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS (C.N.C)

M. CANTARELLI. – Fait la présentation ci-dessous accompagnée d'un diaporama.

Rapport / Bilan 2010 : budget alloué : 44 800€ (20 000€ en 2009)

- Comité Pilotage : Nombre de réunions : 3
- Organisation sectorielle du CNC 2010 : 2 Divisions suivant le planning prévu
 - CNC2 à 2 groupes de 8 équipes A et B : total 16 équipes
 - CNC3 à 6 groupes A à F :
 - 5 groupes de 6 équipes
 - 1 groupe de 8 équipes
 - Total CNC3 = 38 équipes soit 10 équipes de moins que la prévision qui était de $6 \times 8 = 48$

Les points négatifs : les forfaits

- Forfait général : 3 clubs
- CNC2 : 2 clubs dans le même groupe B avec pénalités financières prévues et rétrogradation en CRC (division régionale). Ces 2 clubs n'ont pas mesuré les forts désagréments causés aux autres.
- CNC3 : 1 club avec pénalités financières prévues et rétrogradation en CRC
- Forfait de journées : 1 club avec pénalités financières prévues sans sanction sportive
- incident CNC3 Groupe B : 1 rapport d'arbitre pour motif « insultes », passage des concernés en Commission de Discipline Fédérale
- Incidence sur les classements : pas de descente en 2010 :
 - CNC 2 : pour cause des rétrogradations
 - CNC 3 : pour cause des rétrogradations et manque d'équipes au départ.

Les points positifs :

- Ambiance et surtout la perception extérieure (public, médias, élus) de notre discipline avec des équipes de clubs en tenue
- Motivation des clubs pour organiser et bien recevoir
- Bonne acceptation des modifications du calendrier par les autres clubs du groupe B du CNC2 qui se sont montrés compréhensifs et responsables
- Très belle finale nationale avec une bonne couverture du Journal de Saône et Loire
- Les clubs sont demandeurs de finales nationales
- Les clubs sont intéressés à entrer en CNC et leur seule préoccupation est le coût
- Les clubs sont candidats pour organiser
- Les clubs apprécient la période octobre / novembre

Finale les 13 et 14/11/2010 à CHALON/SAONE (71)

- Bonne organisation et bravo à l'AP CHALON
- Délégués : CANTARELLI Joseph – STIRMEL Claude
- Arbitre : LOCATELLI Jean
- Animation : ALEXANDRE Marc
- Mise des résultats en ligne : STIRMEL Claude

Résultats

- 1er AP CHALON / SAONE (71), 2^{ème} « victoire historique »
- 2ème La Boule d'Or de GAILLAC (81)
- 3ème L'Entente BURBURAINE (62)
- 4ème PC. RONCHIN (59)

Evolution 2011 / 2012

Pilotage et Gestion

Comité de Pilotage National

- | | |
|------------------------|--------------------------|
| • CANTARELLI Joseph | Référent F.F.P.J.P. |
| • CARBONNIER Claude | CD F.F.P.J.P. |
| • DESMULIE Jean-Claude | CD F.F.P.J.P. |
| • MOREAU Jean-Claude | CD F.F.P.J.P. |
| • PERONNET Jean-Yves | DTN |
| • CHAPPE Jean-Paul | Président Ligue Centre |
| • VAISSIERE Laurent | Président de Club (ISSY) |

Gestion et règlement

- Gestion du CNC : mes interlocuteurs sont les Présidents et référents de Ligue (vu que les montées / descentes concernent les Ligues), la gestion est reprise en partie administrative par le siège F.F.P.J.P.
- Règlement : il a été modifié en tenant compte de tous les avis exprimés, approuvé par le Comité Directeur F.F.P.J.P. il n'est pas figé et reste toujours aménageable.

Les modifications concernent : la constitution des groupes (modulable chaque année), les remplacements, le Goal Average particulier prépondérant, l'épreuve de Tir : « Mort subite » et le refus de montée autorisée.

Les principales modifications / ajouts :

- Fiche d'inscription avec BP + RIB + Modalités
- Adresse mail du club obligatoire
- 2 équipes d'un même club : autorisé mais pas dans le même groupe
- Délégué de Ligue obligatoire
- Constitution du Jury : Délégué + Arbitre + Capitaine de chaque équipe
- Non paiement des amendes : retrait du montant sur la fiche financière du CD + sanctions sportives

Le CNC atteint sa configuration finale en 2011 avec ses 3 niveaux pour un total de 80 équipes :

- CNC 1 : 1 groupe de 8 avec les équipes montantes de 2010 = 8 équipes
- CNC 2 : 3 groupes de 8 avec les équipes montantes de CNC3 = 24 équipes
- CNC 3 : 6 groupes de 8 avec les équipes restantes et montantes de CRC

Sur le Diaporama apparait la liste des clubs en Division 1, 2 et 3 qui sera diffusée sur le site de la F.F.P.J.P.

La réalisation au budget 2010 : 10 équipes de moins en CNC3 ce qui a permis de procéder ainsi : Indemnité F.F.P.J.P. forfaitaire : 500€ par équipe pour les groupes de 6 avec 2 déplacements et 750 € par équipe pour les groupes de 8 avec 3 déplacements.

Budget F.F.P.J.P. 2011

Budget propre	45 000€
Budget DTN	<u>15 000€</u>
TOTAL CNC	60 000€

Ce budget ne permet pas d'organiser une finale sauf si l'on fait des groupes de 6 au lieu de 8 ce qui réduit les déplacements (2 au lieu de 3) . Cette disposition sera traitée au Comité de Pilotage et Conseil national de février 2011

CNC1	dernière journée	8 équipes
CNC2	les 4 premiers	4 équipes
CNC3	les 8 premiers	<u>8 équipes</u>
TOTAL		20 équipes

CNC Jeunes et Féminines

Un règlement a été créé dans lequel les équipes sont composées de 4 joueurs (+ 1 remplaçant) toutes catégories confondues. Les ententes de clubs (max 3) sont autorisées par le Comité . Les jeunes sont scindés en 2 catégories : Benjamins et Minimes / Cadets et Juniors

La Formule :

• 4 TT	4x2 points	8 points	
• 2 D	2x4 points	8 points	
• 1 T	1x6 points	6 points	
• 1 Atelier	1x2 points	2 points	
	<u>TOTAL</u>	<u>24 points</u>	Le match nul est possible.

L'objectif est d'organiser des compétitions régulières par équipes de clubs ou ententes de clubs.

- 2011 :
 - Les féminines commencent dans les Comités avec des groupes et / ou rassemblements.
 - Les divisions hiérarchisées ne sont pas obligatoires pour l'instant.
- 2012 : Extension vers les Ligues.
- 2013 : Eventuellement rassemblement National pour les Ligues qui seront prêtes avec encadrement par la DTN.

Echéancier et Calendrier 2011

- Inscription des clubs : Courrier aux clubs avec formulaire d'inscription (BP + RIB) + modalités 2011 avec retour pour le 31/01/2011
- Calendrier sur le CN des 11-12-13 février 2011 :
 - Constitution des groupes et tirage au sort
 - Affichage du calendrier sur site et distribution aux clubs concernés
 - Les dates : 01-02/10/2011 - 29-30/10/2011 - 05-06/11/2011
- Finales nationales
 - Date prévue : mi – novembre en Boulodrome Couvert

En conclusion, si le CNC est très prisé par les clubs, il n'en reste pas moins que leur principal souci est le coût engendré.

La formule est faite pour diminuer au mieux les frais. L'indemnité F.F.P.J.P. représente un « forfait de participation » alloué dès l'inscription et non une indemnisation en fonction des coûts.

(Applaudissements)

M. THEARD (*Secrétaire Général du Comité de l'Ardèche*). – En ce qui concerne le Championnat des Clubs Féminin, il trouve que limiter à 4 joueuses est réducteur et souhaite que l'on puisse toujours autoriser les rencontres à 8 joueuses ;

INFORMATIQUE

M. STIRMEL (*Vice-président de la F.F.P.J.P.*). – Il remercie tous ceux qui ont participé à l'atelier informatique du matin, car il est très important de se tenir au courant de toutes les évolutions informatiques.

Recommandations :

➤ **Messagerie Webmail** : à présent, chaque personne responsable de l'informatique dans les Comités aura une messagerie « @petanque.fr », afin de s'assurer une meilleure communication. Dans votre carnet d'adresses, supprimer les adresses mail des disparus et des dirigeants qui ne sont plus en exercice. Demandez-nous des boîtes de messagerie Webmail « @petanque.fr » (il y en a encore plus de 500 disponibles). Faites-nous part des dirigeants qui arrêtent leur activité au sein de votre Ligue ou Comité.

➤ **Geslico logiciel fédéral** : pour les inscriptions des équipes aux Championnats de France, je rappelle qu'il est nécessaire de les saisir avec les bons numéros de licences, et qu'il faut également vérifier si votre équipe est bien inscrite et composée avec les véritables joueurs, car nous avons remarqué beaucoup d'erreurs d'enregistrements en 2010. Attention: *Comme il n'y a plus de remplacement autorisé, après l'inscription par informatique vous ne pourrez plus corriger quoique ce soit...*. N'hésitez pas à nous indiquer tout dysfonctionnement de Gestion Concours afin que l'on corrige les problèmes.

Pour conclure, je vous indique que nous sommes à votre disposition pour vous aider, si vous organisez des réunions dans vos Comités ou dans vos Ligues, nous pouvons nous déplacer pour vous conseiller, vous guider.

M. DUPERRIER (*Responsable informatique du Comité du Lot*). – Il serait peut-être utile que le site fédéral serve encore plus à renseigner les personnes dans les Comités, en actualisant les documents informatifs disponibles sur ce site. Par ailleurs, j'ai été choqué d'apprendre que certains Comités ne saisissent les équipes qualifiées aux Championnats de France qu'au dernier moment. Certains changent des joueurs au dernier moment ce qui n'est pas normal.

LE PRÉSIDENT. – Je comptais justement proposer lors du prochain Comité Directeur la mise en place d'une date butoir pour l'inscription aux Championnats de France. Donc votre remarque va dans mon sens. Nous ne sommes pas dupes rassurez-vous.

M. GARRIGUE (*Président de la Ligue Aquitaine*). – Je confirme ce que vient de dire mon collègue. Il y a triche parfois et il faut prendre des mesures.

ARBITRAGE

M. DUBOIS (*Président de la Commission Nationale d'Arbitrage*). –

Pool arbitrage Elite : nous avons estimé que l'arbitrage lors des Championnats de France n'était pas homogène, et nous souhaitons désormais harmoniser les interventions en créant un pool d'une vingtaine d'arbitres. Pour sa composition, la Commission Nationale d'Arbitrage a décidé de présélectionner 40 arbitres qui passeront un concours le 30/01 au siège de la F.F.P.J.P à Marseille. Après cet examen où chaque règlement sera sujet à questions, une vingtaine sera retenue. Les membres du pool devront être très disponibles, et irréprochables. Ils auront l'honneur d'arbitrer les grandes compétitions, et leur indemnité sera revalorisée.

La formation itinérante : la faible participation à nos réunions nous a amenés à prendre la décision de nous déplacer nous-mêmes dans les Ligues et les Comités, sur demande de ces derniers. Tous les arbitres seront concernés. La Commission Nationale d'Arbitrage est en train de créer un groupe de formateurs qui se déplaceront toujours au minimum à 2. Nous travaillons sur des outils de formation : un diaporama explicatif et un film à propos des interventions des arbitres. La prise en charge des déplacements sera assurée par les CD ou les Ligues pour les participants, et par la F.F.P.J.P pour les formateurs.

Les nouveautés : à partir de 2011, un joueur qui ne possèdera pas sa licence pourra malgré tout jouer, si un moyen informatique permet de l'identifier.

Il devra toutefois payer une amende de 10€ au Président du Jury de la compétition. Par ailleurs, 2 petites modifications dans le Règlement du Jeu Provençal aux articles 6 et 23 ter. Vous avez tous reçu ce règlement.

Un rappel : les examens Départementaux et de Ligues doivent être passés le dimanche 16/01 dans un souci d'harmonisation.

La tenue d'arbitre : toujours dans un souci d'harmonisation, tous les arbitres auront désormais la même tenue sur tout le territoire. Il n'y a plus qu'une seule tenue officielle à présent.

M. DE BASTOS (*Secrétaire général adjoint de la Ligue Franche Comté*). – Vous parlez d'harmonisation, mais la première d'entre elles ne serait-elle pas que tous les arbitres passent les mêmes examens, et que certains ne soient pas exonérés du Jeu Provençal ? Et d'autre part, merci à vous de préciser les éléments que devront avoir en leur possession les joueurs qui devront s'identifier sans licence. Enfin, il faut que la CNA tienne compte des 20 candidats qui ne seront pas retenus dans le pool, car il y a un risque de les vexer.

M. DUBOIS. – 2011 sera la dernière année où le Jeu Provençal ne sera pas obligatoire lors des examens. Pour la seconde question, il suffit de lire l'article 4 du Règlement Administratif et Sportif en entier. Enfin, concernant les déçus de l'examen pour le pool, ils pourront retenter leur chance l'année suivante.

M. BURGENDER (*Comité du Gers*). – Je voudrais savoir ce que vous appelez un arbitre trop vieux pour le pool d'arbitrage ? Et ce que vous appelez des arbitres sans l'expérience nécessaire ?

M. DUBOIS. – La date de naissance limite choisie pour ce pool est 1946. Tout est fait pour que les Championnats de France soient arbitrés par des arbitres à la hauteur de l'évènement.

Mme MALONNI (*Secrétaire Générale du Comité du Gers*). – Qui prendra en charge les frais des arbitres convoqués pour l'examen du pool arbitrage ?

M. DUBOIS. – Ce sont les Ligues et les Comités.

M. EPAILLARD (*Président du Comité du Maine et Loire*). – Concernant l'harmonisation, de nombreux points non évoqués pourraient l'être aussi, par exemple qui a le droit d'arbitrer telle compétition ou telle autre ?

M. DUBOIS. – Il est exact que certaines compétitions peuvent être arbitrer par certains et pas par d'autres, que cela est confus et réel. Mais ce travail est énorme, demandera beaucoup de temps, et nous avons lancé d'autres chantiers donc dans l'immédiat ce n'est pas envisagé.

MEDICAL

M. IANNARELLI (*Médecin fédéral*). – Présente trois chapitres dans son exposé :

- Lutte Anti-dopage
- Encadrement médical équipes de France, Championnats de France et Suivi Réglementaire des joueurs de Haut niveau
- Prévention sport-santé

1° Lutte Antidopage

Dans un premier temps, il rappelle que la procédure de l'Autorisation à Usage Thérapeutique (A.U.T) est encore bien trop ignorée ou négligée par les joueurs. Elle est nécessaire pour tout compétiteur utilisant des produits inscrits sur la liste des substances interdites.

- 6 des 8 contrôles anti dopages positifs cette année concernaient des prises de médicaments interdits sans déclaration d'AUT.
- Le formulaire est disponible sur le site de l'AFLD et sur le site fédéral
- Son coût est de 30 euros
- Il doit être envoyé en recommandé avec AR
- Sa validité est de 1 an
- Le renouvellement pour les pathologies chroniques est gratuit.

Une modification par l'AMA au 1^{er} janvier 2011 : Disparition de la DU (Déclaration d'Usage) qui concernait les glucocorticoïdes utilisés par voie non systémique à savoir par injection intra-articulaire, péri tendineuse et par voix inhalée et la prise de Salbutamol (Ventoline) et le Salmétérol (Sérévent) à dose thérapeutique. Tous ces produits ne nécessitent donc plus de déclaration.

Cette année l'AFLD a procédé à 11 contrôles anti-dopage (7 l'an passé) :

- 8 Championnats de France
- National d'Amiens
- Coupe du Doubs
- Finale de la Coupe de France des Clubs à Behren-lès-Forbach

Au total 67 joueurs contrôlés (56 en 2009)

- 8 cas positifs (11,94% contre 7,69% en 2009) : 2 par prise de cannabis, 6 par usage de médicaments inscrits sur la liste des substances interdites (4 par bêtabloquant, 1 par diurétique et 1 par heptaminol) ;
- Sanctions : 3 mois de suspension pour les utilisateurs de Cannabis.
Relaxe pour les utilisateurs de produits interdits car justificatifs thérapeutiques à postériori

A noter cependant dans 3 cas une procédure de réformation de l'AFLD en cours sur les décisions fédérales (diurétique, 1 cannabis et heptaminol).

2° Encadrement des équipes de France, des Championnats de France et Suivi Médical Réglementaire (SMR) des joueurs de Haut niveau :

L'encadrement médical a été présent sur toutes les compétitions internationales à savoir :

- Championnat d'Europe Jeunes à Montauban
- Championnat d'Europe Féminin en Slovénie
- Championnat du Monde Masculin en Turquie

Il comportait un médecin (Docteur CERVETTI ou moi-même) et un kinésithérapeute (MM. CHARUN ou PERIER).

Durant ces compétitions simplement quelques interventions pour des pathologies traumatiques, ORL et digestives.

A noter aussi des interventions auprès de participants de délégations étrangères.

Un encadrement médical a aussi été assuré sur les Championnats de France avec la collaboration des antennes de secouristes présentes que je remercie au passage pour leur compétence et leur disponibilité. Au total environ une centaine d'interventions allant d'un simple mal de tête à une hospitalisation par le SAMU pour un syndrome infectieux avec collapsus chez un diabétique.

Le SMR des sportifs inscrits sur la liste du HN pour 2011 a porté sur 52 athlètes.

- 28 Seniors Féminines et Masculins
- 24 Jeunes de moins de 25 ans

Une partie du SMR a été effectuée au CREPS d'Aix en Provence par le docteur CERVETTI sur deux sessions en Novembre et Décembre.

Pour les athlètes qui n'ont pu s'y rendre, il sera effectué dans les centres d'exams médicaux à proximité de leur domicile. A ce sujet je tiens à remercier tout particulièrement notre CTN, Séverine Maillet, pour son aide dans la planification des joueurs auprès des centres d'exams.

3°Prévention-Sport santé

Comme chaque année nous avons procédé à des contrôles d'alcoolémie sur les Championnats de France : Doublette Féminin et Tête à Tête Masculin à Soustons, Triplette Jeu Provençal à Fenouillet Doublette Mixte à Bruay, Triplette Masculin à Nice, Triplette Féminin à Cahors.

Au total une soixantaine de joueurs contrôlés. Tous ces contrôles se sont avérés négatifs. Je vous rappelle qu'à partir de cette année les contrôles concerneront aussi les délégués des équipes contrôlées. La sanction pour un contrôle positif sera aussi l'exclusion de la compétition du délégué.

Nous avons procédé à une enquête épidémiologique sur les compétiteurs lors de certains Championnats de France :

- Doublette Féminin et Tête à Tête Masculin à Soustons
- Triplette Jeu Provençal à Fenouillet
- Triplette Senior à Nice
- Cette enquête a été basée sur le volontariat. Elle a porté sur une cinquantaine de sportifs. La fiche médicale comportait : les antécédents, des mesures anthropométriques : poids, taille, IMC, PO, une mesure de la TA, consommation de vin et de tabac, les habitudes alimentaires, un éventuel traitement chronique ;

Les résultats montrent :

- une surcharge pondérale avec un IMC moyen de 25,76 (18 < N > 25)
- une consommation régulière d'alcool chez 50 % des joueurs
- un tabagisme entre 1 et 2 paquets par jour chez 30 % des joueurs
- peu de traitement régulier (2 pour HTA, 1 pour hypothyroïdie, 1 pour PR)
- découverte d'une HTA chez un compétiteur avec conseil de bilan chez le médecin habituel.

En conclusion :

- mauvaises habitudes alimentaires
- manque d'activités physiques
- consommation d'alcool régulière et de tabac.

L'objectif cette année sera de mettre en place une campagne de prévention chez les pratiquants de notre sport.

C'est pour cette raison que je vous ai sollicités par mail pour me faire parvenir les coordonnées de vos médecins de Comités et de Ligues. Je remercie ceux qui m'ont déjà répondu (une trentaine de réponses) et j'espère bien en recevoir d'autres même si vous n'avez pas de médecin dites-le moi. Cela nous donnera une idée de l'effectif médical.

Ensuite nous pourrions décider d'une action médicale de prévention sur le plan national avec la participation des médecins Départementaux et de Ligue :

- augmentation des contrôles d'alcoolémie
- stand médical d'information sur les méfaits de l'alcool, du tabac et de la drogue
- campagne d'affichage
- articles de presse dans les revues spécialisées

Je vous remercie de votre attention et vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2011.

M. EVRARD (*Président du Comité du Pas-de-Calais*). – Je voudrais savoir lorsqu'un délégué aux Championnats de France est contrôlé positif, qui risque l'exclusion ?

LE PRESIDENT. – Seul le délégué risque l'exclusion, l'équipe elle, ne sera évidemment pas sanctionnée pour le mauvais comportement de son délégué.

M. GAFFET. – Je veux juste revenir sur le fait que lorsque l'A.F.L.D. déjuge la Commission Antidopage, cela nous amène à en tirer les leçons et à être plus prudents les fois suivantes.

M. MEZBOURIAN (*Directeur sportif du Comité de Seine-Saint-Denis*). – Nous avons également eu un souci avec un joueur, nous avons fait une demande d'AUT et nous attendons toujours la réponse.

M. IANNARELLI. – Si l'A.F.L.D. ne vous répond pas dans les 3 mois, elle est en tort et le joueur peut jouer sans craindre de sanction.

BUDGET 2012

M. READ (*Trésorier Général*) présente le budget 2012 qui figure en annexe.

M. MINODIER (*Président du Comité de la Drôme*). – Il ne me semble pas avoir vu côté recettes le remboursement de salaire du personnel de la SAOS.

M. READ. – Il est compris dans les 49 000€ nommés autres produits divers.

Un membre du Comité Départemental du Tarn indique qu'après discussions avec le Commissaire aux Comptes, il souhaite qu'un courrier soit adressé aux Comités et aux Ligues prochainement afin de faire un compte-rendu financier rectificatif. En effet, les emprunts de la F.F.P.J.P ne figurent nulle part, ce qui pose problème selon moi.

M. READ. – Les termes que vous employez ne sont pas corrects. Il ne s'agit pas d'anomalies. Je m'adresse à une Assemblée qui ne domine pas forcément la comptabilité. J'essaie de rendre cela le plus audible possible. Mais cela ne me pose aucun problème de présenter les choses de façon plus précise, avec les remboursements de nos dettes concernant la société Aditia et la carte à puce. Les résultats seront les mêmes donc il n'y a pas d'anomalies. Et je présenterai les comptes de la même manière l'an prochain.

LE PRESIDENT. – Il demande qui est contre le budget prévisionnel 2011 et qui s'abstient ?

Contre : Comité du Tarn
Abstention : Comité de l'Aveyron

(Le budget prévisionnel est **adopté à la majorité**)

GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONAUX

M. CANTARELLI (*membre du Comité Directeur*). – J'insiste d'abord sur un mot, ce que je vous présente aujourd'hui est un « **projet** ». Je vous rappelle juste que 9 nationaux en 2010 ont eu une participation inférieure à 150 équipes. Je rappelle aussi que les comptes-rendus des délégués doivent être adressés au siège de la F.F.P.J.P très rapidement.

M. SEVILLA (*Vice-président de la Ligue Rhône-Alpes*). – Pourquoi des sanctions ne sont pas déjà prises contre les nationaux qui n'ont pas la participation requise ?

M. CANTARELLI. – Des mesures de suppression du national pour l'année suivante seront prises dans ce cas-là.

Nous avons donc décidé dans notre projet de créer 2 niveaux de nationaux : les supranationaux et les nationaux. Nos objectifs sont :

- La conservation de la mixité masse / élite ;
- La possibilité de rencontrer les Elites dès le départ ;
- Le relèvement des indemnités à distribuer par l'augmentation conjuguée des frais de participation et des dotations organisateurs ;
- L'introduction partielle du principe des Têtes de séries en nombre limité ;
- Un classement général des joueurs ;
- Un classement spécifique des joueurs ayant atteint les ½ finales ;
- Une répartition des indemnités ;
- 4 prix égaux en ½ finales après retrait d'un montant de leurs gains en ½ finales appelé « cagnotte joueurs » ;
- L'organisation d'une Finale Nationale sur la base du classement spécifique « 1/2 finales » ;
- Une redistribution intégrale de la « cagnotte » aux joueurs qualifiés en finale.

Cela signifie qu'une somme sera retirée aux dotations des 4 finalistes et redistribuée lors d'une finale.

La F.F.P.J.P. n'entend pas engager des fonds pour une retransmission TV tout du moins au début.

- **Supranational : 6 500 € min**

- Inclus les internationaux : le terme « international » apparaît dans le libellé du concours

Critère des internationaux :

- Triplette composée exclusivement de joueurs détenteurs d'une licence étrangère ou sélectionnés par leur Fédération

- Invitation de 6 triplettes min par l'organisateur

- Réaliser 256 triplettes min pour conserver l'appellation.

Règlement

- Frais de participation identique pour les 2 niveaux : 6€ / joueur (au lieu de 5) et l'organisateur devra spécifier toute somme prélevée au-delà , c'est-à-dire les frais spécifiques non liés aux frais d'inscription
- Tirage informatique obligatoire et à chaque tour
- Arbitrage : pas plus de 2x de suite le même arbitre principal
- Délégation : le délégué : membre du Comité Directeur F.F.P.J.P. ou membre d'un Comité Directeur de Ligue. Pas plus de 2x de suite.

Indemnités et prélèvement « cagnotte joueurs »

- Principe de 4 prix égaux en ½ finales applicable aux 2 niveaux
- Prélèvement « cagnotte joueurs » uniquement au stade des ½ finales : Supranational 300€ et National : 200€
- Classement spécifique des joueurs à partir des ½ finales
- Redistribution de la cagnotte : total prévisionnel 30 000€ en dotation d'une Finale Nationale.

Le cahier des charges ainsi que tous les documents concernant ce projet sont bien entendu à votre disposition.

M. SEVILLA. – Le problème posé ici est que dans le cas d'une petite équipe qui atteindrait la demi-finale une fois ou 2 dans l'année, on lui prélève une somme qu'elle ne reverra jamais puisqu'elle n'atteindra jamais la finale à l'issue de votre classement.

M. CANTARELLI. – Mais toutes les petites équipes qui s'inscrivent dans les nationaux n'espèrent pas toutes avoir un retour sur investissement, beaucoup savent qu'elles n'atteindront pas le niveau suffisant pour gagner de l'argent. Il y a une sanction sportive qu'il faut admettre. On parle de compétition.

M. DESSAINT (*Trésorier Général de la Ligue Midi-Pyrénées*). – Ce projet est-il valable pour le Jeu Provençal ? Et dans un système au cumul, comment le prélèvement se fera-t-il ?

M. CANTARELLI répond que ce ne sera pas applicable au Jeu Provençal. Et ce sera le même système de prélèvement au cumul.

Mme NOËL. – Je suis inquiète car vous exigez un minimum de 4 500€ de dotation, ça me paraît élevé. De plus, l'idée d'une finale après classement va encore favoriser l'élite, alors que ce sont les joueurs de base qui font vivre les nationaux.

M. CANTARELLI. – toutes vos remarques sont prises en compte. Nous allons en rediscuter en février. Notre objectif est aussi de faire un geste vers l'élite. Nous avons créé le CNC pour les joueurs de base, il me semble que l'on peut également parfois travailler pour les plus forts.

Mme LEGA (*Présidente du Comité de la Côte d'or*). – Les nationaux d'hiver demandent une infrastructure très coûteuse, en exigeant 4 500€ de dotation, vous handicapez ces nationaux.

M. CANTARELLI. – Cette décision a pour but de permettre à tous ceux qui reviennent jouer le dimanche, et qui ont des frais supplémentaires car ils restent 2 jours sur la compétition, de récupérer un peu d'argent car actuellement ils n'ont pas toujours un remboursement des sommes dépensées pour la compétition.

Mme COSTE. – Pourquoi n'évoquez-vous pas les charges concernant les arbitres puisqu'une manifestation de qualité exige un nombre suffisant d'arbitres ? **M. CANTARELLI**. – Je prends bonne note de votre remarque.

Un congressiste fait état des difficultés actuelles pour obtenir des subventions et des sponsors pour nos organisations, à 4 500€ de dotation minimum, ce sera encore plus difficile ! Et l'idée de retirer une somme au dernier carré peut décourager certaines équipes selon moi.

M. ROBERT. – Pourquoi obligez-vous le partage en 4 prix égaux ? Il vaudrait mieux laisser le choix aux joueurs. En revanche, je vais dans votre sens en disant que beaucoup de nationaux actuels ne répondent pas aux critères. Il faut être capable de trouver un budget et de mobiliser des joueurs venus de toute la France pour être un National. Malheureusement, le début des poules à 10h00 nous y en empêche selon moi.

M. CANTARELLI. – Il y avait les réponses à ta question dans ton propos, donc je n'y reviens pas. Les points marqués par les joueurs qui atteignent le dernier carré sont saisis par le siège de la F.F.P.J.P. A l'issue de la saison, on peut à la fois déterminer un classement par équipe et individuel, en cumulant les points des

joueurs. La constitution des triplettes se fera par la F.F.P.J.P suivant des critères, ou les joueurs choisiront leur équipe selon l'ordre du classement.

Mme COSTE. – N'oublions pas que l'homogénéité est la règle dans notre règlement. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour mieux installer cette règle ?

LE PRESIDENT. – On note aussi cette remarque

M. CARTIER (*Président du Comité de l'Isère*). – Pouvez-vous apporter des précisions sur le principe des têtes de série ? Il faudrait aussi que vous consultiez encore plus les organisateurs de nationaux.

M. CANTARELLI. – Les têtes de série seront clairement définies à l'avance, en nombre limité, et ne pourront pas se retrouver dans la même poule ou se rencontrer lors de la première partie. Et je rappelle que dans mon Comité de Pilotage, il y a déjà des organisateurs de nationaux. Ce que je vous présente aujourd'hui est une synthèse. J'attire votre attention sur le fait qu'il faut être capable d'avancer, nous vous proposons de nouvelles choses, certains d'entre vous sont réticents, mais notre seul but est d'améliorer notre attractivité. Nous ne voulons favoriser ni les uns, ni les autres, seulement la pétanque.

Mme LEBRETON (*Secrétaire Générale du Comité de Seine-Saint-Denis*). – Qui détiendra la cagnotte prélevée sur les dotations du dernier carré ?

M. CANTARELLI. – C'est au siège de la F.F.P.J.P que la cagnotte sera stockée.

Pour la classification générale des joueurs, nos objectifs sont d'assurer une réelle catégorie « promotion » en vue du Championnat spécifique

Les catégories actuelles : P, H, E sont maintenues mais le rendement de points est supprimé.

L'attribution des points est modifiée :

- Départementaux : même barème mais attribution à partir de 32 équipes
- Régionaux = points x2
- Nationaux = points x3
- Supra = points x4

Une nouvelle définition des Honneurs sera établie avec une analyse à venir de nos informaticiens dans ce 1^{er} trimestre. La durée de stage en Honneur est de 3 ans pour garantir la réalité des Promotions et sa protection.

La définition des Elites (statut global dont la durée de fait est de 1 an) sera pour les trois niveaux (CD, Liges et National) : Champions et Vice – champions, les qualifiés aux Championnats seniors à Pétanque sauf mixte et vétérans, les joueurs jugés d'un niveau suffisant au-dessus de 45 points et tous les joueurs figurant sur les listes de haut niveau.

Nous avons prévu une application pour 2012, après toutes vos remarques, nous attendrons peut-être 2013. Sauf pour le Championnat de France Triplettes Promotion qui sera mis en place en 2012.

M. ROUGIER (*Président du Comité du Tarn et Garonne*). – Je trouve dommage que l'on ne puisse pas donner 2 équipes au Comité organisateur du Championnat de France Doublettes Provençal qui est souvent incomplet.

M. COSTE. – Nous suivons les critères et les règles établies par la F.F.P.J.P, c'est pourquoi cette mesure est impossible. A moins que le Comité Directeur change les règles.

F.I.P.J.P.

M. BERNARD (*Président Honoraire de la F.I.P.J.P.*) – Mesdames et Messieurs, je voudrais vous apporter une précision qui me tient à cœur. Nous avons créé en 1985 la Confédération Mondiale des Sports Boules. En octobre 1986, nous avons été reconnus par le Comité International Olympique, et j'ai porté la candidature de la Pétanque aux Jeux Olympiques de Barcelone en 1992. Je n'ai jamais obtenu de réponse. Mon successeur a fait de même et a reçu des réponses négatives.

Je suis ici depuis vendredi, j'ai été formidablement reçu. Je constate que la F.F.P.J.P. prend un tournant pour s'améliorer dans tous les domaines. Je félicite d'ailleurs le Trésorier Général et le Secrétaire Général pour leurs interventions de qualité. J'espère que les projets qui vous sont proposés vous conviennent et vous rassurent. Il faut selon moi féliciter le Président actuel et son équipe pour le travail accompli.

Vous tous ici présents dans la salle, ne restez pas devant vos ordinateurs. Allez sur le terrain! Expliquez aux licenciés les mesures prises, et répondez aux questions que l'on vous pose.

Je vous remercie tous pour l'accueil que vous me réservez. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2011, que tous vos vœux se réalisent.

« a l'an qué ven, se siem pas mas seguem pas mèi ». (Applaudissements)

M. AZEMA (*Président de la F.I.P.J.P.*) – J'arrive après la vedette ce sera donc très dur pour moi de l'égaliser. Je commence par les mauvaises nouvelles, je serai de nouveau présent au prochain Congrès et j'ai de plus en plus de temps pour répondre à vos invitations, donc soyez méfiants je viendrai partout où l'on m'invite. J'ai entendu quelqu'un tout à l'heure dire qu'il faut de l'expérience pour bien faire les choses, Monsieur BERNARD en a beaucoup. Je n'essaierai pas de concurrencer sa longévité. Mais croyez-moi, dans certains domaines, lorsqu'on a une très longue expérience, on n'est pas forcément performant.

Plus sérieusement, il y a 4 ans et demi nous étions encore candidats aux Jeux Olympiques (JO).

Désormais, la règle précise qu'il ne peut y avoir que 28 disciplines olympiques. Cela signifie qu'il faut que des disciplines sortent de l'olympisme pour que la Pétanque y trouve sa place. La seule solution est de travailler sur le nombre de médailles à distribuer. Nous remplissons tous les critères pourtant, pour rentrer au JO, il faut avoir un sport qui soit pratiqué par les hommes et par les femmes, sur 4 continents, et dans 75 pays, or nous en avons plus de 80. Les épreuves proposées étaient la doublette avec deux disciplines de boules à chaque JO, ce qui ne fait même pas une centaine de personnes. Il faut qu'on soit un sport propre : on l'est largement plus que l'haltérophilie ou d'autres disciplines, on n'a pas de problème d'argent et il ne faut pas d'installations coûteuses (pas aussi chères qu'une piste de bobsleigh)...

Je tiens à remercier tous ceux qui ont fait un don pour Haïti. Sachez qu'on récupère des ordinateurs car ils n'ont plus rien. Merci aussi à ceux qui font du « monitoring ». Pensez aussi lors des Championnats de France à nous amener vos vieilles boules, beaucoup de Fédérations seront intéressées.

Nous essaierons enfin de réaliser un beau Championnat du Monde en 2012 à Marseille, en partenariat avec le CD13 et la Ligue PACA. (Applaudissements)

PRIX KIKI AUSSARESSES ET PRIX BERNARD DUC

LE PRÉSIDENT. – Chaque année, nous remercions des journalistes et des villes qui font beaucoup pour la Pétanque et le Jeu Provençal.

Cette année, Salvatore BARLETTA du *Journal de Saône-et-Loire* et Laurent VERNAY de *Sport +* sont les journalistes que nous avons choisis de récompenser pour leur travail qui contribue grandement à la promotion de nos disciplines.

(Claude Azema et Henri Bernard remettent les prix. M. BARLETTA étant absent, il est remis à M. LAMBRONI, Président du club)

M. VERNAY (*journaliste de Sport+*). – Président, chère Assemblée, chers amis, je vous remercie de tout cœur pour l'honneur que vous me faites en me remettant cette prestigieuse récompense. Mais ne comptez pas sur moi pour m'attribuer seul ce prix.

Par ce geste, vous reconnaissez et récompensez le monde de l'audiovisuel, qui compte beaucoup de passionnés, qui se décarcassent comme moi, pour valoriser ce sport, ce spectacle et ses acteurs. Ce prix est aussi celui de mon employeur Sport+, de Quarterback. Ce prix appartient également à mes deux amis Jean-Michel IZOIRD et Jean-Pierre LELONS. A Hervé CROZAT, notre réalisateur, qui met en avant l'histoire d'une partie, les émotions des joueurs. Je n'oublierai pas tous les techniciens de la société *Soft*, les travailleurs de l'ombre, ceux qui transpirent le plus. Nous sommes une grande famille, une branche à vos côtés. Je voudrais citer la préface d'un livre *La Pétanque de Compétition* de mon illustre confrère Pierre FIEUX, écrite par Gérard BANIDE : « Beaucoup ne reconnaissent le sport qu'à la transpiration et à l'effort musculaire, c'est oublier un domaine trop négligé par notre éducation occidentale, celui du mental, de la maîtrise de soi, de la parfaite domination de ses gestes et de ses émotions ». Je trouve que ces propos illustrent très bien notre sport. Le monde de l'audiovisuel est là à vos côtés, pour continuer à promouvoir ce sport que nous aimons et qui le mérite.

Lorsque le bon sens parle au bon sens, le dialogue est facile. Nous devons proposer encore plus de Pétanque à la télévision, et on y travaille. J'accepte enfin de recevoir une infime partie de ce prix, afin de l'offrir à un vétéran qui m'est cher, mon père. Merci.

LE PRESIDENT. – Concernant les questions diverses, nous n'avons reçu qu'un seul courrier venu de Corse qui mérite une réflexion en aval. Nous n'en débattons donc pas ensemble maintenant.

Je vous ai trouvés passionnés, et j'aime ça. Merci à tous de votre investissement. C'est grâce à vous que nous avancerons. Je remercie Alain VALERO et toute son équipe du CD11 pour leur accueil, en leur remettant ce fanion. Je voudrais juste que Régis GAILLARD, notre futur hôte à Châteauroux, nous rejoigne.

M. GAILLARD (*Président du Comité de l'Indre*). – Quelle surprise pour nous d'avoir appris que ce Congrès nous serait accordé en 2012. Succéder à Epinal et à Narbonne ne sera pas facile pour nous. Vous pourrez découvrir la ville de Châteauroux, à deux heures de Paris à peine. En 2006, nous avons organisé une finale de Coupe de France qui je crois avait été appréciée par nos instances. Au cœur du Parc de Belle Ile, vous pourrez découvrir nos excellents produits régionaux. Nous vous accueillerons dans un site où tout sera réuni dans un périmètre de 100 mètres. J'invite d'ores et déjà Monsieur AZEMA et Monsieur BERNARD, car les berrichons sont têtus, mais ils ont de la mémoire.

M. VALERO. – J'ai eu l'honneur de recevoir vos encouragements et vos félicitations, donc je pense que vous êtes satisfaits. Merci à tous les bénévoles sans qui la réussite n'aurait été possible. Je vous donne rendez-vous à tous au banquet de ce soir.

(Les membres du Comité Directeur se lèvent et s'alignent)

LE PRESIDENT. – Allez en paix et en sérénité. Il déclare clos le 66^{ème} Congrès de la F.F.P.J.P.

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P.



Antoine JUAN



Alain CANTARUTTI